

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CXXXV — ANNÉE 2003
1^{re} LIVRAISON

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de vingt-cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :

Marie-Pierre MAZEAU-JANOT
assistée de : Patrick PETOT et la
commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :

Marcel BERTHIER, Marie-Rose BROUT,
Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC,
Gérard FAYOLLE, Diane LAVILLE,
Mélanie LEBEAUX, Sophie MIQUEL,
PCR Porte de Mars, Patrick PETOT

Secrétariat :

Sophie BRIDOUX-PRADEAU

**Communication, relations
extérieures :**

Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :

Marie-Rose BROUT

*Le présent bulletin a été tiré
à 1 350 exemplaires*

Mars 2008

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications : Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – F 24000 Périgueux

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CXXXV — ANNÉE 2008
1^{re} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2008

● Conseil d'administration de la société.....	3
● Rapport moral 2007 (Brigitte Delluc)	5
● Rapport financier 2007 (Marie-Rose Brout)	9
● Compte rendu de la séance	
du 7 novembre 2007	17
du 5 décembre 2007	23
du 2 janvier 2008	27
● Éditorial : Pour plus de prosélytes	33
● La jeune fille malade, le bon docteur et le vieux gredin. Comment La Ferrassie devint propriété de l'État (Diane Laville).....	35
● La porte de Mars à Périgueux : une relecture historiographique à partir d'un document inédit (PCR Porte de Mars)	43
● Un livre ancien de botanique médicale, par Hervé Fayard médecin à Périgueux en 1548 (Sophie Miquel)	57
● La Sainte Chemise de l'Enfant Jésus à Trémolat (Marcel Berthier)	67
● Alain de Solminihac : la vocation et la formation (1614-1622) (Patrick Pétot)	79
● Dans notre iconothèque : Une peinture représentant saint Front à Villeneuve-sur-Lot (Brigitte et Gilles Delluc)	113
● Travaux universitaires : La sculpture monumentale dans l'architecture castelaine en Périgord au XVI ^e siècle. Bilan historiographique (Mélanie Lebeaux)	121
● Notes de lecture : Écoute, il dit (P. Placet), Suberne : Les crues de la Dordogne en amont de Bergerac (F. Gontier)	129
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	131

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : « [Porte] principale du castrum de la cité de Vésone », porte de Mars, lavis d'Édouard Galy (c.1860), archives SHAP, AD 19j.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 2006-2008

MM. Dominique AUDRERIE, Thierry BARITAUD, Alain BLONDIN,
Jean-Pierre BOISSAVIT, M^{lle} Marie-Rose BROUT, M. Jean-Marie DEGLANE,
M^{me} Brigitte DELLUC, MM. Gilles DELLUC, Gérard FAYOLLE, Jacques LAGRANGE,
M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, M. François MICHEL, M^{me} Mireille MITEAU,
MM. Patrick PETOT, Pierre POMMARÈDE, M^{me} Jeannine ROUSSET.

BUREAU

(conseil d'administration du 2 juillet 2007)

Président : M. Gérard FAYOLLE *(en remplacement de P. Pommarède)*
Vice-Présidente : M^{me} Jeannine ROUSSET *(en remplacement de G. Fayolle)*
Secrétaire générale : M^{me} Brigitte DELLUC
Secrétaire adjoint : M. François MICHEL
Trésorier : M^{lle} Marie-Rose BROUT
Trésorier adjoint : M. Jean-Marie DEGLANE

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Direction des publications

M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT, assistée de M. Patrick PETOT

Direction du personnel

M^{lle} Marie-Rose BROUT, M. Jean-Marie DEGLANE, M^{me} Mireille
MITEAU, assistés de M. Jean-Pierre BOISSAVIT

Trésorerie

M^{lle} Marie-Rose BROUT, trésorière, M. Jean-Marie DEGLANE, trésorier-adjoint, assistés de M^{me} Mireille MITEAU

Commission des bâtiments

M^{lle} Marie-Rose BROUT, M. Thierry BARITAUD, M. Jean-Pierre BOISSAVIT, M. Gilles DELLUC

Bibliothécaires

M. Patrick PETOT, assisté de M^{me} Jeannine ROUSSET et de M. François MICHEL

Dans notre iconothèque

M. Gilles DELLUC

Dans nos archives

M^{me} Jeannine ROUSSET, M. Gilles DELLUC

Revue de presse

M^{me} Brigitte DELLUC

Petites Nouvelles

M^{me} Brigitte DELLUC, assistée de M. Alain BLONDIN

Relations médiatiques

M. Gérard FAYOLLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 6 FÉVRIER 2008

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2007

Le début de l'année 2007 a connu quelques difficultés, qui ont été résolues grâce au dévouement et à l'efficacité de vos administrateurs. Pour des raisons tant médicales que personnelles, le président Pierre Pommarède a démissionné le 4 juin. Dès le 2 juillet, le conseil d'administration procédait à l'élection du nouveau président, M. Gérard Fayolle, et à l'élection de la vice-présidente, M^{me} Jeannine Rousset, rétablie dans ses fonctions. Le reste du bureau est sans changement : M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, M. François Michel, secrétaire général adjoint, M^{lle} Marie-Rose Brout, trésorière, M. Jean-Marie Deglane, trésorier adjoint. Le chanoine Pierre Pommarède, qui reste membre du conseil d'administration, s'est vu attribuer l'honorariat, comme son prédécesseur, le Dr Gilles Delluc. M. Gérard Fayolle, comme en 2006, continue à assurer la charge de la communication avec la presse. De même M^{me} Jeannine Rousset, en collaboration avec M. François Michel, continue à assister M. Patrick Petot dans sa charge de bibliothécaire.

Après la réfection récente de la moitié de la toiture et le renforcement du plancher de la salle de séance, les travaux d'entretien de l'immeuble abritant notre siège ont connu un peu de répit. En revanche, le premier étage du 16 rue du Plantier reste en cours de mise en conformité. La façade sur la rue nécessiterait de très lourds travaux : de l'ordre de 100 000 euros, ce qui pose le problème de la gestion future de ce bâtiment.

Nos réunions mensuelles, le premier mercredi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures 30, connaissent toujours le même succès malgré le confort relatif de notre salle de réunion. Une solution serait

de diminuer de façon drastique le nombre de sièges dans la salle de réunion pour donner assez de place à chacun. Mais, dans ce cas, les derniers arrivés seraient contraints de s'installer dans la salle de lecture de la bibliothèque où la transmission des images est très imparfaite. Tout cela pour dire, une fois de plus, que nous n'avons pas réussi à améliorer de façon notable l'accueil dans notre salle de réunion. En revanche, le fonctionnement de notre vidéo-projecteur sur grand écran donne satisfaction et la procédure à mettre en œuvre est maintenant bien maîtrisée, quel que soit l'ordinateur de l'intervenant, grâce aux bons soins de M^{me} Sophie Bridoux-Pradeau et de M. Henri Serre. Les séances sont très animées et, au terme de chaque communication, les interventions sont nombreuses.

Désormais, le programme de chaque réunion mensuelle est adressé systématiquement par courriel à tous les membres ayant fourni leur adresse Internet. Pour ceux qui ne bénéficient pas de cette possibilité, il continue à être diffusé par la presse locale.

Un de nos membres, M. Pierre Besse, a mis sa compétence au service de notre site Internet et nous l'en remercions très vivement. Il y a quelques années, nous avons fait une première tentative. Mais le système de l'époque était rigide et il ne pouvait pas être mis à jour facilement : il était resté dans l'état de sa mise en place en 2000. Nous disposons depuis novembre 2007 d'un nouveau site performant (<http://www.shap.fr>) que vos administrateurs travaillent à enrichir. Il fournit d'ores et déjà : toutes les informations nécessaires pour la vie quotidienne de notre compagnie, le programme de chaque réunion, le programme des excursions, les possibilités d'inscriptions. Il fournira sans tarder : les sommaires du *Bulletin* ; le mode d'emploi de la bibliothèque (horaires, disposition des fonds dans la salle de lecture...) ; la liste des publications de la SHAP ; les Petites Nouvelles.

Le conseil d'administration a renoncé à organiser régulièrement des conférences en soirée, de moins en moins fréquentées depuis quelques années. Ce dispositif correspondait à une époque où une partie de nos membres n'avait pas la possibilité de se libérer le mercredi après-midi et où il avait été décidé d'organiser en soirée (le 2^e mercredi de chaque mois impair à 18 h 30) des présentations détaillées des travaux de recherches. Trois soirées ont été organisées en 2007 : en janvier, Bernard Lachaise sur les châteaux des élus de la République en Dordogne ; en mars, Anne-Marie Cherrier sur le musée du Trompe-l'œil à Périgueux ; en mai, Françoise Perret sur la restauration du *Chemin de Croix* de la cathédrale Saint-Front de Périgueux. Qu'ils soient tous les trois remerciés très vivement pour leurs passionnantes communications.

Notre excursion d'été, le 9 juin, organisée par Alain Ribadeau Dumas, secondé par Jeannine Rousset, a eu pour cadre le nord du Périgord Noir : le château de Coulonges près de Montignac (où nous avons été accueillis par les propriétaires, M. et M^{me} Hommell), la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès et ses fresques du XIV^e siècle (présentées par le Dr Alain Blondin), le château de Peyraux près du Lardin (où nous avons été accueillis par le propriétaire, M. Édouard de Royère, avec un commentaire de M. Gilles de Blignières), et Hautefort, en particulier les appartements parfaitement restaurés et meublés (où nous avons été accueillis et guidés par M. et M^{me} David-Weill, M. J.-P. Boissavit et M^{me} M. Folio). Notre excursion d'automne, organisée par Alain Ribadeau Dumas, a eu lieu le samedi 29 septembre après-midi, dans le Mareuillais sur la piste de trois grands soldats. Lors de la première étape, à Saint-Jean-Baptiste de Fontaine (présenté par Alain Blondin) et à la Ligerie (présenté par Alain Ribadeau Dumas), fut évoqué le souvenir de Charles de Gaulle, qui y fit de nombreux séjours entre 1900 et 1920, époque pendant laquelle la propriété appartenait à son père. La deuxième étape fut la forteresse de Villebois-Lavalette où furent évoqués par Alain Ribadeau Dumas le souvenir de l'amiral d'Épernon et celui du maréchal duc de Navaille. Enfin, au château d'Aucors, M. Claude-Henri Piraud conta la longue histoire du site et, en particulier, celle de la capitainesse d'Aucorn.

Que nos hôtes et nos guides soient ici remerciés à nouveau pour leur accueil et leurs commentaires toujours pleins d'intérêt. Un grand merci aussi à M. Alain Ribadeau Dumas, qui accepte de continuer à organiser nos excursions, avec la collaboration de M^{me} Jeannine Rousset.

Les quatre livraisons de notre *Bulletin* forment un volume de 628 pages, avec trente et un mémoires inédits d'histoire et d'archéologie périgordines. Que leurs auteurs soient ici remerciés, ainsi que tout ceux et toutes celles qui participent à l'élaboration de notre *Bulletin*. La première livraison a été consacrée à un bel « Hommage à Eugène Le Roy 1836-1907 », en commémoration du centième anniversaire de sa mort, illustré par douze contributions inédites sur ce personnage aux multiples facettes. Chaque livraison trimestrielle a fourni, comme d'habitude, les comptes rendus des réunions mensuelles des trois mois précédents, les Entrées dans la bibliothèque et la Revue de presse, établies mois par mois, complétées par les « Notes de lecture », et les pages intitulées « Dans notre iconothèque ». Les Petites nouvelles, avec les rubriques « Courrier des lecteurs » et « Demandes des membres », ont permis tout au long de l'année de fructueux échanges entre les 1 300 membres de notre association, en Dordogne, en France et dans le monde entier.

La bibliothèque continue à être ouverte tous les samedis après-midi grâce au dévouement de sa nouvelle équipe sous la direction de Patrick Petot, assisté de Jeannine Rousset et de François Michel. Les travaux de rangement et de conservation se poursuivent de façon à rendre la salle de lecture de plus en plus agréable et facile à utiliser. Notre bibliothèque s'est enrichie de plusieurs outils de recherche de grande valeur. Nous remercions tout particulièrement M. Cestac pour son index thématique des noms de personnes et de lieux de l'ouvrage de L. de Lamothe *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins*, qui fourmille d'informations sur les sites visités par l'auteur et sur l'évolution du monde rural au cours du XIX^e siècle (disponible sous forme papier ou sous forme numérisée). Une publication pourrait être envisagée dans le *Bulletin*.

La Mémoire du Périgord, c'est-à-dire l'index analytique de tous nos *Bulletins* depuis 1874, avait été informatisée en 1997 sous la direction de Roland Nespoulet, à partir des index analytiques annuels. Mais les logiciels utilisés pour créer cet outil étaient devenus obsolètes. Nous avons donc fait appel à un informaticien professionnel : *La Mémoire du Périgord* est à nouveau vivante ; elle est mise à jour au fur et à mesure et disponible sur l'ordinateur de la salle de lecture. Le retard est en cours de rattrapage, grâce à M. Blanchard que nous remercions vivement. Une prochaine étape sera sa mise en ligne sur Internet. Déjà la partie la plus ancienne de notre *Bulletin* est numérisée et disponible sur le site *Gallica* (jusqu'en 1938), de même que les *Annales de la Société d'Agriculture* (où furent publiés les *Voyages* de M. de Lamothe).

La révolution numérique que vit la SHAP repose pour le moment sur trop peu de personnes. Pour nous permettre de progresser, il faudrait que des membres de notre compagnie acceptent de s'investir dans cette tâche passionnante. Elle permet de résoudre bien des problèmes de recherche, de bibliographie, d'iconographie, de communication.

La vie quotidienne de notre compagnie est assurée par notre employée, M^{me} Sophie Bridoux-Pradeau. Ses tâches principales sont, bien sûr, la préparation du *Bulletin* sous la direction de M^{me} M.-P. Mazeau-Janot, directrice de nos publications, et le secrétariat, en collaboration avec vos administrateurs, mais aussi la gestion des entrées dans la bibliothèque en collaboration avec B. Delluc, J. Rousset et F. Michel. Pour simplifier sa tâche, il est demandé à chacun de privilégier désormais le courrier Internet.

Brigitte Delluc, secrétaire générale

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2007

Commentaire de la trésorière de la S.H.A.P sur l'exercice 2007

Madame, Monsieur, chers collègues,

Il m'est agréable de vous commenter ce bilan de l'année dernière.

Suite à la demande du père Pommarède j'ai accepté de prendre en charge ce poste l'an dernier.

J'ai souhaité travailler avec l'informatique. Notre nouveau président Gérard Fayolle et son conseil ont accepté l'achat de ce nouveau logiciel spécifique aux associations en mai dernier. Ce logiciel comprend une section Comptabilité et une autre Association. M. Mazelier (Société DMCI), de Sarlat, nous a installé ce logiciel appelé « EBP ».

Avec Mireille Miteau et Sophie Bridoux-Pradeau, nous avons utilisé ce nouveau dispositif qui nous a donné quelques difficultés au départ.

Le cabinet Hoche nous a conseillés pour la mise en place du Plan comptable et de l'A-nouveau du bilan 2007.

Sophie Bridoux-Pradeau nous a installé la liste des membres de l'association et nous avons, avec beaucoup de rigueur, pu surveiller le règlement des cotisations en fonction du choix de nos adhérents.

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'au courant du 2^e trimestre 2008 nous vous adresserons les reçus fiscaux pour 2008 qui vous permettront de déduire 66 % de votre cotisation sur vos revenus de l'année.

Venons-en à nos chiffres de 2007.

En ce qui concerne les recettes

Le poste *DIPLOMES* n'existe plus en 2007.

Pour ce qui est des *COTISATIONS*, la perte entre 2006 et 2007 est de 230 € soit 11 adhésions. Je pense que cette année, nous pourrions améliorer ce poste par l'effort de vous tous à trouver de nouveaux adhérents.

Il en est de même pour les *ABONNEMENTS*. L'écart de recettes entre 2006 et 2007 est de 686 €, ce qui correspond à 13 adhérents.

Notre *Bulletin* apporte à chacun d'entre nous beaucoup de bonheur à lire les comptes rendus de Brigitte Delluc sur les exposés des intervenants de qualité que nous avons chaque mois, ainsi que les articles choisis par Marie-Pierre Mazeau-Janot. J'invite donc ceux qui n'ont payé que la cotisation à compléter cette dernière par un versement complémentaire de seulement 30 € pour avoir les 4 bulletins par an.

Pour ce qui est des *DONS*. Ces derniers sont très faibles.

Les 312,79 € du *CNASEA* sont un complément reçu sur le dossier *Emploi Jeune* de Sophie Bridoux-Pradeau.

Les *VENTES DE LIVRES* ont été importantes par rapport aux années passées. Cela est dû au dynamisme de Marie-Pierre Mazeau-Janot et de Jeannine Rousset.

Rien de particulier sur le paiement de *PHOTOCOPIES*...

Les *LOYERS* sont payés régulièrement par nos locataires et les charges leur incombant (ordures ménagères) sont déduites des Impôts.

Les *INTÉRÊTS* sont ceux de nos placements financiers.

Le compte *EXCURSIONS* ne présente pas de commentaire. Mais nous pouvons remercier Alain Ribadeau Dumas de ses recherches et choix de lieux particulièrement attractifs pour notre bonheur à tous, deux fois par an.

La vente de l'ouvrage *LÉO DROUYN* est moindre mais cela était prévu.

En ce qui concerne les dépenses

Le compte *IMPRESSION DU BULLETIN* représente un solde inférieur à 2006, en raison de la diminution de l'impression et du dynamisme de Marie-Pierre Mazeau-Janot.

Les COTISATIONS représentent nos abonnements auprès d'associations extérieures.

Les FRAIS D'ENVOI DU *BULLETIN* ne présentent pas de commentaire particulier.

Le compte PAPETERIE présente un solde positif de 1 000 € par rapport au budget.

Pour ce qui est du poste EDF-GDF, ce dernier présente un supplément de 2 000 € qui est dû au relevé de gaz qui n'avait pas été fait par GDF en 2006.

Rien de particulier pour les IMPÔTS ET ASSURANCES ainsi que pour les SALAIRES ET CHARGES.

Nous avons cependant augmenté le salaire de notre personnel en juin dernier en fonction du coût de la vie et de leurs bons services.

Les ACHATS DE LIVRES restent standards en fonction des besoins.

Le poste ÉQUIPEMENTS ET FRAIS DE BUREAU est inférieur à 2006 et au budget en fonction de la mise en place d'un compte d'immobilisations du matériel avec un amortissement sur 5 ans. Ce poste ne comprend que le remboursement du leasing de la photocopieuse.

Le poste TRAVAUX comprend le petit entretien et la facture des travaux de sécurité du plancher de la salle de réunion, réalisés fin 2006.

Les postes suivants n'amènent pas de commentaire particulier.

Le bénéfice sur les excursions est de 1 700 €.

Dans le compte DIVERS ET SERVICES BANCAIRES, ces derniers représentent les intérêts de l'emprunt que nous avons souscrit sur les frais de remise en état de la toiture.

Les HONORAIRES sont ceux de M. Mazelier (DMCI), du cabinet Hoche pour les salaires et cabinet Lempereur.

Les CHARGES ANTÉRIEURES représentent un remboursement au CNASEA (trop perçu en 2006 suite au départ de Sébastien Pommier).

Les DOTATIONS sont celles des investissements informatiques (ordinateur – imprimante – logiciel) achetés en 2007, amortis sur 5 ans.

Le résultat négatif de 504 € est consécutif aux travaux importants payés en 2007.

Je n'ai qu'à remercier tous nos collègues de leur fidélité, notre président et le conseil d'administration de leur aide dans les différentes commissions.

Commission de contrôle des comptes

La commission de contrôle des comptes de la Société historique et archéologique du Périgord, composée de MM. Maurice CESTAC et Guy ROUSSET, s'est réunie le mercredi 23 janvier 2007 au siège de l'Association en présence de M^{lle} Marie-Rose BROUT, trésorière, et de M. Jean-Marie DEGLANE, trésorier-adjoint.

Elle a examiné des documents de produits et charges de l'exercice ainsi que les comptes financiers.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau à un résultat de - 504 €.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Suite à nos contrôles nous pouvons donner notre assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

En conclusion, elle estime que l'assemblée générale peut donner quitus à la trésorière, M^{lle} M.-R. BROUT pour la gestion 2007.

Les commissaires aux comptes :
Maurice CESTAC et Guy ROUSSET

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Bilan actif

Bilan				
	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 172	520	3 652	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	679		679	679
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 138	160	978	
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 989	680	5 309	679
Stocks				
Matières premières et autres approv.	12 842		12 842	12 842
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				116
Autres créances				580
Divers				
Valeurs mobilières de placement	33 036		33 036	31 813
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	86 772		86 772	94 599
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	132 651		132 651	139 949
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	138 640	680	137 960	140 629

Bilan passif

Bilan		
	Net au 31/12/07	Net au 31/12/08
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	111 351	97 542
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-504	13 809
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	110 848	111 351
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	13 916	18 361
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13 916	18 361
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	255	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	3 888	3 079
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 053	7 837
Produits constatés d'avance		
DETTES	27 112	29 277
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	137 960	140 629

Détail du bilan actif

Bilan				
	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/07	Net au 31/12/08
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205000 LOGICIELS	4 171,95		4 171,95	
- 280500 AMORT LOGICIELS		520,03	-520,03	
Concessions, brevets et droits assimilés	4 171,95	520,03	3 651,92	
Immobilisations corporelles				
- 213100 Batiments	679,32		679,32	679,32
Constructions	679,32		679,32	679,32
- 218300 Matériel de bureau	1 137,71		1 137,71	
- 281830 Amortis. matér.bureau et informat.		159,91	-159,91	
Autres immobilisations corporelles	1 137,71	159,91	977,80	
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 988,98	679,94	5 309,04	679,32
Stocks				
- 321100 OUVRAGES	12 842,00		12 842,00	12 842,00
Matières premières et autres approv.	12 842,00		12 842,00	12 842,00
Créances				
- 411000 Usagers				116,00
Usagers et comptes rattachés				116,00
- 441700 Subventions d'exploitation à recev.				579,59
Autres créances				579,59
Divers				
- 503100 BANQUE POSTALE (OPCVM)	33 036,40		33 036,40	31 813,00
Valeurs mobilières de placement	33 036,40		33 036,40	31 813,00
- 512320 CREDIT AGRICOLE (compte courant)	100,00		100,00	100,00
- 512321 CREDIT AGRICOLE (livret)	1 031,07		1 031,07	1 000,00
- 514000 BANQUE POSTALE	492,22		492,22	19 777,06
- 517100 Caisse d'épargne	60,82		60,82	86,82
- 517800 Livret d'épargne	85 071,93		85 071,93	73 618,69
- 530000 Caisse	16,21		16,21	16,21
Disponibilités	86 772,25		86 772,25	94 598,78
ACTIF CIRCULANT	132 650,65		132 650,65	139 949,37
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	138 639,63	679,94	137 959,69	140 628,69

BUDGET PRÉVISIONNEL 2008 DE LA S.H.A.P.

	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2007	Budget prévisionnel 2008
RECETTES				
Diplômes	288,00	168,00		
Cotisations	23 780,00	24 300,00	24 070,00	25 000
Abonnements	33 300,00	32 765,00	32 079,00	33 000
Dons	8 119,02	9 138,00	1 323,00	3 500
CNASEA	11 466,74	2 500,02	312,79	
Aide à l'emploi (CG 24)	4 357,50	742,50		
Ventes	1 649,09	2 533,56	4 139,17	5 000
Photocopies	403,02	317,20	55,78	
Loyers	24 996,01	27 463,57	26 814,80	28 500
Intérêts	1 480,27	3 696,81	3 711,24	4 000
Divers	705,89	409,82		
Excursions et congrès	5 345,00	5 560,00	5 215,00	6 000
Édition Léo Drouyn	1 084,05	3 878,29	716,00	500
Boîtes pour Bulletins	145,00			
Emprunt « apport travaux »	23 000,00			
TOTAL	140 119,59	113 472,77	98 436,78	105 000

	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2007	Budget prévisionnel 2008
DEPENSES				
Impression du Bulletin	25 954,06	23 888,37	23 242	25 000
Cotisations et abonnements	953,60	712,21	319	500
Correspondance, envoi bulletin	5 660,96	4 342,55	3 487	5 000
Papeterie	1 098,71	1 902,30		500
EDF-GDF-Eau	2 442,39	1 393,83	3 989	2 000
Impôts et assurances	14 026,52	13 177,07	13 650	14 000
Salaires et charges	40 280,09	23 725,96	23 766	25 000
Achats de livres	2 121,63	1 508,76	1 201	1 500
Équipements, frais de bureau	5 138,72	3 617,41	2 721	3 000
Travaux	53 713,08	19 511,67	15 811	19 000
Excursions et congrès	4 129,90	4 062,89	3 515	4 000
Réceptions, déplacements	1 059,49	383,63	450	500
Divers, services bancaires	2 035,91	36,69	626	500
Reliure Bulletins		893,37	767	2 000
Honoraires comptable + compta		507,10	2 400	1 400
Impôt sur sociétés			1 246	
Charges antérieures			1 070	
Dotations aux amortissements			680	
TOTAL	158 615,06	99 663,81	98 940	105 000

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 2007

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 96. Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- *Montaigne et l'Europe*, Actes du colloque international de Bordeaux 1992, Éditions interuniversitaires, Mont-de-Marsan
- X., 1930 : *La Société de Marie (Marianistes)*, Paris, librairie Letouzey (société fondée par l'abbé Guillaume Chaminade)
- Polydore (C.), 1884 : *Voyages en France, en Belgique et en Amérique*, Périgueux, Cassard frères imprimeurs
- Sol (Eugène), 1948 : *Un des plus grands papes de l'Histoire, Jean XXII (Jacques Duèse de Cahors)*, Paris, Gabriel Beauchesne et ses fils éditeurs
- Pommarède (Pierre), 1980 : *Périgueux oublié*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur
- Collectif, 2006 : *Sur les chemins de la Préhistoire. L'abbé Breuil du Périgord à l'Afrique du sud*, catalogue pour une exposition, Musée départemental de Préhistoire d'Ile-de-France (don de M. Frédéric Chappey, conservateur du musée d'Art et d'Histoire de l'Isle-Adam).

Entrées de brochures, tirés à part et documents

- *Le Gaulois du Dimanche*, n° 63, 27-28 février 1909, tirage édité le 29 septembre 2007 pour les membres de l'association Sem
- Delluc (B. et G.) (commentaires), 2006 : *Lascaux, la visite virtuelle*, DVD vidéo, éditions Sud Ouest (don de B. et G. Delluc)
- Delluc (B. et G.), 2007 : « André Leroi-Gourhan et l'art paléolithique », extrait de *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*, Actes du congrès du centenaire de la Société préhistorique française, Avignon 21-25 septembre 2004, tiré à part (don des auteurs)
- Delluc (B. et G.), 2007 : « André Glory, un préhistorien méconnu », extrait de *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*, Actes du congrès du centenaire de la Société préhistorique française, Avignon 21-25 septembre 2004, tiré à part (don des auteurs).

REVUE DE PRESSE

- GRHIN (Nontron), 2007, CR n° 370 : château des princes de Talleyrand à Chalais, commentaire sur la Maison de Talleyrand ; note sur les vitraux de Chartres mis à l'abri dans les carrières de La Tour-Blanche pendant la dernière guerre ; note sur Jean de Bretagne (2^e volet)
- *Cadouin, son abbaye et De la croisade des Albigeois aux guerres de Religion*, Actes du 12^e et du 13^e colloque des Amis de Cadouin, 2005 et 2006, publiés en 2007 : « Le temps des incertitudes » (M. Berthier) ; « Ses possessions et ses droits, leur dispersion » (M. Berthier) ; « Saint Louis est-il venu à Cadouin ? » (L. Grillon) ; « Une peinture murale médiévale de la crucifixion dans la chapelle haute » (B. et G. Delluc) ; « Simon de Montfort et l'ordre cistercien au temps des Cathares » (M. Berthier) ; « Charles VI et le suaire de Cadouin » (L. Grillon) ; « La date de la peinture de l'abside de Cadouin » (B. et G. Delluc) ; « Une cachette dans l'abbatiale de Cadouin » (B. et G. Delluc) ; « Nouveaux détails sur le vol du suaire en 1402 » (L. Grillon)
- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 83, 2007 : les paysans au XVIII^e siècle ; une épidémie au XIX^e siècle ; les Dalesme
- *La Vie à Audrix*, n° 36, 2007 : « L'histoire du cheval blanc » (R. Alix)
- *Le Journal du Périgord*, n° 154, 2007 : les nouveaux maîtres de forge ; les secrets des communistes
- *Annales du Midi*, tome 119, n° 258, 2007 : « Gironde et Dordogne, face à l'arrestation des Girondins en 1793 » (A. de Mathan).

COMMUNICATIONS

Le président salue M. André Mallet, ancien directeur du Tourisme de la Dordogne, fondateur de la Régie départementale du Tourisme de la Dordogne. Gérard Fayolle a présenté une conférence sur « L'Aquitaine de Mauriac » à Sorges le 3 novembre. Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) continue ses conférences sur « la Nutrition paléolithique » le 5 à Bordeaux au musée d'Aquitaine pour les Amis du Musée de l'Homme et le 9 à Bruxelles au Palais des expositions de l'Atomium. À noter : un salon mémoire « Résistance et déportation », les 17 et 18 novembre 2007 au nouveau théâtre de Périgueux.

Alain Ribadeau Dumas annonce une donation d'archives à notre société par M. Pierre Courcelle-Labrousse et nous l'en remercions très vivement : il s'agit des 90 documents provenant de ses archives familiales, à l'origine de l'article sur « L'ancienne forge de Combiers. 1786-1794 », paru dans le dernier fascicule de notre *Bulletin* (BSHAP, 2007, p. 381-414).

Jean-Jacques Gillot nous présente son nouvel ouvrage, *Les Communistes en Périgord, 1917-1958*, qui vient de paraître (Pilote 24 édition), avec une élogieuse préface d'un spécialiste estimé, Stéphane Courtois, directeur de recherches au CNRS. C'est une volumineuse synthèse, résumé de sa thèse de doctorat, soutenue il y a quelques mois à l'université de Bordeaux. « Dans notre province, où les traditions d'ordre étaient représentées par l'emprise radicale-socialiste, la révolution russe de février 1917, et surtout la prise de pouvoir bolchevique d'octobre suivant (en novembre, selon notre calendrier), la passion et l'engagement de milliers de fidèles induisit, dès 1919, une municipalité pré-communiste à Périgueux et des grèves politiques d'importance aux ateliers ferroviaires, l'année suivante. En s'appuyant sur des milliers de documents, sur des sources inédites et des centaines d'entretiens avec des militants et des dirigeants du parti communiste, comme auprès d'autres témoins de la vie publique, l'auteur retrace de nombreux itinéraires personnels et fournit les clefs pour une approche historique lucide sur les débuts contrariés du parti communiste en Périgord, sur son émergence au temps du Front populaire, ses déchirements à l'approche de la seconde guerre mondiale, la date de son engagement dans la Résistance, ses tentations de prise du pouvoir lors de la Libération et sa retombée durant la guerre froide. » (résumé de l'intervenant). Les deux précédents ouvrages de J.-J. Gillot, écrits à quatre mains avec Jacques Lagrange, développaient certains points particuliers abordés au cours de cette recherche : *Le*

Partage des milliards de la Résistance et L'Épuration en Dordogne selon Doublemètre.

Jean-Louis Glénisson et Joëlle Chevé nous présentent leur nouvelle édition de *La Belle Coutelière* d'Eugène Le Roy à partir d'un manuscrit qui a été vendu à la bibliothèque municipale de Périgueux en 1999 par les descendants d'Eugène Le Roy. C'est un document très soigné et très complet, vraisemblablement la dernière version mise au point par l'auteur en vue de sa publication. C'est une version plus complète que celles anciennement publiées. Il porte même des annotations qui semblent correspondre à la préparation de l'édition par l'auteur. J.-L. Glénisson fournit l'appareil critique de la nouvelle édition et Joëlle Chevé l'éclairage littéraire de ce manuscrit daté d'octobre 1902, peu après la mort de son fils, qui était étudiant en médecine. En outre, ce manuscrit d'E. Le Roy est le seul conservé parmi les romans de l'auteur. Aux Archives départementales de la Dordogne, il reste surtout des correspondances, en particulier un gros fonds d'archives mis en dépôt par la SHAP (série 2J).

J.-L. Glénisson nous présente ensuite les nouvelles acquisitions de la bibliothèque municipale de Périgueux et illustre sa communication par des photographies des principaux documents : en particulier, des fragments d'un manuscrit des *Antiquités de Vésone* de Taillefer (35 pages et 16 pages), qui mériteront d'être comparés à l'exemplaire que possède notre compagnie ; une vue de Saint-Front pendant les travaux, aux environs de 1872, par Antoine Barbreau ; une affiche de 1899 pour un magasin « Le Paris-Périgueux » ; un ensemble de dessins de Maurice Albe ; divers ouvrages parfois dédiacés (Charlotte de La Force, Fénelon, Eugène Le Roy, Léon Bloy) ; un ouvrage de bibliophilie contemporaine : *Arômes, odeurs et autres vents*, par Serg Gicquel et Isa Slivance, avec une couverture construite contenant un flacon de parfum.

Gilles Delluc évoque les relations ambiguës qui existèrent entre Jean Galmot et Stavisky. Ils étaient complices et avaient projeté de partir en Guyane. En 1926, Galmot dénoncera son comparse qui ira en prison (pour la seule fois de sa vie). Il sortira bien vite mais en voudra toujours à Galmot. Cet épisode, pratiquement inconnu, a été raconté, il y a peu, par l'universitaire américain Paul Jankowski et va faire l'objet d'une communication dans notre *Bulletin*.

Brigitte Delluc commente les interprétations cosmiques de l'art de Lascaux, qui ont fait l'objet récemment de publications dans les journaux et d'un film sur Arte : la Salle des Taureaux serait construite comme une carte du ciel (on pourrait dessiner le grand taureau avec certaines étoiles...) ; Lascaux serait illuminée par le soleil couchant

au solstice d'été si le porche ne s'était pas effondré ; l'un des bisons croupe à croupe dans la Nef serait pointé vers le solstice d'été et l'autre vers le solstice d'hiver. Les hypothèses avancées par M^{me} Jegues-Wolkiewiez, une « astro-archéologue indépendante », lui paraissent bien peu convaincantes : il y a tant d'étoiles dans le ciel...

M.-H. Rutschowskaya, conservateur général au département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, en avant-première sur une exposition qui aura lieu l'an prochain au Musée d'art et d'archéologie du Périgord, nous présente, grâce à de belles diapositives, le site égyptien exceptionnel du monastère de Baouit, que le Périgordin Jean Clédât (lire son portrait dans *Cent portraits périgourdins*, p. 196-197, par Marielle Mallet) découvrit au début du XX^e siècle, les fouilles qu'il y mena et celles qui se poursuivent aujourd'hui. « Le site du monastère de Baouit se trouve à environ trois cent soixante kilomètres au sud du Caire et à quatre vingt kilomètres au nord d'Assiout, à la lisière des terres cultivées. Entièrement ensablé, il forme un *kôm* archéologique qui s'étend sur 930 mètres du nord au sud et sur 410 mètres de l'est à l'ouest avec une excroissance à l'est de 200 sur 225 mètres. Deux nécropoles, au nord et au sud du *kôm*, ont été identifiées par J. Clédât ainsi que des constructions situées sur la falaise surplombant le site à l'ouest. La surface du *kôm* est entièrement couverte de buttes plus ou moins massives pouvant atteindre à certains



Vierge trônant, monastère de Baouit, fouilles musée du Louvre/Ifao, 2005.

endroits jusqu'à neuf mètres de hauteur par rapport au niveau du désert. C'est cette particularité qui attira l'attention de Jean Clédat (1871-1943), pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (Ifao), en 1900 lorsqu'il entreprit de prospecter la région. Cinq campagnes de fouilles, confiées à l'Ifao, se succédèrent de 1901 à 1913. Elles mirent au jour deux églises, dites « nord » et « sud », ainsi qu'un grand nombre de salles et de cellules pourvues d'oratoires souvent ornés de peintures murales. Après une interruption de soixante trois ans, le service des Antiquités de l'Égypte procéda à trois campagnes, au nord du *kôm* en 1976, 1984 et 1985. Les archives de J. Clédat, offertes au musée du Louvre par sa fille, M^{me} Jean Mallet (†), furent publiées par les conservateurs de la section copte en 1999. Une collaboration du musée du Louvre et de l'Ifao permit de reprendre les fouilles de 2003 à 2007. Durant ces cinq campagnes il fut possible de remettre au jour l'église dite « nord », en fait consacrée à l'archange saint Michel ainsi qu'un ensemble de pièces d'habitations. L'une d'elles (8,80 m x 5,10 m) est entièrement tapissée de peintures : motifs géométriques et végétaux, scènes de la vie de la Vierge, rangée de prophètes de l'Ancien Testament, moines fondateurs. D'après l'*Historia Monachorum in Aegypto*, rédigée en grec par un moine palestinien qui voyagea en Égypte en 394-395, le monastère de Baouit fut fondé par le moine Apollo vers 385-390. Dans *La Vie de l'abbé Daniel*, qui visita le monastère au VI^e siècle, on apprend qu'il abritait environ cinq mille moines. Ce nombre, même s'il est exagéré, témoigne de la renommée du lieu, confirmé par l'étendue du site et l'importance des structures, des peintures et des sculptures mises au jour. Dès 1902, le partage du produit des fouilles entre l'Égypte et la France conduisit le musée du Louvre, à partir de 1929, et le Musée copte du Caire, à partir de 1939, à créer chacun une *salle de Baouit*. Le site devint donc une référence essentielle dans les domaines de l'histoire de l'art et du monachisme, alors qu'une très petite partie du *kôm* avait été fouillée. Les campagnes à venir ouvriront sûrement la voie à une compréhension plus précise du site et de son histoire ainsi qu'à celle des objets conservés dans les musées. » (résumé de l'intervenante).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2007

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 98.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Testut (Michel), 2007 : *Vagabondages*, Périgueux, éd. La Lauze (don de l'éditeur)
- Gillot (Jean-Jacques), 2007 : *Les Communistes en Périgord. 1917-1958*, Périgueux, Pilote 24 édition (don de l'auteur et de l'éditeur)
- Bart (Jean), 1945 : *Histoire d'un groupe franc du maquis de Dordogne*, Périgueux, éditions Pierre Fanlac
- Dissard (Jean), 1926 : *Un martyr sarladais, le bienheureux Guillaume Delfaud, archiprêtre de Daglan (1733-1792)*, Sarlat, Michelet imprimeur
- Du Peyrou (M.-L.), 1938 : *Au Pays des légendes dans le Périgord Noir*, Avignon, Maison Aubanel père
- Deglane (Jean-Marie), 2007 : *Histoires peu ordinaires à Périgueux*, Bordeaux, Elytis édition (don de l'éditeur)
- Secret (Jean), 1974 : *Meubles du Périgord*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur (collection Le Miroir à facettes).

Entrées de brochures, tirés à part et documents

- Trois photographies panoramiques du château de Villebois-Lavalette (don de M. Fradin, propriétaire)
- Ancienne forge de Combiers, 1786-1794, un lot de 90 documents (don de M. Pierre Courcelle-Labrousse).

REVUE DE PRESSE

- *Sites et Monuments*, n° 199, 2007 : le château de Briday
- *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 104, n° 4 : « Le dernier maximum glaciaire et après... en France et en Espagne », actes de la table ronde du 9 décembre 2006 à Toulouse : la position du Badegoulien par rapport au Magdalénien

- GRAHC (Coutras), n° 31, 2007 : numéro spécial consacré à l'histoire des confins du Périgord, de l'Angoumois et de la Guyenne, à partir de documents du XV^e siècle conservés aux Archives nationales (1774, 1477 et 1480) concernant les frontières et la châtellenie de Saint-Aulaye

- *Le Journal du Périgord*, n° 155, 2007 : Alain Dubreuil, poète du fer

- GHRIN, CR n° 371, 2007 : Jean de Bretagne (3^e volet)

- *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 2007 : table quinquennale des travaux et publications de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux (2001-2005)

- *Église en Périgord*, n° 20, 2007 : démolition de la chapelle Notre-Dame de Toute Grâce du Centre hospitalier de Périgueux et déménagement du Christ en béton du sculpteur Met de Penninghen (5 m de haut et 3 m d'envergure), de l'autel, du baptistère et du bénitier à l'église Notre-Dame de Chamiers.

COMMUNICATIONS

Après quelques informations sur la vie de la Société et des indications sur les manifestations prévues ce mois-ci (hier, Gérard Fayolle donnait une conférence sur « L'Aquitaine de Mauriac » à Bordeaux et Gilles Delluc sur « Le Sexe au temps des Cro-Magnons » à Périgueux), et après élection des nouveaux membres, le président donne la parole à Serge Jard, qui présente l'ouvrage qu'il vient de diriger sur « Saint-Amand-de-Coly ». Ce livre est l'œuvre d'une association qui, à l'origine, il y a 30 ans, avait été créée pour sauver l'ancien hôpital du XV^e siècle, transformé au XVII^e siècle en une vaste maison bourgeoise et qui abrita l'école jusqu'en 1889. Aujourd'hui le bâtiment est non seulement sauvé de la démolition, mais il a été réhabilité et il appartient à la municipalité. Ce livre sur l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly, sur son village et son environnement, est l'œuvre de passionnés. C'est un ouvrage collectif destiné au grand public où chaque intervenant a apporté ses propres compétences : environnement géographique, géologique, visite de l'abbaye, avec de magnifiques photos mettant en valeurs les détails architecturaux et les sculptures, les combles, la chambre des cloches, les remparts, sans oublier la Grande Filolie et le petit patrimoine. Pour l'histoire du village, il manque beaucoup d'informations, car les archives ont été brûlées par le comité révolutionnaire. Très tôt, l'abbaye a décliné, sans que l'on en connaisse les raisons. À noter que l'école a été construite dans l'enceinte de l'abbaye et que la voie ferrée traversait la commune.

L'ouvrage a reçu un prix de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux.

Jean-Paul Gardet, maire du Lardin-Saint-Lazare, nous parle ensuite de sa commune qui vient de fêter son centenaire et offre la brochure réalisée à cette occasion par Amandine Lafon. Il rappelle que le grand homme du Lardin est Cyprien Brard. Cet homme a largement contribué au développement industriel de la commune en fondant en 1816 la Compagnie des Houilles du Lardin, de Royère et Brard, puis les Verreries de Brardville. Sa tombe dans le cimetière de Saint-Lazare continue à être entretenue par les employés municipaux. Le nom de la commune a changé plusieurs fois : Beauregard, Bersac, Le Lardin, Le Lardin-Saint-Lazare. Ainsi la poste a changé 6 fois de nom sans changer de place. L'histoire est faite de querelles de clocher entre le haut et le bas, de querelles de châteaux. L'histoire de la ville est liée à celle de l'usine Progil, devenue Société des Papeteries de Condat. Cette commune, la plus polluée du département, a fait de gros efforts d'assainissement et elle a reçu l'écharpe d'or de l'environnement.

À propos du Lardin, Gilles Delluc évoque les gisements paléolithiques de Badegoule (site éponyme) et de la Machonie, la mine de charbon d'où provient sans doute le petit bloc de charbon minéral trouvé à Lascaux, Marcel Ravidat qui, en 1963, est devenu ouvrier aux Papeteries de Condat après la fermeture de Lascaux.

Pierre Thibaud présente la réédition très revue et augmentée de son ouvrage sur *L'Auvézère et la Loue*, aux éditions Fanlac. Son patrimoine est lié à l'eau. Il y a des moulins partout. L'intervenant raconte que, pendant la guerre, le château de Peyzac a hébergé une centaine d'enfants, dont 30 petits juifs, sauvés par l'abbé Gallice. Pendant la guerre encore, au moment du drame du pont Lasveyras, les enfants de l'école, inconscients du danger et sans se faire remarquer, ont bombardé la colonne allemande avec des topinambours. Une jeune fille du village d'Orélie-Antoine travaille aujourd'hui au développement durable des Mapuches en Amérique du Sud.

Après la pause, Jeannine Rousset, vice-présidente, remplace Gérard Fayolle, retenu au Bugue, et donne la parole au Dr Gilles Delluc qui évoque Lascaux et la guerre. Le 20 mai, l'abbé Breuil avait quitté Paris pour Les Eyzies. Il rencontre un de ses jeunes cousins, Maurice Thaon, démobilisé, et lui donne de l'argent pour acheter un vélo. Après une hospitalisation à la clinique Delbès à Périgueux, à la suite d'une griffure à l'œil, l'abbé va rejoindre les abbés Bouyssonie à Brive. Pendant ce temps, Thaon réside chez les Pautauberge à Montignac, puis à l'hôtel du Soleil d'Or. Il recherche son frère. C'est ainsi qu'il prévient Breuil de la découverte de Lascaux et que celui-ci arrive le 21

à Montignac. L'intervenant évoque : la visite du comte Bégouen avec ses étudiants, dont Paul Fitte, quelques jours avant de prononcer sa leçon inaugurale à Toulouse, où il prendra nettement position contre les attaques antijuives ; les premiers relevés de Maurice Thaon et l'arrivée de l'archéologue allemand Richter qui lui propose sa collaboration mais cela ne se fera pas ; le projet de fouille de Amédée Bouyssonie avec Marthe et Saint-Just Péquart, qui seront plus tard exécutés comme collaborateurs ; Ravidat qui sera maquisard ; Marsal qui sera requis par le STO et envoyé en Autriche et qui aura la surprise d'y voir le film « La Nuit des temps » ; Simon Coencas qui échappera de peu aux camps de la mort ; Paul Fitte qui fera la campagne d'Italie et Monte Cassino et qui perdra sa femme et sa fille pendant ce temps-là à Alger ; M^{gr} Ruch, l'évêque de Strasbourg, qui résidait près de Périgueux, à la Rudeille...

Jean-Paul Auriac, depuis 25 ans, enregistre tous les témoignages concernant les loups. Son livre *C'était le temps des loups* (éditions couleurs Périgords) en est le reflet, après recherches complémentaires dans les archives. Le loup aurait pratiquement disparu du Périgord au début du XX^e siècle. Le dernier aurait été tué en 1941 ou 1942. Mais il était très fréquemment signalé au cours des siècles passés, depuis la préhistoire, en particulier depuis le loup de Font-de-Gaume. Au XVIII^e siècle, on en tuait plus d'une centaine par an. Il en demeure beaucoup d'anecdotes : des enfants auraient été mangés par le loup vers La Jemaye, dans la Double ; à Cadouin (à la Salvetat) est enterré un enfant tué par le loup en 1727 ; un autre a été mangé par le loup le 29 janvier 1914 à La Coquille. L'auteur a recueilli les recettes pour se débarrasser du loup, les rituels magiques (conjurations, *pater* du loup, retourner sa poche), les objets (pièges, cages à pieux, collier à loup), les récits de chasse à courre, les battues avec des fourches de bois et les chiens, les lieutenants de louveteries, les histoires de loup-garous dans la Double (êtres qui se dédoublent). Des primes étaient données pour les bêtes abattues et apportées à la préfecture. À Sainte-Sabine, un dolmen s'appelle « la case du loup ».

Gilles Delluc précise que le loup de Font-de-Gaume aux Eyzies est surtout net sur le relevé de Breuil. Il est bien moins évident dans la réalité. En revanche, dans les gravures de l'Abside de Lascaux, il y a un tracé de loup assez convaincant. Il y a une trentaine d'années, Jean-Pierre Bitard avait signalé une fosse au-dessus de la vallée de la Dordogne, qui pourrait avoir été une fosse au loup.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 2 JANVIER 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 95.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Edmond Jardel

FÉLICITATIONS

- Le général Gaudy, promu commandeur de l'ordre national du Mérite

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Collectif, 2007 : *Prehistoric art. Symbols and Representations*, Seokjangni Museum, Corée du Sud, avec un article (en coréen et en français) de B. et G. Delluc sur « Des croyances et des rites au Paléolithique en Europe », suivi d'une liste des principales découvertes d'art pariétal paléolithique en Europe (don de B. et G. Delluc)

- Société française d'Archéologie, 2007 : *Monuments de Corrèze*, Actes du 126^e Congrès archéologique de France, Corrèze 2005 (dédié à Bernadette Barrière et Geneviève Cantié).

Entrées de brochures, tirés à part et documents

- Delluc (Brigitte et Gilles), 2007 : « Jean-Baptiste de La Reynie (1759-1807), prêtre, écrivain, révolutionnaire, libertin, cambrioleur et soldat », extrait de *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 111, p. 131-154 (don de B. et G. Delluc)

- Lafon (Amandine), 2007 : *Centenaire du Lardin-Saint-Lazare*, Malemort, Maugein imprimeurs pour la commune du Lardin-Saint-Lazare, 2 exemplaires (don de la commune)

- Rutschowskaya (Marie-Hélène), 2007 : « Reprise des fouilles françaises à Baouit. Louvre/IFAO 2002-2003 », *Actes du huitième congrès international d'études coptes 28 juin-3 juillet 2004*, p. 311-322

- Plévert (Laurence), 2007 : *La recherche en Bourgogne : des Dijonnais au chevet de la grotte de Lascaux*, texte tapuscrit, très documenté, provenant du site Internet « speleos-fr@sophia.inria.fr ».

REVUE DE PRESSE

- *Échos GRAHC*, n° 15, 2007 : l'abbé Cheyssac ; Victor Faure, vétérinaire, pionnier de la lutte contre la tuberculose bovine
- *Taillefer*, n° 22, 2007 : Campagnac-de-Montclar (O. Point) ; une attaque de diligence près de l'auberge *Aux Portemanteaux* (B. Lesfargues) ; Villamblard an 6 (C. Paoletti)
- *GRHIN*, CR n° 372, 2007 : Albert de Calvimont (1804-1858) (Ph. Lalanne de Jonquel)
- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 111, 2007 : Jean-Baptiste de La Reynie (1759-1807) (B. et G. Delluc) ; le chevalier de Lanzac et ses fils sous la Révolution (F. d'Orcival) ; la vie dans l'entre-deux-guerres à Saint-Aubin-de-Nabirat (R. Lacombe)
- *Au fil de la Mémoire, Cahier du Cercle*, n° 17, 2007 : la paroisse et la châellenie de Vaudu (M. Biret) ; prêtres périgourds guillotins à Paris pendant la Révolution (R. Bouet) ; les châellains de Sauveboeuf à Aubas (1855-1891) (J. Lafond-Grellety)
- *ARAH*, n° 34, 2007 : Michel Eyquem de Montaigne (C. Malafaye) ; la famille Chadeau à Bosset (M. Duhamel)
- *Lo Bornat*, n° 4, 2007 : hommage à Eugène Le Roy, le 28 octobre 2007
- *Le Journal du Périgord*, n° 156, 2007 : Alain-Paul Bonnet (P. Serre) ; le repaire noble de Reignac (G. Clouzet)
- *Église en Périgord*, n° 24, 2007 : M^{gr} Georges Louis, ancien évêque de Périgueux.

COMMUNICATIONS

Le président offre ses vœux à tous les membres de notre compagnie, et tout particulièrement au chanoine Pierre Pommarède. Au nom de notre compagnie il manifeste toute sa sympathie à M^{me} Barathieu dont la maison vient de subir un terrible incendie.

Nous avons à déplorer la mort du chanoine Edmond Jardel. Gilles Delluc rappelle que ce prêtre fut vicaire à Montignac, avant d'être successivement curé de Plazac, archiprêtre de Notre-Dame de Bergerac, puis aumônier très apprécié de Beaufort et de la maison de retraite Parrot du Centre hospitalier de Périgueux. Très au contact des fidèles, il était un de nos plus anciens membres, très assidu à nos réunions, avec sa longue silhouette en soutane et sa cape ornée d'un fermoir en argent. Il avait bien connu l'abbé Breuil et fut plusieurs fois mêlé à des découvertes ou à des fouilles préhistoriques : à Lascaux,

en relation avec la famille Laval ; à l'abri Jardel II, qu'il fouilla avec Alain Roussot ; à Saint-Cirq du Bugue, car il faisait partie de l'équipe d'André Glory et Bernard Pierret, le jour de la découverte, et c'est lui qui, le premier, aperçut la gravure humaine magdalénienne. Il permit à B. et G. Delluc de retrouver la famille Laval et de reconstituer, grâce à leurs archives, le véritable historique de la découverte de Lascaux. De même pour l'historique de la découverte de Saint-Cirq. Très intéressé par les autographes (notamment des militaires périgordins, en particulier Bugeaud dont il publia une lettre inédite en 1976), il ne manquait pas de donner, lors des réunions, des indications extraites des catalogues de vente.

Comme le veulent les statuts, le quorum n'étant pas atteint (il faudrait aujourd'hui la moitié des membres de notre compagnie), l'assemblée générale est reportée automatiquement au mercredi 6 février.

La Fédération historique du Sud-Ouest nous informe que son prochain congrès aura lieu les 4 et 5 octobre 2008 à Bordeaux, au Musée d'Aquitaine, sur le thème de « L'Aquitaine au féminin des origines à nos jours ». Les propositions de communication devront être fournies avant le 1^{er} juin (voir les détails dans les Petites nouvelles). Dans le but de décroïsonner les petits pays qui composent l'Aquitaine, un des prochains bulletins de la FHSO fera l'inventaire des publications des sociétés membres, en particulier de la SHAP.

Gilles Delluc fera une conférence sur la « Nutrition préhistorique » à Évian le 20 janvier. Le 26 janvier, Brigitte Delluc fera visiter l'abri Pataud à un groupe d'étudiants en droit de l'université de Bordeaux, conduits par Dominique Audrerie. Tous les membres de la SHAP qui le souhaitent peuvent se joindre à ce groupe.

Jean-Marie Deglane nous présente son dernier livre aux éditions Elytis : *Histoires peu ordinaires à Périgueux*. Le but était de faire revivre des faits divers choisis par l'éditeur au cours des XIX^e et XX^e siècles. Pour cela, il lui a fallu étudier l'histoire de Périgueux pour pouvoir les resituer correctement. C'est une expérience toute nouvelle et très intéressante pour l'auteur de l'excellent livre *L'Automobile en Périgord. Cent ans d'histoires*. L'idée est de partir d'un faits-divers réel et d'en reconstituer le déroulement et la conclusion, compte tenu de l'époque et de l'environnement.

Gilles Delluc parle de Henri Lasserre, l'historien de Lourdes. « Il y a 150 ans se produisaient les apparitions de Lourdes. C'est un Périgordin, né à Carlux en 1828, Henri Lasserre de Monzie, qui les fit connaître au monde entier par ses écrits. Avocat à la cour d'appel de Paris, rédacteur dans divers journaux, il recouvra miraculeusement



Henri Lasserre (coll. Delluc).

la vue grâce à l'eau de Lourdes. Ses écrits, maintes fois réédités, amenèrent à Lourdes des milliers de pèlerins. Son père, Jean-Baptiste (1777-1854), chirurgien major du vaisseau *Berwick* (74 canons), s'était illustré à Trafalgar. Professeur de médecine à l'École pratique de Toulon, il fut maire du Coux. » (résumé d'après les notes de l'intervenant).

Gilles Delluc présente ensuite un montage sur l'origine de l'appellation des plus célèbres chevaux de Lascaux. « Le Diverticule axial de Lascaux est célèbre par ses "chevaux chinois", expression que l'on retrouve, dès le 12 décembre 1940, dans la bouche de l'abbé Henri Breuil. Ce dernier

connaît la Chine, depuis les années 1930, en raison des découvertes de Chou-Kou-Tien. En 1935, il pose devant les tombes Ming proches de Pékin, avec Teilhard de Chardin. Il a certainement vu les nombreuses représentations de chevaux, classiques de l'art chinois depuis le VIII^e siècle, et surtout le rouleau de soie figurant les *Cent coursiers* de l'empereur Qianlong (aujourd'hui au Musée national du Palais Taipei à Taiwan), peint par le jésuite milanais Giuseppe Castiglione (1688-1766), alias *Lang Shining*. Effectivement ces équidés, par la fidélité de leur rendu et par leur animation, évoquent ceux de Lascaux et justifient le surnom donné à ces derniers. » (résumé d'après les notes de l'intervenant).

Gilles Delluc annonce la sortie d'un nouveau livre sur *La France préhistorienne de 1789 à 1941* par Arnaud Hurel (CNRS éditions), dans lequel les activités du Suisse Otto Hauser aux Eyzies tiennent une grande place et dans lequel notre *Bulletin* est souvent cité en référence.

Le Pr Jean-Louis Aucouturier, accompagné de MM. Boisserie et Mayeux, président des Maisons paysannes, nous présente ensuite la Fondation du Patrimoine qu'il préside. Cette institution a été fondée en 1996. Elle est financée par une partie des successions en déshérence et son but est d'entretenir le petit patrimoine non classé. Elle est composée de 26 délégations régionales et de 100 délégations départementales. L'an dernier, la Fondation du Patrimoine nous a fait un don pour la réparation de nos cheminées. En Dordogne, plusieurs

entreprises pratiquent le mécénat via la Fondation du Patrimoine. C'est ainsi que les églises de Bars et de La Tour-Blanche ont été réhabilitées. 7 800 projets ont été soutenus depuis 2000, en relation avec les services départementaux : le service de l'architecture, le CAUE, le conservatoire du patrimoine. En Sarladais, les dossiers de couverture en lauzes sont subventionnés en priorité et la Fondation contribue à maintenir la profession de lauziers, en particulier la cueillette des lauzes. Elle peut aussi intervenir sur des éléments non classés dans des bâtiments classés comme des églises. Elle a aidé à la restauration du lavoir de Villamblard, de la jumenterie d'Hautefort. Grâce au mécénat de l'Air liquide et à M. de Royère, plusieurs chantiers ont été menés à bien en Dordogne.

Gilles Delluc remarque que la carte des cabanes couvertes de lauzes se superpose à celle du calcaire santorien du Sarladais (qui se délite naturellement en plaques). Pour les clédières, il rappelle leur importance nutritionnelle aux siècles derniers : la pomme de terre était peu consommée, car suspecte, et la châtaigne non traitée par dessiccation ne se conservait pas.

Dominique Audrière félicite les auteurs pour la restauration des toitures en lauzes, mais attire l'attention sur la nécessité de conserver les enduits anciens sur les murs. Pour lui, il faut faire attention aux restaurations trop drastiques qui donnent l'aspect du neuf.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 19 novembre 2007. Ont été élus :

- M^{me} Leprou-Rooy Martine, 9, rue Gambetta, 60270 Gouvieux (Réintégration) ;
- M. et M^{me} Gernelle Jacques et Geneviève, L'Ourmenet, 24330 Bassillac, présentés par M^{me} Marie-Françoise Diot et M. Jean-Loup d'Hondt ;
- M^{me} Lacotte Brigitte, Le Bourg, 24140 Beauregard-et-Bassac, présentée par M. Pierre Mullon et M. Gilles Delluc ;
- M^{me} Mullon Marie-Hélène, 4, rue du 4 Septembre, 24000 Périgueux, présentée par M. Gérard Fayolle et M^{me} Annie Bélingard ;
- M. et M^{me} Bovard Jacques et Nicole, Lycée Bertran-de-Born, 1, rue Charles-Mangold, 24000 Périgueux, présentés par M. Patrick Petot et M^{me} Danièle Petot.

ADMISSIONS du 4 février 2008. Ont été élus :

- M^{me} Lomont Bérangère, 2, rue Saint-Hubert, 75011 Paris, présentée par M. Claude Cluzeau et M. Didier Cluzeau ;
- M. Dulac Gilbert, La Brandière, 24260 Le Bugue, présenté par M. Gérard Fayolle et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M. Filet Emmanuel, 36, rue des Remparts, 24000 Périgueux, présenté par M^{me} Anne-Marie Faurel et M. Robert Bouet ;
- M. et M^{me} Mayeux Luc et Josette, Aux Feydies, 24380 Salon-de-Vergt, présentés par M. Lylian Duclaud et M^{lle} Nicole Alexis-Vidal ;
- M^{me} Colin Jo, 11, boulevard Claveille, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} Mireille Miteau et M. Gilles Delluc ;
- M. Carton Florimont, 6, rue Ludovic-Trarieux, 24000 Périgueux, présenté par M. François Michel et M. Stéphane Baunac ;
- M. Millet Louis, Le Bourg, 24110 Manzac-sur-Vern, présenté par M. François Michel et M. Stéphane Baunac ;
- M. Dunoyer Pierre, 5, impasse des Noyers, 24660 Coulounieix-Chamiers, présenté par M. François Michel et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M^{lle} Nicoulean Marie, 20, chemin des Veyriers, 24660 Coulounieix-Chamiers, présentée par M. François Michel et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M^{me} Dauchez Chantal, 20, rue Saint-Esprit, 24100 Bergerac, présentée par M. Dominique Audrerie et M. Gérard Fayolle ;
- M^{me} Grillon Jeanne, 14, rue des Géranioms, 24750 Trélissac, prend la suite de son époux Louis Grillon, décédé ;
- M. Le Cocguic Marcel, 24510 Sainte-Alvère, présenté par M. Gérard Fayolle et M. Jacques Lagrange ;
- M. Garnier Henri, 1, rue du Midi, 92200 Neuilly-sur-Seine, présenté par le président et la vice-présidente ;
- M. et M^{me} Desport Guy, La Rigeardie Basse, 24310 Bourdeilles, présentés par le président et la vice-présidente ;
- M. et M^{me} de Mercey Dominique, Le Bourg, 24350 Grand-Brassac, présentés par M. Gonzague de Beaucé et le président.

ÉDITORIAL

Pour plus de prosélytes

Depuis quelques années, le *lamento* chronique des sociétés savantes et autres associations ayant des publications semble inextricable. Notre *Bulletin* n'est pas en péril mais il ne faut toutefois pas en sous-estimer la fragilité. Le phénomène n'est pas une fiction.

Les publications ne sont certes pas en passe d'être menacées. Il suffit parfois de souffler sur des braises qui ne cherchaient finalement qu'à repartir à la première bourrasque. Et cette première bourrasque fut en 2007 la tomaison consacrée à Eugène Le Roy. Aussi, il était tentant de renouveler l'expérience. Après réflexion et concertation, des idées sont apparues comme une évidence. Nous sommes déjà enthousiastes à l'idée de nos prochaines publications. Ainsi pour l'année 2008, outre les Mélanges Pierre Pommarède, nous proposons deux thèmes à nos membres : L'Occitanie et la commémoration des 90 ans de la fin de la guerre 1914-1918.

Le potentiel d'études inédites et pluridisciplinaires est immense. C'est également par la vitalité de l'offre de textes que les pages du *Bulletin* s'enrichiront.

Et enfin, pour que le *Bulletin* soit une référence nous devons poursuivre le travail commencé en 1874. Il n'y a pas de *Bulletin* sans vous. Nous vous souhaitons plus nombreux prosélytes.

Marie-Pierre Mazeau-Janot

Appel à communications

Voici les thèmes de nos prochaines livraisons :

- 2^e livraison 2008 : *L'Occitanie* (15 avril 2008)
- 3^e livraison 2008 : *La guerre 1914-1918* (à l'occasion du 90^e anniversaire de l'armistice de 1918) (1^{er} juillet 2008)
- 4^e livraison 2008 : *Mélanges Pierre Pommarède* (15 juillet 2008)

Nous vous remercions de nous faire parvenir vos articles avant les dates indiquées à l'adresse suivante :

SHAP

Madame la directrice des publications
18, rue du Plantier 24000 Périgueux

ou bien par courriel : shap24@yahoo.fr

Collection du Bulletin

Après inventaire de la collection de notre *Bulletin* mise à disposition de nos membres pour consultation à la bibliothèque, il apparaît que certains fascicules font défaut. Aussi, nous recherchons tout particulièrement les livraisons suivantes :

1940, 2^e livraison

1943, 1^{re} livraison

1948, 1^{re} livraison

1951, 3^e livraison

1960, 2^e livraison

1963, 1^{re} livraison

1972, 2^e livraison

1974, 1^{re} livraison

1975, 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e livraisons

1976, 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e livraisons

1980, 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e livraisons

1982, 1^{re} livraison

Si vous êtes en possession de doubles, qui pourraient compléter nos manques, nous vous serions reconnaissants de contacter le secrétariat.

La jeune fille malade, le bon docteur et le vieux gredin.

Comment La Ferrassie devint propriété de l'État

par Diane LAVILLE

De l'histoire des gisements préhistoriques, nous connaissons la « grande », celle que nous racontons en tant qu'archéologues, bien souvent aussi celle de leurs inventeurs, mais que savons-nous de la « petite » histoire de ces sites, des circonstances banales ou tout à fait cocasses qui présidèrent à leur devenir après la fouille ? Si la documentation est sans aucun doute dispersée, difficile à réunir ou à retrouver, elle n'en existe pas moins, et le gisement de La Ferrassie est à cet égard un exemple parlant. Une vingtaine de lettres inédites adressées par le docteur Capitan à Denis Peyrony, et déposées dans les archives de la bibliothèque municipale de Périgueux (fonds Bordes), nous offrent le récit étonnant d'une transaction longue et délicate, à travers le regard, forcément partial, d'un acheteur désireux d'obtenir ce qu'il souhaite.

Joseph-Louis Capitan et la sauvegarde du patrimoine préhistorique français

J.-L. Capitan (Paris, 1854 – Paris, 1929) est médecin de formation : élève de Claude Bernard, interne des hôpitaux de Paris (promotion de 1878), il fonde en 1890 le premier laboratoire de pathologie et thérapeutique de la faculté de médecine de Paris, avant d'être nommé directeur du service des contagieux de l'hôpital militaire de Vincennes pendant la première guerre mondiale. Sa carrière médicale est riche d'importantes découvertes et de très nombreuses publications. Parallèlement, il se passionne dès l'adolescence pour la préhistoire, et devient à 18 ans l'élève de Gabriel de Mortillet à l'École d'Anthropologie de Paris. Il y deviendra professeur-adjoint d'anthropologie pathologique et de géographie médicale de 1892 à 1897, avant de succéder à son maître en 1898,

à la chaire d'anthropologie préhistorique, où il formera de nombreux préhistoriens, dont l'abbé Henri Breuil. Spécialiste de préhistoire américaine, il se voit confier la présidence de la Société d'Anthropologie puis de la Société des Américanistes de Paris, et occupe, à partir de 1907, la chaire d'américanisme du Collège de France.

En 1878, Gabriel de Mortillet, membre de la Commission des monuments historiques, est désigné lors d'une réunion de la Société d'Anthropologie de Paris (SAP), pour faire partie d'une future sous-commission chargée de la protection des monuments mégalithiques, qui verra le jour fin 1879¹. De Mortillet en deviendra le président en 1894 : Capitan, membre de cet organisme depuis plusieurs années déjà, en sera nommé vice-président durant

la première décennie du XX^e siècle. Dès ses débuts en préhistoire, par la fréquentation de son maître et de la SAP, Capitan est activement mêlé aux réflexions et aux actions qui se greffent autour de l'idée de sauvegarde du patrimoine préhistorique français. Les premières années du nouveau siècle voient se développer avec une certaine frénésie les recherches en préhistoire,



Le Dr Louis Capitan (coll. Mariani).

1. Les éléments historiques relatifs à la protection du patrimoine préhistorique français et à la mise en place de son cadre juridique sont issus de la thèse de doctorat d'Arnaud Hurel, *L'institutionnalisation de l'archéologie préhistorique en France métropolitaine (1852-1941) et l'Institut de paléontologie humaine Fondation Albert 1^{er} de Monaco*, Université de Paris IV Sorbonne, 2004.

et les vifs débats provoqués par l'affaire Hauser mettent en lumière l'absence problématique de jurisprudence concernant les gisements préhistoriques. En 1909, l'ancienne Sous-commission des monuments mégalithiques et des blocs erratiques se transforme en Section des monuments préhistoriques, dotée des mêmes droits que sa Commission d'appartenance, et pour laquelle Capitan est nommé vice-président ². Le rôle de cet organisme : inventorier, conserver et inspecter le patrimoine préhistorique. Pour cela, il est conseillé aux membres nommés qui ont en charge des départements, de constituer sur place un réseau d'auxiliaires : c'est ainsi que, par l'entremise de Capitan, Denis Peyrony sera nommé correspondant pour la Dordogne, par arrêté du ministre, le 24 mai 1910. Pour contrer les activités d'Hauser, Peyrony et Capitan sont chargés d'acheter autant de gisements préhistoriques périgordins qu'ils le pourront.

« Penser constamment à l'achat du gisement ³ »

La loi sur les monuments historiques est enfin votée le 31 décembre 1913, et pour la première fois en France, les gisements préhistoriques, et les terrains attenants, sont considérés comme des immeubles susceptibles d'être classés, et si nécessaire, de bénéficier d'une toute nouvelle mesure, le classement d'office. Le système du classement, tel que défini par la loi du 30 mars 1887, ne pouvait se faire qu'avec le consentement du propriétaire : en cas de refus de celui-ci, il ne restait à l'État que le recours à l'expropriation, mesure coûteuse et par conséquent très peu employée. Désormais, en de telles circonstances, et en vertu de l'article 5 de la loi de 1913, le classement peut être prononcé par décret en Conseil d'État, et donner lieu à une éventuelle indemnisation du propriétaire.

En ce qui concerne La Ferrassie, l'idée d'un achat est bien ancrée dans l'esprit de Capitan dès 1917 : à ce moment là, Peyrony est encore mobilisé, et c'est son ami l'instituteur Belvès qui travaille sur le site. La fin du bail qui leur avait été accordé en 1902 pour les fouilles du gisement arrivant à son terme, les deux hommes obtiennent, pour cause d'interruptions dues à la guerre, une prolongation de 3 ans. Une petite phrase, tirée d'une lettre datée du 21 octobre 1917, nous montre que la notion de préservation du patrimoine pour les générations futures avait déjà une large place dans les conceptions de Capitan, notion dont les développements iront grandissant au cours des décennies suivantes dans l'ensemble de la communauté des préhistoriens :

« Ce serait tout de même bien intéressant que ce gisement avec un bon témoin reste pour nos successeurs ».

2. Il le restera jusqu'à sa mort en 1929.

3. Extrait d'une lettre datée du 14 septembre 1917.

La Ferrassie en gage de reconnaissance

Denis Peyrony reprend les fouilles du grand abri de La Ferrassie à partir de 1918 et jusqu'en 1922, avec le succès qu'on lui connaît, entre autres, la mise au jour de deux nouvelles sépultures néandertaliennes, celles d'un fœtus (1920) et d'un jeune enfant (1921). Une lacune, dans la série de lettres examinées ici,



Denis Peyrony dans sa fouille de La Ferrassie
(cliché Fayolle, coll. SHAP).

nous amène directement en 1921, date à laquelle le projet d'achat s'accélère par le biais d'un curieux concours de circonstances. L'absence des lettres précédentes ne nous permet pas de connaître en détails les problèmes rencontrés par les deux préhistoriens avec le propriétaire du terrain (peut-être à propos du bail), problèmes que l'on devine cependant en lisant Capitan :

« Il faut absolument en finir avec le bonhomme de la Ferrassie et voilà une bonne occasion qui se présente. ⁴ »

De quoi s'agit-il ? Au cours de l'été et de l'hiver 1920-1921, Capitan guérit la jeune fille d'un ami, « qui a été à la mort pendant des semaines ⁵ », sans se faire verser d'honoraires. En témoignage de sa reconnaissance, l'ami en question propose de mettre 1 000 francs dans un cadeau que le médecin pourra choisir lui-même : une certaine Madame Barnett ⁶ – que l'on suppose être Anna Barnett, de la Société des Américanistes de Paris – pense immédiatement à La Ferrassie. L'affaire, qui doit se faire officiellement en dehors de Capitan, est arrangée ainsi : Peyrony est chargé de faire une proposition au propriétaire du gisement et d'informer Anna Barnett dès que l'accord sera donné, pour qu'elle fasse envoyer la somme convenue. En cas de refus par le « bonhomme », la solution envisagée par Capitan est sans appel : une demande de classement par le Conseil d'État. Ses propos sont rudes et on y perçoit en filigrane les séquelles laissées par « l'affaire du poisson ⁷ » :

4. Extrait d'une lettre datée du 20 février 1921.

5. *Ibid.*

6. Quel rôle joue exactement cette M^{me} Barnett dans la vie de Capitan, nous n'en savons rien, mais elle est très souvent citée dans la correspondance qu'il échange avec Peyrony.

7. Cf. à ce sujet : DELLUC (B. et G.), « L'affaire de l'abri du Poisson aux Eyzies : Otto Hauser non coupable », *BSHAP*, 1997, t. CXXIV, p. 171-177, 2 fig. et WHITE (Randall), *L'affaire de l'abri du Poisson, Patrie et Préhistoire*, Périgueux, éd. Fanlac, 2006.

« Voyez le bonhomme ne lui proposez pas d'abord le champ⁸ même sous condition que nous pourrions continuer à y mettre nos matériaux indéfiniment (ce qui pourrait susciter des difficultés). Proposez lui donc d'abord mille francs en lui disant ce qui est la vérité et s'il refuse, je ferai classer d'urgence son gisement au moment où notre bail finira. Qu'alors pendant six mois il ne pourra pas y toucher et qu'ensuite il sera exproprié mais que ce ne sera pas comme pour le poisson, que c'est nous qui nous en occuperons et qu'on ne lui donnera que très peu de chose. S'il refuse encore alors il sera temps de parler du champ ou au préalable de lui offrir 1200 mais pas un sou de plus. Quand nous aurons la Ferrassie nous pourrions je pense la repasser plus tard à l'état. Mais il faut absolument en finir.⁹ »

« Contraindre le gredin¹⁰ »

Les mois vont s'écouler, les lettrés enchaînent, Anna Barnetts s'impatiente, et Capitan s'inquiète, à trop tarder, de voir « les gens les meilleurs ou les mieux disposés [...] oublier et ce qui a été promis n'étant plus réclamé [finir] par être perdu¹¹ ». À la même époque, d'autres gisements préhistoriques de la Dordogne font l'objet d'une proposition d'acquisition par le biais de Peyrony et Capitan, ainsi pour la Micoque notamment, propositions accompagnées toujours des mêmes menaces de classement et de perte d'indemnisation pour le propriétaire si l'affaire tourne mal. Fin 1921, rien n'est réglé pour La Ferrassie, et le ton monte inexorablement : le gredin se transforme en « clochard tuberculeux¹² », Capitan parle d'ultimatum et le prix s'élève désormais à 1 200 francs. J.-L. Capitan connaît bien la procédure et c'est la prison qui attend le propriétaire qui persisterait à utiliser son gisement après classement.

« Pour la Ferrassie, il faut en finir j'en ai parlé à Verdier et c'est chose entendue s'il y a lieu. Ou bien le bonhomme nous vend 1200 francs le gisement vous avez les fonds il faudrait faire faire l'acte de suite et les payer aussitôt ou bien nous faisons classer d'office par le conseil d'État (ce sera l'affaire de 2 à 3 mois – nous venons de le faire pour deux monuments de Bretagne dont je vous ai parlé ; c'est fait) et dès lors sous peine de prison il ne peut plus toucher à son gisement. S'il y a procédure judiciaire de sa part, ce qui équivaut à un

8. Le champ en question est une parcelle de terrain d'environ 250 mètres, acheté par Peyrony et Capitan à Jules Dazenièr et Marie Giverzac, son épouse, le 9 février 1913, pour y déposer les déblais issus des fouilles de La Ferrassie, au lieu dit la Roche du Couyou, et dont l'acte de vente est également conservé dans le fonds Bordes de la Bibliothèque municipale de Périgueux.

9. Extrait d'une lettre datée du 20 février 1921.

10. Extrait d'une lettre datée du 14 avril 1921.

11. Extrait d'une lettre datée du 4 mars 1921.

12. Extrait d'une lettre datée du 19 octobre 1921.

procès dites le lui, il aura tout au plus quelques centaines de francs (et très peu) comme indemnité puisque ce sera vous ou moi aussi qui sera nommé expert. Je vous en prie faites lui cet ultimatum le plus tôt possible avant qu'il ne crève. Sans cela nous ne pourrions plus acheter et le classement serait peut-être plus difficile. ¹³ »

Deux notes issues du *Journal* de Peyrony ¹⁴ nous éclairent quelque peu sur les événements de cette fin de novembre 1921 : « 27 novembre. J'ai vu également ce jour Jourde au sujet de La Ferrassie. Je l'ai invité à presser sa fille de vendre. [...] 29 novembre. Vu M. Lassagne qui m'a dit que la v^e Castang pourrait vendre le gis¹ de La Ferrassie puisqu'elle l'avait reçu en héritage. Écrit à Jourde pour le prévenir que si sa fille n'acceptait pas à l'amiable on agirait de force en la faisant exproprier. » Ainsi, le propriétaire de La Ferrassie est bel et bien décédé à cette date : que le décès soit survenu brutalement entre le 21 novembre (date de la lettre précitée) et le 29 du même mois, ou qu'il y ait confusion dans les personnages (quel rôle joue ce Jourde, père de l'héritière, dans l'affaire ?), c'est désormais avec la veuve Castang qu'il faudra traiter.

« Pour la science et le pays ¹⁵ »

L'estime que Capitan porte à la nouvelle propriétaire est aussi peu élevée que celle qu'il témoignait à son mari. Sans doute par appât du gain, celle-ci semble hésiter à vendre, ou du moins revenir sur la promesse qu'elle aurait faite. Pourquoi, nous l'ignorons, en l'absence des informations contenues dans les réponses de Peyrony, mais la veuve reçoit le soutien du président du tribunal de Bergerac, ce qui exaspère au plus haut point Capitan, pressé d'en finir.

« Pour la Ferrassie rappelez à la femme sa promesse et exigez une décision : ou bien acte de vente : 1000 fr en comptant en bonne et due forme (je paierai les frais de notaire et vous lui offririez 1200 fr si elle rouspette encore). Si elle ne veut rien entendre je fais ouvrir de suite l'instance de classement et elle n'aura pas droit à un centime d'indemnité mais elle pourra avoir la visite des gendarmes.

[...] Faut-il écrire à ce président de Bergerac ? Comment cette vieille pouilleuse est-elle protégée par ce magistrat ? En tout cas rien à changer à nos propositions. On pourrait seulement éclairer le président. Dites moi si je dois faire quelque chose. ¹⁶ »

13. Extrait d'une lettre datée du 21 novembre 1921.

14. *Journal de Denis Peyrony, 1912-1948*, copie au Musée des Eyziès, original conservé par la famille Casalis.

15. Extrait d'une lettre datée du 11 mars 1922.

16. Extrait d'une lettre datée du 8 janvier 1922.

Peyrony s'exécute. Il note dans son journal, deux jours après cette lettre, le 10 janvier 1922, « Écrit à la v^{ve} Castang. ». Il conseille néanmoins à Capitan d'attendre et ce dernier prend encore une fois son mal en patience : au mois de mars 1922 cependant, Capitan suggère à son ami de s'entretenir avec le président du tribunal, quitte à offrir jusqu'à 1 500 francs s'il n'y a pas d'autre solution, mais pas de gaieté de cœur :

« [...] en lui faisant remarquer que c'est par extrême pitié (que la garce ne mérite pas) mais pas un centime de plus et dites lui bien qu'elle n'aura pas un centime du ministère et ne pourra plus toucher à sa grotte ni à l'abri que nous au contraire travaillons pour la science et le pays. Vous pouvez lui raconter le bénéfice formidable que nous avons tiré des squelettes !¹⁷ »

Au milieu du printemps 1922, un accord est enfin obtenu par Peyrony : le 25 avril, il achète 1 600 francs le gisement pour le compte du Dr Capitan, comme nous le signale une courte mention dans son journal. Auparavant, Capitan avait promis à Peyrony que les dispositions prises précédemment entre eux pour la redistribution du matériel archéologique resteraient les mêmes : tout revient au futur musée des Eyzies, quitte à faire quelques donations par la suite au Muséum ou au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Depuis le début des années 1910, ce sont en effet les subventions du ministère des Beaux-Arts qui permettent à Peyrony de poursuivre ses travaux à La Ferrassie et Capitan s'engage à ce que ce soit le cas même après son décès.

« Si nous n'avons pas substitué l'état à nous d'ici quelque temps je prendrai mes dispositions testamentaires pour qu'après moi les choses continuent de même.¹⁸ »

Dans le courant du mois de mai 1922, Capitan fait parvenir à Peyrony une procuration pour la signature de l'acte de vente, assortie de 400 francs, nécessaires peut-être en complément de la somme offerte par l'ami du Docteur. Cet acte, avec la note de frais, Capitan ne le recevra que fin septembre et s'en montrera plutôt contrarié :

« Il ne me paraît pas très bien fait. Je vais le montrer à mon ami l'avoué. Il a oublié de marquer la date de la prise d'hypothèque par le vieux père et pourtant il a joint un papier se rapportant à ceci et marqué d'ailleurs comme inutile.

17. Extrait d'une lettre datée du 11 mars 1922.

18. Extrait d'une lettre non datée, probablement fin 1921.

Et le plan ? Il me le faut absolument et avec les deux signatures, sans cela le jour où les bornes auraient disparu il serait impossible de savoir les limites. Enfin comme prix cela me paraît assez raide aussi. Mais avant de rien dire je veux savoir l'avis de Dulin (l'avoué). La somme de 230 francs, je crois, qu'il réclame comporte en tous cas, je pense, les 130 fr payés à l'enregistrement. Mais avant tout réclamez lui le plan. Je lui enverrai l'argent dès que j'aurai vu mon avoué et quand j'aurai ce plan.¹⁹ »

Cet acte nous ne l'avons pas, non plus que ce fameux plan de bornage, que Peyrony enverra à Capitan le 10 janvier 1923 (cf. *Journal* de D. Peyrony). Il doit pourtant en exister deux exemplaires de chaque, les uns dans les archives de Capitan, les autres dans celles du notaire, ou plus probablement dans celles du musée de Saint-Germain. En effet, et comme envisagé dès 1921, le gisement de La Ferrassie devient domaine de l'État, par donation, après la mort de Capitan (survenue le 1^{er} septembre 1929) : la station préhistorique étant placée dès cette époque sous la tutelle du musée des Antiquités nationales, l'acte et le plan s'y trouvent peut-être, et leur examen permettrait de compléter encore cette page de l'histoire du site. Quant à la procédure de classement tant annoncée par Capitan, elle ne sera lancée que bien plus tard et obtenue par arrêté... le 5 janvier 1960.

En guise de conclusion provisoire

De l'achat et de la donation de La Ferrassie, on ne connaissait jusque là que les quelques mots que Peyrony y consacre dans sa monographie de 1934 : « Trois ans avant son expiration (bail), en 1923, le Dr Capitan désirant faire l'acquisition des gisements, je lui abandonnai tous mes droits, sur la promesse verbale qu'à sa mort ils reviendraient à l'État.²⁰ » La version offerte par la correspondance inédite de Joseph-Louis Capitan est infiniment plus riche et plus complexe, tout comme la nature des protagonistes de l'affaire. De l'homme de cœur, du médecin généreux, du savant exemplaire, nous découvrons ici une facette moins connue et plus sombre, parfois cruelle, déjà entraperçue à l'occasion de l'affaire Hauser et de celle « du poisson ». Au-delà des individualités en jeu, c'est tout un fragment de la vie d'un grand site préhistorique périgordin qui se dévoile petit à petit, site qui est sans doute loin d'avoir livré tous ses secrets.

D. L.

19. Extrait d'une lettre datée du 29 septembre 1922.

20. Peyrony (Denis), « La Ferrassie, Moustérien - Périgordien - Aurignacien », in : *Préhistoire*, tome III, 1934, p. 1.

La porte de Mars à Périgueux : une relecture historiographique à partir d'un document inédit

par les participants du « PCR Porte de Mars »*

I. Présentation du monument

La porte de Mars est située dans le quartier de la Cité, à l'est de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne, aujourd'hui dans un îlot d'habitations situé entre les rues de la Cité, Émile-Lafon et Émile-Combes. Deux tours en grand appareil sont conservées dans le jardin de M^{me} Pigearias. Elles forment l'une des portes monumentales de l'enceinte de la ville fortifiée du Bas-Empire. Cette enceinte, constituée de courtines et de tours et appuyée sur le bastion de l'amphithéâtre, enfermait dans une surface réduite la ville du Bas-Empire (5,5 ha). Cette conception urbaine est diamétralement opposée à celle de la ville ouverte du Haut-Empire qui s'étendait alors jusqu'au méandre de l'Isle. La rétraction du tissu urbain dans le périmètre de l'enceinte délaïsse alentour

* Projet collectif de recherches autour d'Hervé Gaillard, David Hourcade, Jean-Pascal Fourdrin, Claudine Girardy-Caillat, Dominique Lévêque, Elisabeth Pénisson et Dominique Tardy.

les riches résidences (domus des Bouquets, actuel musée Vesunna), les édifices publics (forum, thermes) et même le temple de la déesse tutélaire de la ville (la Tour de Vésone) du début de l'Empire.

L'enceinte devient, au Bas-Empire, une des rares – sinon la seule – parures monumentales de la ville, tel que l'a démontré Louis Maurin¹. On sait de plus que ce sont souvent les portes qui ont concentré les attentions (forme, décor) et les investissements financiers les plus lourds de la part de la puissance publique et ce, dans une période de relative récession économique et d'un évergétisme qui semble passé de mode. À Périgueux, la qualité architecturale de la porte de Mars témoigne bien du caractère prestigieux et honorifique de la nouvelle construction édilitaire.

L'ouverture de la porte vers la voie de Limoges – même s'il existait bien évidemment d'autres portes urbaines – a semble-t-il été privilégiée aux axes routiers vers Agen ou vers Saintes et Bordeaux. Cette dernière est pourtant la capitale, à partir de la Tétrarchie, de la province d'Aquitaine Seconde dont dépend Périgueux.

Dans son état actuel, la hauteur conservée de la porte monumentale est de 4,80 m dans le jardin de M^{me} Pigearias, comportant une partie des deux tours. L'enfouissement important dans les terres du jardin étant évalué à près de 4,30 m, la hauteur restituée de l'édifice est de plus de 9 m. Les tours de la porte ont un saillant comparable à celui des autres tours de l'enceinte.

L'élévation des tours est sobrement décorée de pilastres lisses à faible ressaut terminés en chapiteaux, également lisses, à deux tores superposés et un 1/4 de rond. Quatre pilastres sont apparents sur la tour nord, quatre sur la tour sud. Le décor des pilastres se poursuit sur les corniches superposées de l'entablement complet.

Érigé au Moyen Âge, un mur en moellons ferme le passage entre les deux tours en grand appareil, masquant depuis lors un arc supposé donnant sur un passage sous voûte.

On considère la porte de Mars comme l'entrée principale du castrum jusqu'au XII^e siècle. À cette époque, la famille éponyme de Périgueux, *domicelli castri* des comtes de Périgord eux-mêmes établis sur l'amphithéâtre, aurait installé une maison forte sur la porte et la courtine du rempart au nord. L'entrée

1. MAURIN (L.), « Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire », dans MAURIN (L.) (dir.), *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, 2^e colloque Aquitania (Bordeaux, 13-15 septembre 1990), 6^e suppl. Aquitania, Bordeaux, 1992, p. 371. Voir la synthèse sur l'enceinte de Claudine Girardy-Caillat, « Périgueux », dans GARNY (P.), MAURIN (L.) (dir.), *Enceintes romaines d'Aquitaine*, Documents d'Archéologie Française, n° 53, 1995, p. 146-148.

dans le castrum est alors déportée au nord par une brèche dans l'enceinte, désignée sous le nom de « porte de la Cité », « porte d'Itier ou de Périgueux ». Cette seconde porte se trouverait dans l'axe de l'actuelle rue de la Cité².

La réouverture de l'enquête dans le cadre d'un Projet collectif de recherches en 2005, à la faveur de l'autorisation des propriétaires, donne l'occasion de porter un regard sur la façon dont les « antiquaires » perçoivent le monument au cours du XIX^e siècle.

II. La Porte de Mars au temps de Taillefer

Le précurseur de l'archéologie périgourdine, Wlgrin de Taillefer, jugeait ce monument d'une trop grande qualité pour avoir été élevé ex-nihilo pour le rempart du Bas-Empire. Dans les *Antiquités de Vésone*³, Taillefer fait donc s'insérer le monument dans le péristyle fortifié d'un temple dédié à Mars au cours du I^{er} siècle et élevé sur l'initiative de Pompée. Il situe ce sanctuaire sous l'église Saint-Étienne de la Cité. Il réalise en 1809 une vue cavalière (fig. 1) qui montre le vaste péristyle avec en effet, sur le flanc est du quadrilatère, les deux tours de la porte de Mars. Elles comportent un fort glacis et un fossé périphérique qui protègent une entrée sur pont, selon un dispositif assez curieux. Selon lui, les concepteurs de l'enceinte tardive auraient choisi de remployer l'édifice en gardant son appellation.

La gravure (fig. 2) qu'il fait exécuter avant 1826 par Bardon pour les *Antiquité de Vésone* – sur la base d'un levé exécuté par Joseph de Mourcin – présente alors un monument trapu, dépourvu du rempart qui le jouxte et du mur qui en obture l'entrée. La partie supérieure est à peine figurée sous les broussailles qui couronnent le monument. Une base sur deux assises est disposée en ressaut, servant au départ des pilastres. La hauteur restituée est assez réduite, tandis que le diamètre des tours est équivalent. Les tours flanquent une entrée à l'archivolte étroite, pourvue d'un décor similaire à la porte Normande.

Taillefer donne une brève description de la maison forte médiévale qui a coiffé la porte et des décombres qui s'accumulent à son pied. Il a conscience que la restitution faite par Bardon n'est pas très fiable. Aussi, fait-il inscrire en pointillés le niveau d'enfouissement de l'édifice sous le jardin de l'époque, effectivement bien plus haut que le terrain actuel.

2. Sur la réoccupation du site voir LAFON (G.), « Recherches sur la topographie ancienne de Périgueux », *BSHAP*, t. LXXXIX, 1962, p. 53 et surtout HIGOUNET-NADAL (Arlette), *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Étude démographique historique*. Bordeaux, 1978, p. 26 et n. 13.

3. Taillefer (Wlgrin de), *Antiquités de Vésone*, 1821, p. 324-328 ; 1826, pl. XIV.

Comme on l'a dit, Taillefer ne pouvait concevoir l'élévation d'une porte monumentale en grand appareil – avec un évident souci de majesté – au cours de la période jugée décadente du IV^e siècle. Les invasions germaniques avaient selon lui abattu les derniers fondements de la civilisation. Avoir inséré les blocs architectoniques et les inscriptions monumentales du temps de la grandeur de la ville dans le rempart était clairement, pour lui, l'indice de la fin de la romanité. Une certaine parenté transparait d'ailleurs dans certains passages des *Antiquités* entre la description qu'il fait de ces événements et le vandalisme dont sa propre collection d'antiques avait été victime pendant la Révolution française.

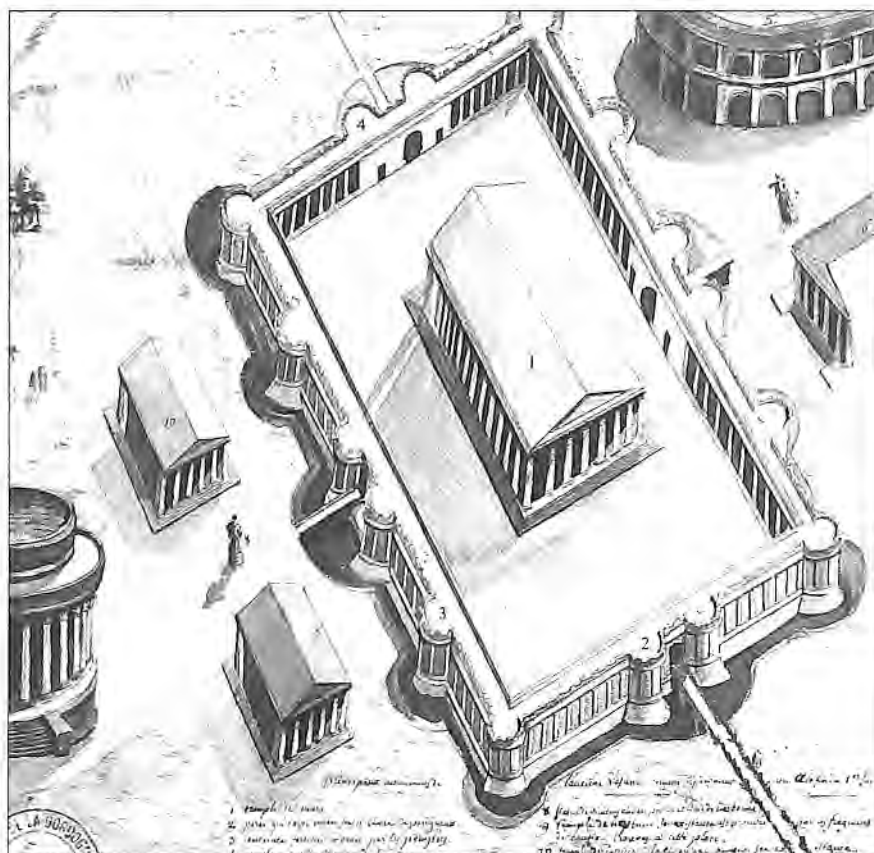


Fig. 1. – Extrait de « Reconstitution des principaux monuments de l'ancienne Vésone comme ils devaient être à la fin du I^{er} siècle.

1 Temple de Mars ; 2 **Porte qui existe encore qui est sous le château de Périgueux** ;
3 Enceinte fortifiée et ornée par les Pompées ; 4 Château Barrière ... »,
par Wlgrin de Taillefer, 1809, A.D. Dordogne, Ms 29.



Fig. 2. – La Porte de Mars. Gravure de Bardon fils, extrait de TAILLEFER, *Antiquités*, II, 1826, pl. XIV.

III. La Porte de Mars au temps d'Édouard Galy et Félix de Verneilh

La tenue du Congrès archéologique de France à Périgueux en 1858⁴ a consacré les vestiges antiques de Vésone et a donné à la communauté scientifique, le vénérable Arcisse de Caumont en tête, l'occasion de prendre en considération Périgueux parmi les grandes cités au patrimoine enrichi et valorisé. Le congrès a également permis de mettre en avant les nouveaux tenants de l'érudition régionale qu'étaient, entre autres, Édouard Galy, conservateur du musée du Périgord et Félix de Verneilh, inspecteur de la Société française d'archéologie (S.F.A.)⁵.

La porte de Mars, visitée à cette occasion, avait donné lieu à des commentaires élogieux des congressistes. S'est imposée, dès lors, la nécessité d'acquérir pour la collectivité ce précieux monument, de le connaître plus avant et d'en entamer une restauration d'ampleur.

La relation d'Arcisse de Caumont donne la mesure de l'importance du site :

4. *Congrès archéologique de France (Périgueux-Cambrai, 1858)*, Paris-Caen, 1859.

5. Félix de Verneilh, membre de l'Institut des provinces, inspecteur de la S.F.A., est familier des problèmes d'enceintes urbaines. À l'époque, il vient juste de publier dans le *Bulletin monumental* de 1858 une « note sur les remparts de Constantinople ».

« Il s'agit d'une portion de l'enceinte romaine, qui, masquée par une couche épaisse de décombres, offre cependant à son sommet l'indication d'une sorte d'arc de triomphe : il y a deux tours semi-circulaires, entièrement revêtues de pilastres doriques dont on ne voit plus que les chapiteaux et l'entablement ; il y a probablement aussi dans l'intervalle, en arrière d'une courtine du moyen âge grossièrement construite en moellons, une porte monumentale. Que ce fragment de l'enceinte de la cité ait appartenu à un péristyle fortifié du temple de Mars, comme le pense M. de Taillefer, ou ce qui est beaucoup plus vraisemblable, qu'il appartienne à la même construction que le reste des murs romains, mais avec tout le luxe d'ornements et de matériaux qui pouvait convenir à la principale entrée, à la **maîtresse-porte** de la cité [note : il en existait une, de forme tout à fait analogue à l'enceinte gallo-romaine de Bourges] ; il n'en importe pas moins de dégager ce précieux monument romain. Une fois mise en lumière par un simple déblai qui a été déjà demandé à plusieurs reprises, mais dans des circonstances moins favorables, la porte romaine de la cité deviendra, aux yeux de tous, une des richesses monumentales de la ville, et sa conservation sera désormais assurée. M. de Caumont se plaît même à espérer avec MM. Galy et de Verneilh, qu'elle deviendra bientôt le point de mire d'une de ces rues nouvelles qui doivent rayonner de la place Francheville, et qu'elle contribuera puissamment à la décoration de la ville de Périgueux ⁶ ».

Au registre de l'acquisition, les tentatives d'achat de la parcelle avaient rencontré le refus catégorique des propriétaires, malgré l'aide financière de la S.F.A. ⁷. La municipalité s'était également montrée rétive à engager des frais pour acquérir ce monument. Édouard Galy se désolait en 1874 de n'avoir pu faire « comprendre à l'administration municipale l'importance qu'il y avait, pour la ville de Périgueux, à devenir propriétaire d'un édifice qui aurait appelé dans nos murs le monde entier des curieux et des savants : et voilà comment cette porte gigantesque, véritable arc de triomphe, est encore cachée et ne reparaitra à la lumière que lorsque notre Société [la SHAP] aura tenté de nouveaux efforts, avec le concours de la ville de Périgueux, qui a un intérêt réel à sauver ce monument ⁸ ».

Édouard Galy et Félix de Verneilh, avec l'aide du journaliste Eugène Massoubre, décident de conduire une opération archéologique sur le site. Ils obtiennent un consentement verbal des propriétaires du terrain et une allocation de 500 francs de la S.F.A. pour prendre en charge les terrassements.

6. C.A.F. Périgueux-Cambrai, 1858, p. 6-7.

7. CAUMONT (A. de), *Abécédaire ou rudiment d'archéologie. Ere gallo-romaine*, t. III, Caen, 1870, p. 205, n. 3.

8. GALY (É.), « Enceinte murale gallo-romaine de la Cité, à Périgueux », *BSHAP*, t. I, 1874, p. 61.

Peu de temps après, en 1862, le journal de grande diffusion qu'est *L'Illustration*⁹ titre « La porte de la cité romaine de Périgueux déblayée aux frais de la Société française d'archéologie », montrant une gravure exécutée par Jules de Verneilh avec, sur le principe de la gravure de Bardon, une porte monumentale restituée. Cet article, très laconique par ailleurs, amorce une polémique d'ampleur sur la réalité du dégagement de la porte et sur la réalisation effective des fouilles de Galy et Verneilh après 1858. C'est l'abbé Audierne, ancien inspecteur des Monuments Historiques pour le département de la Dordogne, qui attise la polémique par voie de presse – locale puis nationale – en mai 1862¹⁰ sur la porte « faussement déblayée à Périgueux ». Tenu à l'écart des activités du Congrès archéologique de 1858, il trouvait là l'occasion de claironner de vieilles idées que la communauté scientifique avait définitivement enterrées. Il est en effet le seul à croire encore, à la suite de Taillefer, que la porte de Mars constituait la réaffectation de l'entrée d'un portique du temple du même nom.

Après la controverse d'Audierne, tous les archéologues ne pourront que douter du sérieux de la restitution de Verneilh et Galy¹¹. Le plan (sans échelle) et l'élévation restituée de la porte (fig. 3) établis par J. de Verneilh ne sont envoyés qu'en 1869 à la S.F.A. L'année suivante, ils paraissent dans l'*Abécédaire* d'A. de Caumont¹², véritable ouvrage fondateur de l'archéologie française. La gravure de la porte de Mars n'est assortie d'aucun commentaire sur les parties vues et sur la part d'imagination qui a présidé à son élaboration.

C'est ce silence qui provoqua le doute chez plusieurs archéologues de la première moitié du XX^e siècle, dont Charles Durand et Pierre Barrière¹³.

Pourtant de nombreux détails dans la restitution diffèrent du dessin de Bardon. Ils démontrent une observation plus rigoureuse du monument. Ainsi, l'élévation restituée respecte le diamètre distinct des deux tours, mais aussi le couronnement avec des pilastres prolongés. De même, le soubassement est imaginé avec des bases de pilastres jusqu'au sol. Quant à l'ouverture unique de la porte, elle est figurée avec un cintre plus large que sur le précédent dessin.

9. PAGET (P.), « La porte de la cité romaine de Périgueux déblayée aux frais de la Société française d'archéologie », *L'Illustration*, mars 1862.

10. AUDIERNE (F.-G.), « Un mot sur une porte romaine prétendue déblayée et démasquée et qui ne l'est pas », Périgueux, 1862 (extrait de *L'Écho de Vésone*, 26 mai 1862), même article dans *L'Illustration*.

11. ADRIEN BLANCHET (*Les enceintes romaines de la Gaule. Étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, Paris, 1907, p. 184) doute dans sa synthèse de la réalité des fouilles de 1860 à Périgueux.

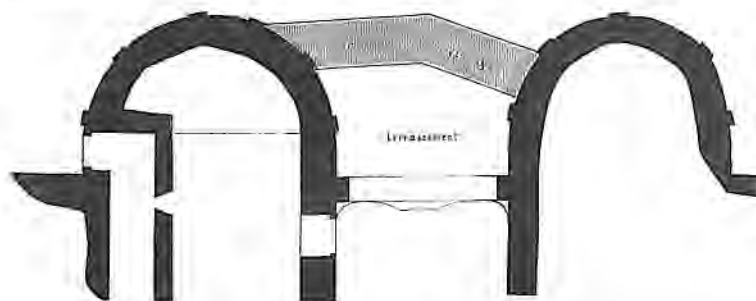
12. t. III, Caen, 1870, p. 205.

13. DURAND (Charles), *Fouilles de Vésone (compte-rendu de 1910-1911)*, Périgueux, 1912, p. 19 et pl. IV ; *Fouilles de Vésone (compte-rendu de 1912-1913)*, Périgueux, 1920, p. 67-68 ; BARRIÈRE (Pierre), *Vesunna Petrucoriorum. Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine*, Périgueux, 1930, p. 176-177.



J. de Verneilh del.

Porte dite de Mars, à Périgueux.



Plan de la porte de Périgueux.

Fig. 3. — « Porte dite de Mars à Périgueux », J. de Verneilh del.,
tiré d'A. de Caumont, *Abécédaire...*, 1870, p. 206-207.

IV. Un croquis de fouilles retrouvé aux archives de la Société historique et archéologique du Périgord

En préparation de la fouille réalisée dans le cadre de la nouvelle recherche sur le site, l'un d'entre nous (HG) a eu la chance de retrouver un layis d'Édouard Galy représentant la porte de Mars (fig. 4). Il s'agit d'une encre rehaussée d'aquarelle contrecollée sur carton (44 cm x 30 cm). Le document n'avait probablement pas été reconnu jusque là car il ne constitue qu'un relevé partiel cantonné à un profil général d'une tour et à la moitié d'un arc. La porte de Mars n'était en outre pas désignée expressément.

Au-delà de l'intérêt de ce document pour la représentation de la porte dans ses parties masquées, il donne du crédit au relevé de 1869 effectué par Jules de Verneilh. Celui-ci n'est donc pas une œuvre d'imagination.



Fig. 4. – « [Porte] principale du castrum de la cité de Vésone », lavis d'Édouard Galy (c.1860), archives SHAP, AD 19J.

Le relevé (fig. 4) est un document de travail composé de métrés, de croquis et de notes manuscrites. Des ratures et pointillés y figurent. Elles donnent la mesure des parties observées et de celles restituées. On y reconnaît l'écriture et le crayon maladroit d'Édouard Galy, notamment dans les parties de restitution.

Ce document graphique, fait à l'occasion du sondage réalisé vers 1860, regroupe plusieurs dessins. Le plus abouti est une élévation montrant la moitié de la façade principale de la porte. Des croquis complémentaires, plus petits, sont l'esquisse d'un plan, un détail de l'une des tours, une restitution générale et deux représentations de blocs particuliers.

Sur l'élévation, l'appareil a été indiqué. Depuis le sol, on trouve successivement la base du piédroit sud de la porte, quatre assises appartenant à ce piédroit, le chapiteau qui les surmonte et un arc qui vient prendre appui sur lui. Plus haut, seules les moulures ont été dessinées, sans les joints. Leurs contours délimitent l'architrave, la frise et la corniche sommitale qui apparaît en pointillés. Sur la frise, un arrière-train d'animal (lion ou cheval) a été figuré avec la mention « au Musée ? », mention finalement biffée.

Les claveaux de l'arc sont au nombre de neuf, y compris la clef dont seule la moitié gauche est représentée. Les lits en coupe radiaux apparaissent à partir du deuxième claveau. En partie haute, l'extrados est arasé. Dans l'angle supérieur gauche, un écoinçon est composé d'un bloc carré et de deux blocs triangulaires. La courbure de l'arc est soulignée par une archivolt. Parallèlement à cette moulure, on remarque sur la tête des claveaux une ligne de cavités qui se répartissent à une distance régulière des lits en coupe.

Des dimensions ont été reportées sur le dessin. Les principales sont 2,45 m pour la moitié de la longueur de l'architrave ; 2,82 à 2,84 m pour la hauteur de l'arc depuis sa naissance jusqu'au lit d'attente de la clef ; 2,11 m pour le rayon de l'intrados. D'autres mesures portent sur les blocs et les profils des moulures.

Sur la partie gauche de l'élévation, le dessinateur a reporté la vue de côté d'un pilastre de la tour contiguë. La base de ce pilastre se situe à la hauteur de la première assise lisse du piédroit de la porte. Les assises courantes ont été numérotées de 2 à 9. Le haut du chapiteau correspond au lit d'attente des blocs supérieurs de l'arc. Au-dessus, on retrouve l'entablement figuré dans l'élévation de la porte.

Dans l'espace correspondant à la baie, on voit représenté un mur en petit appareil aux blocs inclinés dont le sens du pendage varie selon les assises. Il est appelé « mur du VIII^e ou IX^e siècle » et figure le mur de fermeture qui relie encore de nos jours les deux tours de flanquement.

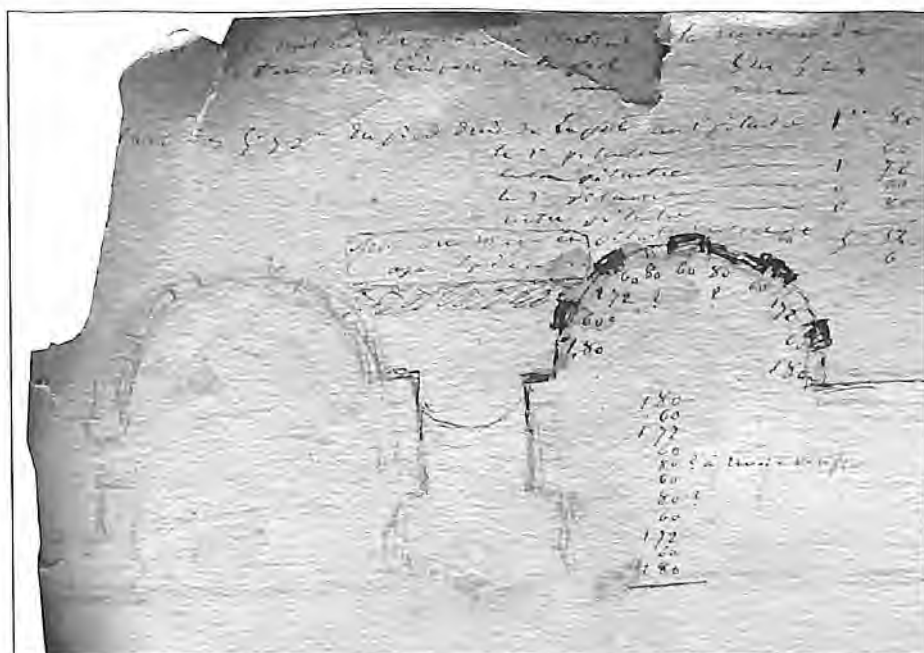


Fig. 5.

La deuxième figure (fig. 5) est un plan schématique de l'ensemble monumental sur lequel a été indiqué le mur de fermeture médiéval, ainsi que la répartition des cinq pilastres de la tour sud. Une liste associée au schéma donne la largeur des éléments saillants et leur écartement, avec la mention « à vérifier ».

« ... du milieu du pilastre central à la réunion de la tour et de l'imposte de la porte : 5,525 m

... était dès 5,52 m du pied droit de la porte au 1^{er} pilastre : 1,80 m

le 1^{er} pilastre : 0,60 m

entre pilastre : 1,72 m

le 2^e pilastre : 0,60 m

entre pilastre : 0,80 m ? à revoir et à vérifier

pilastre central : 60 cm

5,52 m »

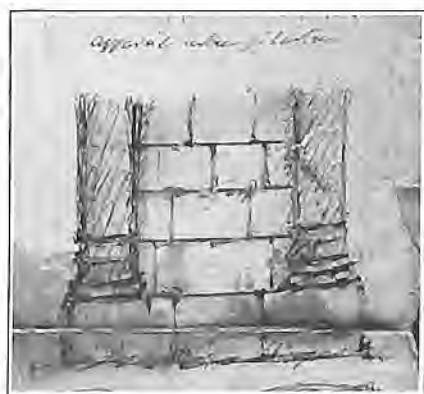


Fig. 6.

La troisième figure (fig. 6) a pour légende « appareil entre pilastres ». Elle montre le détail du bas de l'élévation de l'une des tours. La dernière assise représentée est celle qui porte le numéro 5 sur le premier dessin.



Fig. 7.

La quatrième figure (fig. 7) est une restitution de l'état d'origine, avec l'hypothèse d'un porche profond et celle d'un couronnement circulaire des tours au niveau de l'entablement.



Fig. 8.

La cinquième figure (fig. 8) est un profil de l'archivolte formé d'une doucine entre deux listels.

La dernière figure (fig. 9) concerne la « pierre au-dessus de la clé de l'arceau ». C'est le lit d'attente de cette pierre qui est représenté, avec son trou de louve en position centrale. La limite du bloc avancée selon un tracé curviligne du côté de la Cité, c'est-à-dire vers l'ouest.

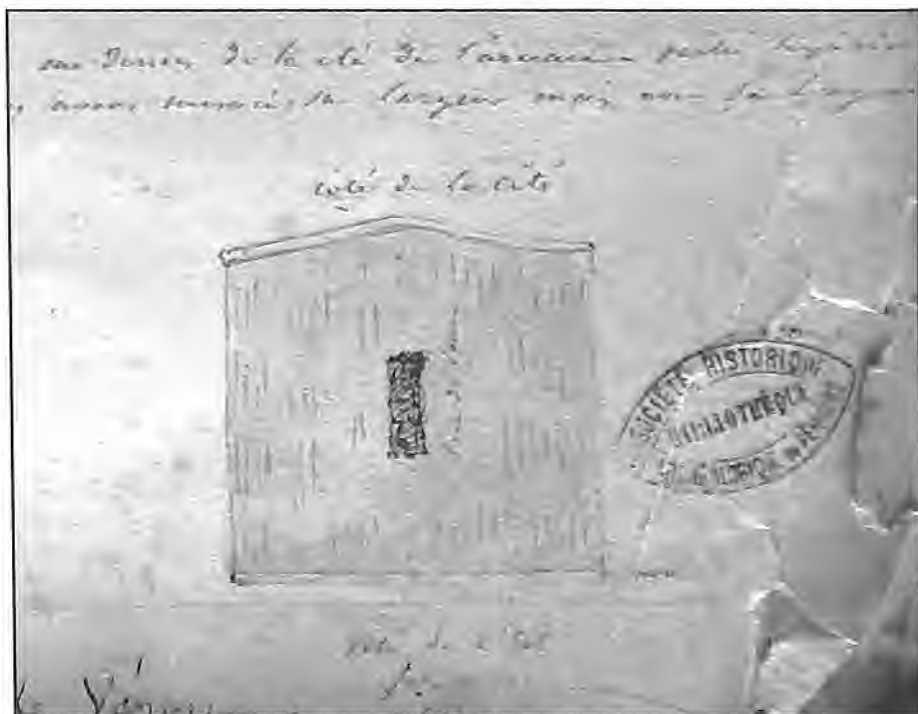


Fig. 9.

« Pierre au dessus de la clé de l'arceau – partie supérieure. Nous avons mesuré sa largeur mais non sa longueur »

Cette dernière figure met en évidence une exploration archéologique sur la partie sommitale de l'arc, au niveau du lit d'attente d'un bloc. La fenêtre du sondage a cependant dû être étroite, compte tenu de l'observation limitée au bloc.

En bas de page, est collée, sur un morceau de papier, une note de Joseph de Mourcin sur l'histoire du château de Périgueux :

« Note de M. de Mourcin : La maison Bardon était autrefois un château fort faisant partie de la citadelle de Vésone. C'était un monument public. La famille de Périgueux qui était toute première investie du commandement de l'enceinte entière, et elle en devint propriétaire en grande partie par usurpation, comme tous les grands feudataires mais avec le devoir de la défense commune, le château de Périgueux était donc encore monument public »

Conclusion

Telle qu'elle a été décrite par Galy, la fouille de la porte de Mars effectuée vers 1860, aurait consisté à abattre la base de l'épais mur fermant l'entrée qui, depuis le Moyen Âge, masquait à la vue le saillant complet

des tours. Ce mur aurait ensuite été rétabli¹⁴. C'est donc une fouille en sape qui aurait été pratiquée, suivant, si l'on en croit le dessin, le contour de la tour sud jusqu'au piédroit de l'arc. Au-delà de l'observation des élévations masquées, on ignore comment l'intérieur de la porte a pu être figuré sur le plan, à moins d'une progression sécurisée sous un boisage dans des déblais instables.

Les fouilleurs Galy, Verneilh et Massoubre ne se sont pas contentés d'aborder la partie basse, mais ont également reconnu le monument par le haut.

Le croquis de fouilles retrouvé à la SHAP lève tous les doutes sur l'examen réel des entrailles du monument à l'origine de la gravure largement diffusée en 1862. Il constitue une étape, jusque là oubliée, dans la connaissance de ce monument exemplaire.



*La tour nord de la porte de Mars, sondage de 2006
(photo D. Hourcade).*

14 GALY (É.), *op. cit.*, n. 7.

Un livre ancien de botanique médicale par Ervé Fayard, médecin à Périgueux en 1548

par Sophie MIQUEL

Imprimé en 1548 à Limoges, l'ouvrage d'Ervé Fayard, médecin à Périgueux, est riche d'informations tant sur la langue parlée à Périgueux au XVI^e siècle que sur les maux et remèdes de cette époque. Cet ouvrage est conservé à la bibliothèque municipale de Périgueux, dont le catalogue est en ligne sur Internet.

Cette traduction d'un ouvrage de l'Antiquité sur les plantes date de l'époque où la botanique faisait totalement partie de la médecine. Aujourd'hui encore, le latin est la langue officielle de la botanique pour les descriptions des espèces végétales, et cet ouvrage reste très actuel dans sa forme, présentant une liste de plantes avec leurs usages, dans le but explicite d'être compris par tous.



L'ouvrage d'Ervé Fayard, bibliothèque municipale de Périgueux, PZ 736
(cliché S. Miquel).

1. L'ouvrage

En 1548, Ervé Fayard, médecin à Périgueux, publie à Limoges cette traduction « en langue française » du texte de Galien sous le titre : *Sur la faculté des simples medicamans avec l'addiction de Fucse¹ en son herbier, de Silvius² & de plusieurs, autres declayree l'analogie, et potissime simifié si plusieurs en a le simple. Et quels par affinité de facultez sont antiballomenes c'est a dire surrogeables que l'on appelle quid pro quo. Le tout mis en langage françoys par studieux home maystre Ervé Fayard natif de Perigueux.*

L'ouvrage est présenté en ces termes : « Notre cher bien aymé Ervé Fayard natif de notre ville de Périgueux [...] par le bon zèle qu'il a de la chose publique [...] pour soulager [...] pour auoir secours en leurs maladies [...] il a fait translaté et traduit les simples de Galen de latin en langue françoys avec plusieurs additions d'auteurs fameux mesmenant de Leonard Fucse en son herbier avec plusieurs autres particuliers livres faycts et traités par Galen a ce que chacun i puisse auoir recours. En quoa faisant il a vaqué par grand espace de temps et travaillé à grand frais [...] sans en auoir aucune récompense. À

1. Léonhart Fuchs (1501-1566).

2. Jacques Dubois ou Jacobus Sylvius (1478-1555).

cette cause pour satisfaction ou récompense de partie de son labeur il fayroet uolontiers imprimer les dictz livres par les libraires qui lui playroet pour être vendus et distribués par lui [...].

Cet ouvrage de 398 pages se compose de 11 livres : c'est un catalogue de plantes avec leurs usages, accompagnés de recettes. Ce médecin de Périgueux dit avoir passé beaucoup de temps à traduire le texte de Galien, et rédige ce livre pour soulager et que chacun puisse y avoir recours contre la maladie. Il n'hésite pas à compléter le texte antique et explique dans son avertissement au lecteur comment sont transcrits certains sons : l'usage de la cédille et des accents sont explicités, les usages des ph, f, ill sont précisés, « afin que la façon d'écrire ne t'engendre confusion » :

« ç prononcera comme s [...] g devant n le prononcer grassement [...] ê devant etre prononcé comme a [...] ne trouveras ph car notre f suffit [...] une virgule mise sur la lettre e prononcera comme o [...] jamais ne prononcera t sauf en ces mots satisfaire fistules destitué ... »

Il s'agit aujourd'hui du plus ancien document botanique publié par un Périgourdin. Il est conservé à la bibliothèque municipale de Périgueux, dans les réserves du fonds Périgord (Réserve PZ 736) et indexé dans le catalogue consultable sur Internet³. Cet ouvrage est également référencé dans le catalogue de la bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM, Paris), à l'Académie de médecine (Paris), à la bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève (Paris), à la Bibliothèque nationale de France, ainsi qu'à la bibliothèque municipale de Besançon. Edouard Galy, premier président de la SHAP, de 1874 à 1887, en possédait un exemplaire⁴, ainsi qu'Edmond Lespinas⁵.

Le livre de la bibliothèque de Périgueux est présenté ainsi :

« Traduit de : *De Simplicium medicamentorum temperamentis et facultatibus*

Édition : A Limoges : cheux Guillaume de la Noalhe, 1548

Notes : Marque typogr. au titre et au colophon. Portr. du traducteur à la suite de l'avertissement. Hervé Fayard, né à Périgueux en 1507

Rel. bradel, demi-toile saumon, pièce de titre en maroquin brun, pièce de l'adresse en maroquin vert, titre et adresse dorés, filets au dos. Incomplet du f. sig. Q8. Mentions ms. dans les marges, à la fin du privilège, et au dos du f. CC2. Bords rognés, mouillures ».

3. Nos remerciements s'adressent à M. J.-L. Glénisson, directeur de la bibliothèque municipale de Périgueux, pour nous avoir permis de consulter l'ouvrage.

4. *BSHAP*, 1875, t. II, p. 53.

5. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), « Hervé Fayard », *BSHAP*, 1907, t. XXXIV, p. 193-195.



Page de titre de l'ouvrage d'Ervé Fayard,
 bibliothèque municipale de Périgueux, PZ 736 (cliché S. Miquel).

2. L'auteur Ervé Fayard

A. Dujarric-Descombes⁶ situe la famille des Fayard en Périgord : le premier Fayard cité est Helies Fayard, élu consul en 1393. Parmi ses descendants se trouvent prud'hommes, juges, lieutenants, avocats et conseillers de la ville, trois maires de Périgueux, en 1481, 1526, 1557. Il cite l'abbé Audierne pour qui ce médecin Ervé Fayard serait né à Périgueux en 1507.

L'auteur Ervé Fayard fait figurer son portrait page 5, une plume à la main en train d'écrire, le béret sur la tête, et il s'adresse à son lecteur lui

6. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), *op. cit.*

expliquant ses objectifs : « D'Ervé Fayard Périgourdin c'est au vif du corps le protrait d'icelui l'interieur engin montrent les eures qu'il a fayct. » A. Dujarric-Descombes ⁷ le décrit ainsi : « Avec sa grasse figure rasée que surmonte un large bérêt, Fayard a l'apparence d'un bon vivant. Assis à son pupitre, il tient la plume avec laquelle il écrit son livre ; ses yeux fixes semblent chercher le mot français qui doit traduire le grec de Galien. »

Cet érudit est cité dans des études d'histoire de l'orthographe⁸. Il aurait inventé le caractère typographique u pour distinguer le u du v. Il est également répertorié par A. Claudin dans son histoire des imprimeurs⁹. A. de Roumejoux¹⁰ cite les propos suivants au sujet de cet auteur : « On croit que Rabelais avait en vue de ridiculiser Fayard et son galimatias de français latinisé dans l'apothicaire limousin¹¹ ». A. Dujarric-Descombes¹² complète les informations, et note cette remarque : « Or le livre de Pantagruel où se trouve la boutade contre les verbocinations latiales avait paru 16 ans avant le livre de Fayard qui ne peut être l'écolier Limousin observe Clément-Simon ».



Portrait d'Ervé Fayard, figurant dans son ouvrage, bibliothèque municipale de Périgueux, PZ 736 (cliché S. Miquel).

7. Ibid.

8. BOUILLON (B.), 2007, <http://bbouillon.free.fr/univ/hl/Fichiers/Cours/orthog.htm>

9. CLAUDIN (Anatole), *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1900-1914, 4 vol.

10. ROUMEJOUX (A. de), BOSREDON (Ph. de), VILLEPELET (F.), *Bibliographie générale du Périgord*, Périgueux, publication de la SHAP, imprimerie de la Dordogne, 1897-1902, 5 vol.

11. CLAUDIN (A.), *Catalogue de livres anciens rares et curieux, ouvrages sur les beaux-arts et les sciences, livres à gravures, curiosités littéraires, pièces sur l'histoire de France, raretés bibliographiques, archéologie provenant de la bibliothèque de Feu M. le Docteur E. Galy...* Paris, A. Claudin, 1889.

12. DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), *op. cit.*

3. Les sources : Galien de Pergame et Leonhart Fuchs

Dans son histoire de la traduction pharmaceutique, Henri Van Hoof souligne que l'apparition de l'imprimerie fit apparaître une nouvelle catégorie de lecteurs ne comprenant pas le latin. Il s'en suivit une demande de livres en langue vulgaire réalisés par des médecins, des juristes, des humanistes protestants. Les œuvres de Galien furent traduites par Jean Canappe en 1542, Jean Bauhin en 1544, Martin Grégoire en 1545, Jean Brèche en 1545, Hervé Fayard en 1548 ¹³.

Né en 129 ap. J.-C. à Pergame, Galien est un médecin dont l'influence fut considérable dans l'Antiquité comme dans les Temps modernes. Après ses études, il voyagea beaucoup, mais fut surtout le médecin de l'empereur Marc-Aurèle, de son fils Commode ainsi que de Septime Sévère. Il écrivit de nombreux ouvrages tant sur la médecine que sur la philosophie.

Son œuvre scientifique est une sorte de mise au point finale de l'état des connaissances de la médecine et de la biologie humaine pendant l'Antiquité ¹⁴.

L'importante œuvre de Galien se trouve aujourd'hui numérisée dans diverses versions, sur le site de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine, analysée par Véronique Boudon. « L'œuvre de Galien de Pergame (129-210) se distingue autant par son ampleur que par la diversité des sujets abordés. Rien ou presque n'a échappé à cet esprit curieux qui aborde avec une égale aisance la médecine et la philosophie, l'anatomie et la physiologie, la thérapeutique et la pharmacologie, mais aussi l'éthique et la rhétorique, ou encore la poésie et la comédie, pour ne citer que quelques-uns de ses principaux centres d'intérêt. » La première édition imprimée des œuvres de Galien en grec est sortie à Venise en 1525. La parution des traductions en langue latine, a précédé celle du texte grec, tel est le cas de l'édition de Diomède Bonardus (Venise, 1490) ¹⁵.

Leonhart Fuchs (1501-1566), botaniste et médecin allemand protestant, fait des études supérieures à Erfurt et Ingolstadt où il obtient en 1524 son diplôme de médecine. Professeur à l'université de Tübingen, il montra un véritable talent d'observation par la manière dont il décrit et figura avec fidélité environ 400 espèces indigènes dans son *De historia stirpium commentarii insignes*, etc. (Bâle, 1542, in-fol.). Dans son ouvrage, un texte précis et une

13. VAN HOOF (Henri), « Notes pour une histoire de la traduction pharmaceutique », in *Meta*, 2001, vol. 46, n° 1 (Presses de l'université de Montréal), p 154-175. Version numérique consultable sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.erudit.org/revue>

14. MAZLIAK (P.), *Naissance de la biologie dans les civilisations de l'Antiquité*, Paris, éd. Vuibert, 2007, 384 p.

15. BOUDON (V.), 2007, http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/galien_vf.htm

illustration détaillée permettent d'identifier l'espèce botanique, en opposition à certains ouvrages aux dessins fantaisistes.

4. Le texte

« Nourriment est ce que augmente corporelle substance. Médicaments est ce que simple ou composé la peut altérer (entendez aux fins de guérir) ». Deux index accompagnent l'ouvrage, l'un en latin, l'autre en français. Henri II, fils de François I^{er}, accorde le permis d'imprimer à Fontainebleau le 6 décembre 1547.

TABLE LATINE DES SIMPLES MEDICAMANS EN QUELLE le premier nombre designe le liure, et le second la partie dudict liure.	
A Biga. 7. 92. Abrotonum. 6. 1. Abliuthium. 6. 52. Acacaphs. 6. 9. Acanthace. 6. 11. Acanthus. 6. 10. Acatia. 6. 216. Acetosa. 7. 34. Acida palmula. 6. 12. Acetum. 6. 7. Aconitum. 6. 13. Acorum. 6. 12. Aste. 6. 14. Adiantum. 6. 5. Adraschne. 6. 31. Agelops. 6. 9. Ara. 6. 1. Aspidillus. 6. 49. Agallochum. 6. 15. Agaricum. 6. 4. Agnus castus. 6. 2. Agrimonia. 6. 100. Agrostis. 6. 3. Aison. 6. 6. Alzoon. 6. 6.	Aioga. 3. 92. Albucus. 6. 49. Alcea. 3. 20. Alcibiadium. 3. 171. Alcionia. 3. 217. Alibium. 6. 42. Alisa. 3. 195. Alisma. 6. 76. Alyson. 6. 16. Alleloya. 3. 136. Allium. 3. 55. Aloe. 6. 15. Alquequengi. 3. 79. Alune. 6. 17. Altea. 6. 34. Alteraxacon. 3. 42. Altercum. 3. 81. Amaracus. 6. 18. plus 8. 37. Amarantum. 6. 22. Ambar. 3. 201. Ambarum. 3. 201. Ambra. 3. 201. Ambrosia. 6. 19. Ambubeya. 3. 42. Amron. 6. 10.

Index en latin de l'ouvrage d'Ervé Fayard,
bibliothèque municipale de Périgueux, PZ 736 (cliché S. Miquel).

Environ 800 noms de plantes sont répertoriés dans la table analytique, incluant les nombreux synonymes latins et français présentés dans le texte. Pour chaque plante, Ervé Fayard fait référence à l'herbier de Leonhart Fuchs. Les plantes sont numérotées par livre, classées par usage médicinal. Ervé Fayard traduit les informations de Fuchs, Pline, Dioscoride sur des plantes indigènes de France (Paeonia ou Pivoine ou Rose de notre Dame ; Quercus robur ou Chêne ; Potentille ; Porrum ou porreaux ; Succise ou morsure du diable ; Aizon ou sempervivum ou tête de souris), de zone méditerranéenne (Laurier ou Laurus, Romarinus vulgaire ou Romarin) ou d'origine plus lointaine (Clou de girofle ; Noix de muscade ; Cardamome ou graine de paradis...).



Page manuscrite, dans l'ouvrage d'Ervé Fayard, bibliothèque municipale de Périgueux, PZ 736 (cliché S. Miquel).

Aegilops ou avoine folle est présenté comme une dégénérescence de l'orge : la notion d'espèce végétale n'étant pas encore fixée, on croit qu'une espèce peut se transformer en une autre, comme de l'orge en avoine folle. L'illustration précise de Fuchs permet au lecteur d'identifier la plante, mieux que les multiples noms qui désignent parfois des plantes différentes selon les régions : le n° 111 est à la fois Iris et Glaieul, présentant la même feuille plate et allongée. Ervé Fayard ajoute des plantes non traitées par Galien mais citées par Fuchs : exemple, Alcea vulgaire (n° 101). Il a supprimé les plantes inusitées ou dont l'identification était inconnue.

Dans l'exemplaire conservé à Périgueux, on trouve à la fin du volume une page manuscrite, non signée, non datée et intitulée : « poudre pour la rage dite poudre de Galien ». Ce titre est suivi de vingt-six lignes et d'une note en marge.

5. Extraits

Voici quatre exemples, dans le texte d'origine, « en langue françoise » selon Ervé Fayard, parfois aisé à comprendre, mais pas toujours. Nous avons retenu : l'Euphrase, à fleurs blanche, bigarrée de jaune et violet, semblable à l'Hysope, répare tant la mémoire que la vue... Les Truffes se trouvent à

l'automne, après tonnerre et pluie... Le Romarin est un secours contre la jaunisse, le tremblement, la paralysie, et répare la voix... La barbe de bouc (*Aruncus dioicus*) purge les poulmons...

Eufrasia vulgayre, Eufrasia

« Eufrasia palmale chaude et seche nayst es vallees et praes semblable a isop avec petite racine inutile ; costetes violetes menue seulle coche. Et blanches fleurs bigarrée de jaune et violet. Eufrasia appliquée ou bu cuictif d'elle clayrfit yeux, Et buë en vin blanc poudre d'elle mereueilleusement conforte et repare tant memoere que vue. »

Hidnon Tuber terrae Vulgayres, Trufes Tufes

« Plin. Tufes sot terre en foy mocelee entournee d'ecorce. Prouienet mesmement en autonaux tonnerre et plutes ez lieux secs et sableux cachees dans terre sans racines sans pied et sans accrochement. N'enflent ne fendent la terre. Pourrissent comme bois. Mays ne scait on si croessent. A printemps font plus tendre et les areneuses sont ennemies des dents. »

Romarinus vulgayre, Romarin

« Romarin tant ez deux especes portant fruit, que en le sterile mollit, digere, nettoye ez depece. Suc dez herbe, ou racine meslé a miel aguse yeux obtus par grosses humeurs, ez decotion de celui qu'on usurpe a chapellets buë secourt contre jaunisse.

Fuchs en son herbier. Romarin chaut et sec flayrant encens produit noere racine chevelue. Tendre costes garnies de plusieurs feulhes longues et gresles, au dedans candides, mays dehors verdes. Blue fleur tant au printemps qu'en automne. Romarin conforte le cerveau memoere et cœur. Secourt contre trembleson et paralysie. Repare perdue voix. Et parfume d'icelui purge l'air et mitigus tant stiliation que toux. Siluius. Romaroin simplement mis entendez les feuilhes, et parfoye la fleur que vulgayrement et absolument on appelle antos, c'est adire fleur. »

Barba capri vulgayre, Barbe de bouc

« Barbe de Bouc mout ameyre mesmement en la racine parce que chaude et seche nayte ez forêts et vallees avec cubitale coste angleuse. Feulhes de chastagner cochees. Petite fleur blanche moncelee ne forme de grappe, ou de barbe de bouc. Et racine noere ligneuse au dedans blache purgatrice, et incisive de grosse humeurs contenues ez veines parce que provoque menstrues. Purge les polmons, et torace de boue, pituite, et autre superfluidite. Par mesme rayon profite contre epilepsie. Et appliquée diseutit pituiteuses tumeurs. »

En mémoire de ce médecin qui voulait combattre « l'ignorance mère d'erreur et source d'avarice », comme l'indique la préface écrite par le frère de l'auteur François Fayard, la municipalité de Périgueux en 1873 a donné le nom d'Hervé Fayard à une rue de Périgueux entre la rue du Bac et le cours Fénelon ¹⁶.

S. M.

Bibliographie

FAYARD (Ervé), *Sur la faculté dez simples medicamans avec l'addiction de Fucse en son herbier, de Silvius & de plusieurs, autres de clayree l'analogie, et potissime sinnifié si plusieurs en a le simple. Et quels par affinité de facultez sont antiballomenes c'est a dire surrogeables que l'on appelle quid pro quo. Le tout mis en langage françoys par studieux home maystre Ervé Fayard natif de Perigueux / Galien, Claude - cheux Guillaume de la Noalhe*, Limoges, 1548, 398 p. (bibliothèque municipale de Périgueux. PZ736).

CLAUDIN (Anatole), *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1900-1914, 4 vol.

DUJARRIC-DESCOMBES (Albert), « Hervé Fayard », *BSHAP*, 1907, t. XXXIV, p. 193-195.

MAZLIAK (P.), *Naissance de la biologie dans les civilisations de l'Antiquité*, Paris, éd. Vuibert, 2007, 384 p.

PENAUD (G.), *Le grand livre de Périgueux*, Périgueux, éd. La Lauze, 2003, 601 p.

ROUMEJOUX (A. de), BOSREDON (Ph. de), VILLEPELET (F.), *Bibliographie générale du Périgord*, Périgueux, publication de la SHAP, imprimerie de la Dordogne, 1897-1902, 5 vol.

VAN HOOFF (Henri), « Notes pour une histoire de la traduction pharmaceutique », in *Meta*, 2001, vol. 46, n° 1 (Presses de l'université de Montréal), p. 154-175. Version numérique consultable sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.erudit.org/revue>

Bibliothèque municipale de Périgueux, <http://82.127.69.131/clientBookLine/home.asp>

BOUDON (V.), 2007, http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/galien_vf.htm

BOUILLON (B.), 2007, <http://bbouillon.free.fr/univ/hl/Fichiers/Cours/orthog.htm>

<http://caliban.mpiz-koeln.mpg.de/~stueber/fuchs/herbarius/index.html>

<http://www.bibliotheque-mazarine.fr/maztres/maztres12.htm>

16. PENAUD (G.), *Le grand livre de Périgueux*, Périgueux, éd. La Lauze, 2003, 601 p.

La Sainte Chemise de l'Enfant Jésus à Trémolat

par Marcel BERTHIER

L'église de Trémolat fut fondée par les moines de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême pour honorer la mémoire d'Eparchius qui était considéré comme leur fondateur. Selon une tradition très ancienne Eparchius serait né, vers le début du VI^e siècle, à Trémolat, de Félix Auréolus, un fonctionnaire romain, et de Principia, une jeune gauloise chrétienne. Parvenu à l'âge adulte, il aurait souhaité se consacrer à Dieu et se serait placé sous la conduite de Martin à Sedaciacum. Ce monastère dont on ignore la situation exacte était sans doute à la limite de la Double et de la Saintonge. Il y serait resté quelques années avant de gagner Angoulême où l'évêque Aptone l'aurait accueilli. Ermite, sans doute, sous les remparts de la ville, il fut bientôt entouré de nombreux disciples et son influence se serait souvent manifestée dans la vie de la Cité. C'est ainsi que le 31 mars 558, il aurait obtenu la libération d'un grand nombre d'esclaves (175 croit-on). Il serait mort le 1^{er} juillet 581 et les disciples qu'il avait édifiés par sa piété et sa bonté se groupèrent pour fonder un monastère qui adopta la règle de saint Benoît que l'on connaissait depuis peu en Gaule. Comment le nom d'Eparchius se transforma en Cybard en passant par Epar, puis Ypar et S.Ybard (le S étant mis pour Saint), a été remarquablement bien expliqué par Paul Lefranc dans le Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente. Toujours est-il que le nouveau monastère prit le nom de Saint-Cybard qui est toujours le nom d'un quartier d'Angoulême où il se trouvait.

Au début du IX^e siècle, quelques moines de ce monastère vinrent donc fonder un prieuré à Trémolat. Cette fondation est attestée par un diplôme de

Charles le Chauve rédigé par un certain Barthélemy et daté du 6 septembre 852 (*Gallia Christiana*, coll. 1032) où le roi confirme à Launus, abbé de Saint-Cybard et depuis peu évêque d'Angoulême, la possession de « Trémolat sur la Dordogne où il y a une basilique en l'honneur de Marie la bienheureuse Mère de Dieu ». La titulature de Marie sous le vocable de « Mère de Dieu » est tout à fait remarquable puisque c'est au concile d'Ephèse, en 431, que fut définie, contre Nestorius, l'union sans confusion, dans la personne du Christ, de la nature humaine et de la nature divine, ce qui permettait d'affirmer que Marie mère de Jésus était aussi mère de Dieu. Il est probable que cette définition ne fut connue en Gaule occidentale que vers le VI^e siècle et il y a bien peu d'églises dédiées à Marie sous ce vocable, la première et la plus ancienne étant Sainte-Marie-Majeure à Rome qui fut construite, vers le milieu du V^e siècle, sur l'Esquilin là même où la neige était tombée par une nuit de l'été romain comme l'avait annoncé la Vierge lors d'une apparition, en 352, à un certain Giovanni. Être dédiée à Marie, mère de Dieu, c'est la part de gloire de cette église de Trémolat.

Malheureusement, quelques années seulement après la publication du diplôme de Charles le Chauve, les Normands envahirent les vallées de la Garonne et de la Dordogne et n'y laissèrent que ruines. Ainsi, les moines de Trémolat durent reconstruire, au moins partiellement, leur monastère et continuèrent à y vivre.

Il reste actuellement des traces de l'église primitive : deux piles quadrangulaires dans les angles nord-ouest et sud-ouest formés par la jonction de la nef et des croisillons nord et sud du transept. Ces piles supportent chacune « une imposte en cavet taillée dans un calcaire fin et compact, très homogène et d'un blanc à peine ocré » (Pierre Dubourg-Noves in *Congrès archéologique de France – 1979 – 187^e session*). Du côté nord, cette imposte semble intacte, mais n'est vue que de profil, du côté sud elle est très mutilée. De chacune de ces impostes part un arc, actuellement interrompu, entremêlant pierres et briques et d'un diamètre d'environ 3,20 mètres. Un sondage du côté sud a permis de savoir que la sculpture de l'imposte était formée de feuilles étroites et allongées taillées en biseau dans la pierre. La restauration de la nef, à la fin du XX^e siècle, ne laisse plus qu'une vue imparfaite de ces traces de l'église primitive mais de nombreuses photographies en attestent.

Le 4 juillet 1008, Seniofredus, abbé de Sainte-Marie de Ripoll en Catalogne, étant mort, son successeur Dom Oliba envoya par un messenger le rouleau des morts à 43 monastères amis dont, en Périgord, ceux de Saint-Pierre de Périgueux, Saint-Pierre de Brantôme et Sainte-Marie de Trémolat. Ce rouleau des morts a été étudié dans *Diplomatari i escrits literaris de l'abat i bisbe Oliba* d'Eduard Junuyen i Subira publié en 1992 à Barcelone par l'Institut d'*Estudis Catalans*. Ceci prouve qu'à cette date le monastère de Trémolat était déjà bien connu et appartenait sans doute à l'un de ces nombreux réseaux bénédictins

de confraternité qui s'étaient constitués en France autour de quelques abbayes comme Saint-Martial de Limoges ou la Sauve Majeure. On peut noter aussi qu'à cette époque Grimoard de Mussidan était évêque d'Angoulême et, en même temps, abbé de Saint-Cybard d'Angoulême et de Saint-Pierre de Brantôme et que, d'après Adhémar de Chabannes, il aurait donné en 982 le prieuré de Trémolat à son neveu Aimeric III qui était obédiencier du prieuré de Paluaud.

Ce n'est qu'au milieu du XII^e siècle que les moines de Trémolat purent reconstruire leur église sur les restes de l'église primitive. Ce fut une construction massive et puissante dont le transept et le chœur sont bien plus élevés que la nef. L'extrados des voûtes et le clocher constituent des chambres de défense qui pouvaient abriter la population du village en plus des moines. Cette église est parvenue intacte jusqu'à nous.



L'église de Trémolat, vue de la route de Limeuil (cliché M. Berthier).

Le XII^e siècle fut pour l'Occident chrétien une époque de profondes transformations. On vit apparaître de nouveaux ordres religieux, Cîteaux, Prémontré, la Chartreuse notamment, et il s'instaura une sorte de concurrence entre les monastères et les églises : à qui serait le plus riche, le plus ancien, le plus authentique. Cela se traduisit par la recherche de terres, de bois, d'étangs, de tout ce qui pouvait accroître le prestige de ceux qui les possédaient. On revendiquait un fondateur ou un protecteur de haut rang et pour cela on n'hésita pas bientôt à falsifier ou à fabriquer des chartes ou d'autres documents pour en administrer la preuve. Combien d'églises ou de monastères tentèrent de revendiquer Charlemagne comme fondateur ou de prétendre avoir été consacrés

par un pape. Trémolat n'échappa pas à cette tendance, mais il est impossible de savoir à quel moment précis cela se produisit.

Un autre phénomène datant de cette époque fut la recherche passionnée de reliques. Il n'est pas un croisé, pas un pèlerin qui ne soit à l'origine d'une parcelle du bois de la Croix, d'une épine, d'un morceau d'étoffe, voire d'une lance ou d'une épée dont le caractère sacré ne pouvait être mis en doute. Le phénomène est très ancien, il a probablement pris corps après l'Invention de la Croix par sainte Hélène et il est pour une part à l'origine des Croisades. Il s'est considérablement développé autour des ordres hospitaliers et du Temple. Pour comprendre un peu mieux les choses, il est intéressant d'examiner l'itinéraire connu d'une telle relique, la Vraie Croix de Baugé en Anjou.

Jean d'Alluye, seigneur de Saint-Christophe en Touraine et de Château en Anjou (aujourd'hui Château-Lavallière), avait, étant croisé, reçu le 12 août 1241 de Thomas, évêque de Hiérapétra en Crète, un fragment important de la Croix du Christ. Thomas tenait cette précieuse relique de Manuel Comnène Gervais, patriarche latin de Constantinople. Selon une tradition constante en Orient, ce fragment avait la forme d'une croix à double traverse. Le 3 mai 1244, Jean d'Alluye céda la Croix aux moines cisterciens de la Boissière en Anjou pour 533 livres tournois. Peu après, il constitua une rente de 60 sols en faveur de l'abbaye pour entretenir une lampe devant la Croix. Quelques années plus tard, les moines de la Boissière firent construire une chapelle, hors clôture, pour y exposer la Croix et permettre aux pèlerins de la vénérer. Au milieu du XIV^e siècle, devant les risques causés par la guerre de Cent Ans, les Cisterciens confièrent la Croix aux Jacobins d'Angers, puis, en 1359, au duc Louis 1^{er} d'Anjou qui l'abrita dans le château d'Angers. À partir de 1456, la relique ne quitta plus la chapelle de la Boissière jusqu'à la Révolution. En 1790, la Croix fut déposée à la sacristie de l'église de Baugé et sa valeur fut évaluée à 400 livres. Il faut préciser que le fragment de la Croix n'est pas contenu dans un reliquaire mais qu'il est taillé en forme de croix et qu'on y a ajouté des ornements en pierres précieuses et en or. Ce sont ces ornements seulement qui ont une valeur marchande. Anne de la Girouardière, qui avait fondé la congrégation du Sacré-Cœur de Marie pour s'occuper du petit hôpital des Incurables de Baugé, proposa d'acheter la Croix. Elle obtint l'accord de l'évêque et du Directoire de Baugé. Le transfert de la Croix et des 15 documents qui en prouvent l'authenticité depuis l'église de Baugé jusqu'à la chapelle des Incurables eut lieu le 17 octobre 1790. Depuis cette date, la Croix est toujours restée dans cette chapelle. Nous avons là un exemple parfait du parcours d'une relique du XIII^e siècle à nos jours. Mais nous ignorons ce qui s'est passé au XII^e siècle ou avant et il en est presque toujours ainsi. C'est le cas par exemple du corps de saint Jacques à Compostelle, de celui de sainte Marie-Madeleine à la Sainte Baume puis à Vézelay, des reliques de sainte Foy à Conques, du Suaire de Cadouin ou du Linceul de Turin.

Existe-t-il quelque chose de semblable à Trémolat ? Il ne semble pas. C'est au XVII^e siècle seulement que le père Jehan Dupuy, récollet, dans son ouvrage *L'Estat de l'Eglise du Périgord depuis le Christianisme* mentionne que le monastère de Trémolat fut fondé par Charlemagne qui lui donna une relique réputée pour être « la chemise de l'Enfant Jésus ». Aucune mention antérieure n'est connue mais la plupart de ceux qui écrivirent ensuite sur Trémolat ont repris, sans autre vérification, l'affirmation du père Dupuy.

L'histoire de Trémolat présente quelques dates importantes qu'il convient de rappeler. C'est d'abord le 5 juillet 1342 lorsque Benoît de la Noville, prévôt, Seguin Duc, prieur, Arnaud Carnans, sacriste et à ce titre prieur de Pomport, Jean de La Rivière, Guillaume de Longchamp et Géraud de La Chassagne partent assister au chapitre général de l'abbaye Saint-Cybard d'Angoulême. En 1348, le prévôt prévient l'évêque de Sarlat qu'il regagne son abbaye à cause de la guerre et on connaît la charte du 6 mai 1348 par laquelle l'évêque lui en donne acte. Il est probable qu'à partir de ce moment il n'y eut plus de moines à Trémolat (le monastère cesse donc d'être conventuel) mais seulement un prévôt nommé par l'abbé de Saint-Cybard pour veiller à l'exploitation convenable du domaine monastique et prendre « soin des âmes » des paysans qui travaillaient les terres. Pour cette dernière mission, le prévôt pouvait nommer un vicaire perpétuel dans chacune des deux paroisses. Le premier prévôt commendataire fut probablement Bertrand III Belcier en 1534. Jean Sailhoil, qui était contesté par Guillaume Dumaret, fut installé par l'autorité judiciaire le 23 décembre 1604. Les démêlés, au milieu du XVII^e siècle, de Pierre d'Alesme avec son évêque sont bien connus. Son lointain cousin Charles Guillaume d'Alesme a laissé un testament qui a été conservé. Son successeur Jacques de Maillé était grand prieur de Cluny et vicaire général de l'ordre, il a fait dresser, entre 1738 et 1743, un terrier de Trémolat qui est aux Archives départementales de la Dordogne. Enfin le dernier prévôt de Trémolat, Sexte Nicolas Vicary, chanoine d'Avignon, a laissé lui aussi un testament qui est aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Nous connaissons également un nombre important de documents de cette période qui sont conservés aux Archives départementales de la Charente. Nulle part il n'est question de « la Sainte Chemise ».

Nous la retrouvons seulement au XIX^e siècle.

Alfred Froidefond de Boulazac dans son *Armorial de la noblesse du Périgord*, écrit à propos de la famille d'Alesme : « L'Église lui doit plusieurs sujets recommandables, entre autres Guillaume d'Alesme, prieur de Trémolat de 1717 à 1743, lequel timbrait ses armes de famille d'une couronne de marquis qu'il surmontait de la mitre et de la crosse, marques distinctives de la dignité d'abbé ».

Il est sans doute difficile d'accumuler en 3 lignes autant d'erreurs :

1. Guillaume d'Alesme se prénommaient en réalité Charles Guillaume.

2. Il fut prévôt de Trémolat de 1715 (peut-être même 1711) jusqu'à sa mort en 1738 à Bordeaux.

3. Charles Guillaume d'Alesme n'était pas marquis et ne s'en est jamais prévalu.

4. Il n'a jamais non plus prétendu être abbé et avoir droit à la mitre et à la crosse.

Froidefond de Boulazac indique en note :

« Il me paraît intéressant de rappeler ici le fait qui donna lieu à l'érection d'une croix, croix d'expiation, laquelle fut élevée par ce dernier, à Trémolat, au bout d'une longue allée conduisant de la prévôté à un monticule qui domine la plaine ; cette croix, détruite par le temps, vient d'être réédifiée, à la satisfaction des paroissiens de Trémolat ».

Il faut noter, avant de poursuivre, que si la croix existe bien il n'est mentionné nulle part qu'elle ait un caractère expiatoire. Quant à la « longue allée » il est évident que Froidefond ne connaît pas les lieux, il aurait compris que l'existence d'une longue allée de l'église aux hauteurs du Puch est impossible à concevoir.

Il poursuit :

« D'après la chronique locale, l'abbé d'Alesme avait essayé, par un geste irréfléchi, de faire brûler la chemise de l'Enfant Jésus – relique donnée par Charlemagne, nous dit le P. Dupuy dans les *États de l'Église du Périgord* – espérant détruire avec cette relique – qu'il n'avait pas sans doute pour authentique dans sa pensée – certains abus dont la paroisse, à l'occasion du pèlerinage qui s'y faisait chaque année, et particulièrement le jour de Pâques, était devenu le théâtre ; des amusements profanes ayant remplacé dans la contrée la dévotion à la sainte relique. Mais le linge mystérieux jeté dans les flammes resta miraculeusement intact – c'est là du moins la tradition orale – ce qui fut une révélation pour le dit abbé, lequel, par un sentiment d'expiation, fit dès lors ériger sur un tertre, distant d'un kilomètre environ de la prévôté, une croix dite depuis Croix d'Alesme, vers laquelle on allait en procession le jour de Noël, avec le vénérable prévôt qui, personnellement s'y rendait pieds nus.

Cette relique, enlevée de la voûte de l'église, conserve encore les chaînes de suspension ; mais où fut-elle cachée ? nul ne le sait, et les recherches faites par M. Castellane, curé de Trémolat de 1850 à 1867, et aujourd'hui curé-doyen de Jumilhac, tant autour de la croix que dans une partie de l'église, ont été infructueuses...

La mémoire du pieux donateur étant toujours vivante dans le canton, les habitants de Trémolat ont applaudi à la pensée que, grâce à la générosité de M^{me} Anne d'Alesme de Meycourby, petite-nièce du vénérable abbé, ils verraient bientôt s'élever la croix, dite d'Alesme, à la place même qu'occupait celle que le temps allait faire disparaître à jamais. »

De ce long texte que faut-il retenir. Tout d'abord qu'il existait une relique dite de « la sainte chemise » dont on ignore l'origine ; que cette relique contenue dans un coffret était pendue à des chaînes fixées à la voûte de l'église,

au-dessus du chœur, et qui existent toujours ; que cette relique demeure introuvable. C'est tout. Que ce soit Charles Guillaume d'Alesme qui ait essayé de faire brûler cette chemise et n'y ayant pas réussi, l'ait caché et ne se soit pas souvenu de l'endroit de la cachette, tout cela à l'insu de la population, est invraisemblable. Dans son testament, c'est-à-dire à un moment où la sincérité est de mise, Charles Guillaume d'Alesme ne fait aucune allusion à la Sainte Chemise ni à sa destruction.

Le dernier paragraphe de la note de Froidefond de Boulazac contient encore quelques erreurs :

1. Anne d'Alesme de Meycourby est en réalité Jeanne Thérèse de Mondénard de Roquelaure. Elle naquit le 11 octobre 1809 à Saint-Gervais (Gironde), elle épousa le marquis Pierre Joseph Marie Edouard d'Alesme de Meycourby, inspecteur divisionnaire des Douanes, le 31 août 1834 à Virsac (Gironde). Celui-ci mourut à Virsac le 1^{er} août 1880. Jeanne Thérèse, veuve, a donc pu en 1882, faire restaurer la croix d'Alesme. Nous examinerons cela un peu plus loin.

2. La marquise d'Alesme n'était pas la petite-nièce de Charles Guillaume d'Alesme. Mais seulement une lointaine parente. Leur ancêtre commun était Nicolas d'Alesme, marchand à Limoges, bourgeois de Saint-Léonard-de-Noblat où il vivait dans la première moitié du XVI^e siècle !

La croix d'Alesme existe toujours à Trémolat, dans les bois, au lieu dit Le Puch. Sur son socle on peut lire l'inscription suivante :

« Cette croix a été restaurée en 1882 par les soins de la marquise d'ALESME née de MONDENARD de ROQUELAURE afin de perpétuer la mémoire de monsieur le marquis GUILLAUME d'ALESME de MEYCOURBY, il fut abbé prieur commanditaire de Trémolat de 1717 à 1743. »

Cette inscription est évidemment la source de Froidefond de Boulazac, il en a répété les erreurs sauf, heureusement, la qualité de « Commanditaire » pour « Commendataire ».

Malheureusement l'histoire de la Sainte Chemise ne s'arrête pas là. Elle fut reprise en 1893 par le chanoine Hippolyte Brugière dans son *Livre d'Or des diocèses de Périgueux et Sarlat*. Il écrivit :

« Guillaume d'Alesme, prévôt comm. 1717-1743 – relique de la robe de l'Enfant



La croix d'Alesme au Puch à Trémolat (cliché M. Berthier).

Jésus ou la Sainte Chemise. Cette sainte relique avait fait naître à Trémolat un pèlerinage très fréquenté dont le jour principal était fixé chaque année au lundi de Pâques. Au siècle dernier la dissipation, les amusements mondains remplacèrent cette fête religieuse. Le cœur de Mr d'Alesme, alors prévôt de Trémolat, en fut vivement attristé ; son esprit s'ingénia pour remédier à cet abus. Au lieu de rechercher à redresser la conduite des pèlerins il imagina de faire disparaître la relique. Il décrocha l'antique châsse suspendue à la voûte de son église et l'emporta furtivement dans sa maison. Là ayant allumé un grand feu il y jeta le précieux vêtement s'attendant à le voir bientôt consumé par les flammes. Mais au milieu de ce brasier ardent la relique était épargnée et les flammes l'environnaient de toutes parts sans l'atteindre ni l'endommager. L'abbé d'Alesme vit là une leçon surnaturelle, retira la relique intacte et tomba à genoux faisant amende honorable à son Dieu. Mais la relique sacrée où la plaça-t-il ? Nul ne le sait, mais à dater de ce moment l'abbé d'Alesme prit de nouvelles habitudes qui étaient loin d'annoncer la dissimulation et la fourberie. Il érigea une croix réparatrice sur un monticule distant d'environ un kilomètre de l'église et qui a retenu le nom de Tertre de la Croix d'Alesme. À cette croix le pasteur allait nu-pieds chaque année processionnellement avec son peuple le jour de Noël faire amende honorable pour ce que tout le monde savait sans qu'il eût jamais osé en ouvrir la bouche au moins publiquement. La croix a disparu mais le nom subsiste encore. »

Il est évident que le chanoine Brugière a repris ce qu'avait écrit Froidefond de Boulazac en l'enjolivant de quelques détails mais sans se rendre compte que ce qu'il écrivait était invraisemblable. Comment imaginer par exemple que Charles Guillaume d'Alesme ait pu, seul, à l'insu de tous, aller décrocher une châsse pendue à deux chaînes situées à environ 15 mètres de hauteur ? C'est aussi invraisemblable que ridicule.

Le père Carles, dans son ouvrage *Les Titulaires et les Patrons du diocèse de Périgueux et Sarlat*, en 1884, reprend ce qui avait été écrit avant la parution de son livre.

Ainsi le père Dupuy, la marquise d'Alesme, Froidefond de Boulazac, le chanoine Brugière et le père Carles ont contribué à répandre une histoire rocambolesque aux dépens d'un prévôt de Trémolat qui fut parfaitement honorable et dont le testament révèle la piété et la bonté.

Que peut-on retenir de tout cela ?

Tout d'abord qu'il y eut une relique qui pouvait ressembler à une robe d'enfant comme en ont encore aujourd'hui les enfants de la campagne en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient. Que cette relique contenue dans une châsse ou un coffret fut pendue pendant longtemps à deux chaînes sous la voûte du chœur. On sait depuis peu que ces chaînes en fer sont de fabrication ancienne. Enfin que cette relique a disparu.

En revanche, on ignore qui avait donné cette relique à l'église de Trémolat, à quelle époque cela eut lieu, d'où provenait cette relique et comment elle a disparu.

La disparition en elle-même n'a rien de surprenant. Il y en eut de bien plus scandaleuses dans toute l'Europe. À Trémolat même, on connaît, par une carte postale utilisée en septembre 1919 par l'abbé Duffaud, curé de Trémolat de 1911 à 1919, ce qui existait dans le chœur de l'église au début du XX^e siècle. On peut constater qu'ont disparu un tableau représentant une Vierge à l'Enfant, la grille de communion, la tête de Christ sur le panneau de la chaire, les six grands chandeliers de l'autel, etc. Un tableau représentant *Le sacrifice d'Abraham*, classé par les Monuments historiques en 1975, a disparu avant 1985, il ne reste que les ferrures de fixation !

Le récit de ce qui s'est fait ou dit à ce sujet montre la fragilité des témoignages, fussent-ils écrits, et la nécessité de contrôler ses sources au lieu de recopier servilement ce qui a été dit par d'autres, même s'ils sont considérés comme des historiens ou écrivains de renom. Il est particulièrement dommage que reste lié au nom de Charles Guillaume d'Alesme le souvenir d'une relique qui n'a probablement jamais eu la moindre authenticité, qu'il n'a peut-être pas connue et certainement pas détruite.



Le chœur de l'église de Trémolat. On distingue, suspendues à la voûte, les deux chaînes, auxquelles était fixée la Sainte-Chemise dans un coffret (cliché M. Berthier, 2008).

M. B.

NB :

1. Le testament de Charles Guillaume d'Alesme daté du 28 juin 1736 est conservé aux Archives départementales de la Gironde (minutes de Maître Tressac, notaire). Il a été publié dans le *BSHAP*, t. CXXXI, 2004.
2. Le 12 septembre 1738, Maître Doumenjou, notaire royal, procéda, à Trémolat, à l'inventaire après décès des meubles de la Prévôté en présence de François Joseph d'Alesme, cousin germain de Charles Guillaume d'Alesme, décédé le 12 août 1738 à Bordeaux. Cet inventaire est conservé aux Archives départementales de la Dordogne (3 E 4625). Il a été publié dans le *BSHAP*, t. CXXVIII, 2001.
3. Une généalogie des familles d'Alesme de Bordeaux, Périgueux et Meycourby, a été publiée dans le 13^e *Cahier du Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord*, 2004.

ANNEXE : PRIEURS ET PRÉVÔTS DE TRÉMOLAT

Cités en :

1. Grimoard de Mussidan, évêque d'Angoulême et abbé de Saint-Cybard. 980, 991, 1018
2. Bertrand 1^{er} 1098, 1155
3. Bertrand II donne à Cadouin des droits sur l'église d'Alles. 1218
4. Ogger, prieur de Siorac avant 1260, veut retenir l'église de Valhanoy. 1250
5. Pierre 1^{er} signe une transaction avec l'évêque d'Agen. 1258
6. Itier de la Tour est exécuteur testamentaire en tant que prévôt. 1267-1271
7. Thomas inféode les dîmes d'Estrades à Pierre de Gontaut. 1283
8. Pierre II de la Brande 1286
9. Guillaume Méchin traite avec Guillaume de Cendrieux, évêque de Sarlat, qui demande à être enterré dans l'enceinte monastique. 1293
10. Pierre III de Lignères accueille Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux le 4 septembre 1304. 01.11.1299-1326
11. Benoît de la Noville va à Saint-Cybard le 05.07.1342 pour assister au chapitre avec 5 moines ; Seguin Duc, prieur ; Arnaud Carnans, sacriste et, à ce titre, prieur de Pomport ; Jean de la Rivière ; Guillaume de Lonchamp ; Géraud de La Chassagne. 24.03.1333-09.1345
En 1348, le prévôt, qui est probablement encore Benoît de la Noville, prévient l'évêque de Sarlat que, du fait de la guerre, il résigne sa charge et va regagner son abbaye de Saint-Cybard à Angoulême. Par une charte, datée du 6 mai 1348, l'évêque lui donne acte de sa décision.
Le début de la guerre de Cent Ans est un moment important de l'histoire de Trémolat puisque le monastère, n'étant plus occupé par des moines, cesse d'être conventuel. Désormais seul un prévôt, nommé par l'abbé de Saint-Cybard, assurera la gestion matérielle du monastère et veillera sur la vie religieuse des habitants du village. Jusqu'à l'apparition de la commende ce prévôt sera habituellement un moine de Saint-Cybard.
12. Pierre Gaufridi 1349
13. Raymond de Cendrieux transige en juin 1362 avec le seigneur de Badefols. 1361-1362
14. Hélie de Playssac 1363
15. Isarn de Beaulieu 1375
16. Archambeau Vert 16.03.1380
17. Arnaud Roque (ou Roqui) 1388-† 1394
18. Faucher Roque, ancien moine de Saint-Jean-d'Angély puis prévôt de Trémolat, devint abbé de Saint-Cybard en 1416, jusqu'en novembre 1441 où il permuta avec Raymond Pellejaud. 12.06.1397-1416
19. Gauthier Robert 1425-1429
20. Jean de La Roque voit sa maison prévôtale, dite abusivement le château, envahie par Pons de Larmandie de Longa. 26.10.1429-† 03.1447

- Jean d'Adhémar de Lostanges, son beau-frère et Jean de Limeuil, leur beau-père. Les Archives départementales de la Charente détiennent l'inventaire de ses meubles après sa mort.
21. Nicolas Aubert est confirmé par Raymond Pellejau, abbé de Saint Cybard, le 26.03.1450, il prit possession le 24 mai suivant. 26.03.1450-1456
 22. Étienne Rogier, prieur de Mohète et de Saint-Gervais qui dépendent de Saint-Benoît du Sault est présenté le 20 avril 1456. 20.04.1456-1461
 23. Bérenger (ou Bélengarie) Roquette 31.07.1461-1471-1489
 24. Jean Roquette, témoin lors de l'entrée à Périgueux de l'évêque Gabriel Dumas. 20.01.1498
 25. Jean Marande 1505-14.10.1510
 26. Jean Jacques de Larmandie, bachelier en droit. 26.12.1512-1517
 27. Jacques Roquette 1519
 28. Bertrand III de Belcier, premier prévôt commendataire, est en litige avec Jean Bochier, prieur. 29.11.1534-1537
 29. Charles de Lyvène, chambrier de Saint-Cybard, prévôt de Trémolat, fut ensuite abbé de Châtres. La famille de Lyvène donna trois abbés successifs à l'abbaye de Saint-Cybard : Charles, moine de Saint-Jean d'Angély, élu en 1500 ; François, son neveu, commendataire par bulle du 04.03.1537 ; Gabriel, neveu du précédent en 1566, † 02.02.1587 15.04.1540-10.04.1546
 30. Bertrand IV Belcier, commendataire. 1547-1551
 31. Robert Bauldouin, commendataire. Une transaction intervint entre lui et Gabriel de Belcier, résignataire de son oncle Bertrand de Belcier le 21.09.1552. 05.01.1551-1554
 32. Gabriel de Belcier participe aux États provinciaux le 09.08.1571. En 1574, Hugues de Lostanges se serait emparé de l'église fortifiée de Trémolat. 1571-1580
 33. Jean Arnault de la Faye 1582
 34. Jean Salhiol, en lutte avec Guillaume Dumaret « usurpateur », est confirmé. Le 23 décembre 1604, Maître Jérôme Veyrel, conseiller magistrat pour le roi du siège présidial de Périgord est chargé de faire exécuter un arrêt du Grand Conseil en faveur de M. Jean Sailhol, prêtre, après défaut prononcé contre Me Guillaume Dumaret, défendeur qui ne se présente ni en personne, ni par procureur. Le conseiller commissaire prend « par la main le dit Sailhol et le met en possession réelle, actuelle et corporelle du prévôté de Trémolat, fruits, proffits, revenus et émoluments par l'attouchement des verrous et fermetures des portes de l'église et de la maison prévôtale et fait défense au dit Dumaret et à tout autres de l'y troubler ou empêcher à peyne de 10 000 livres et, à mesmes peynes enjoinct aux officiers, juristes, paroissiens et rentiers du dict prévosté 1604

reconnoître pour prévost le dit Sailhol, lui payer désormais les dix mes, rentes et autres debvoirs deubz audit prévosté ». Ce texte est aux Archives départementales de la Dordogne (B 126).

35. Pierre d'Alesme, chanoine de Saint-Front de Périgueux, archidiacre de Sarlat et vicaire général, fut en désaccord avec Mgr de Villers. 03.11.1647
36. Toussaint de Mérignac fut le parrain de Toussaint Larfeuil dont la marraine fut Marie Brugière de la Barrière. 1671
37. Charles Guillaume d'Alesme, né vers 1667, prêtre, docteur en théologie, fut sans doute nommé avant 1711, le 10.09.1715 1711-1738
il célébra à Drayaux le mariage de Joseph Brugière de la Barrière avec Louise de Gouffier. En 1721, il fut nommé principal du Collège de Guyenne. Il testa le 28.06.1736 et mourut le 12.08.1738 à Bordeaux. Son testament est aux Archives départementales de la Gironde et l'inventaire de la Prévôté après son décès aux Archives départementales de la Dordogne.
38. Jacques de Maillé, né le 04.12.1674 à Laval, profès de Marmoutier le 01.04.1697, prieur de Solesmes en 1714, puis de Beaulieu-les-Loches (1718-29), prévôt de Chambon-sur-Voueize, Grand-prieur de Cluny et vicaire général de l'Ordre (1728). De 1738 à 1743 il fit dresser le terrier de Trémolat qui est aux Archives départementales de la Dordogne (26 H 2). 05.11.1738-1743, † 1754
39. Jacques de Prunis, aumônier du duc d'Orléans demanda « la nomination d'experts tant ecclésiastiques que laïques, de concert avec le curateur à la cote-morte de feu Dom de Maillé, grand-prieur de l'Ordre de Cluny, prévôt de Chambon et de Trémolat ». 1752
40. Pierre Louis Lescureau de La Baratière, moine de Cluny. 04.05.1754
41. Jacques Germain d'Alleaume 1770- † 1788
42. Etienne Joseph Offand, docteur en théologie, aumônier de l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon. Agé, il se désiste le 28 février 1789 et confirme le 2 février 1790. Par acte passé devant Gaudibert, notaire d'Avignon, Joseph Offand, « pourvu de la commende de la prévôté simple, régulière, non actuellement conventuelle, bien qu'elle eut pu l'être anciennement, sous le titre de Saint-Nicolas ou Notre-Dame de Trémolat, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Périgueux, se trouvant indéterminé par son âge avancé d'en prendre possession, nomme un procureur pour céder et remettre, sous réserve d'une pension viagère, tous les droits qu'il a sur ce prieuré dont il a été pourvu par l'abbé de Saint-Cybard, en faveur de Sexte, Nicolas, Charles Vicary de Maillane. » 1789-1790
43. Sexte Nicolas Charles Vicary, né le 12.05.1753 à Châteaurenard au diocèse d'Avignon, chanoine de la collégiale Saint-Didier en 1783, licencié en droit civil et en droit canonique. Il succède au chanoine Offand le 2 février 1790. On ne sait rien de lui entre 1799 et 1815. À ce moment il revient à Trémolat où il restera jusqu'en 1826. Son testament est aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Il mourut le 06.08.1841 à Châteaurenard. 1790

Alain de Solminihac : la vocation et la formation (1614-1622)¹

par Patrick PETOT

Comment un jeune gentilhomme de province destiné au métier des armes, ayant reçu une éducation laïque, se trouve-t-il à vingt ans en situation de succéder à un oncle septuagénaire à la tête d'une abbaye ruinée par les guerres de Religion ? L'étude des origines et de la famille d'Alain de Solminihac, l'analyse de son caractère et de ses dispositions nous permettent d'apporter des éléments de réponse à cette question à une époque où commence pour l'Église de France une période d'intense renouveau.

Le nom d'Alain de Solminihac est étroitement associé à celui de l'abbaye de Chancelade. Son 27^e abbé reste dans l'histoire comme le rénovateur de la vie canoniale en Périgord et dans les provinces voisines. Or, si sa vocation obéit d'abord à des considérations d'ordre familial et patrimonial, le jeune abbé se lance avec enthousiasme et détermination dans la carrière ecclésiastique. Recherchant la meilleure formation possible, il décide de partir pour Paris. Il étudie durant quatre ans la philosophie et la théologie et fréquente assidûment les milieux dévots de la capitale. C'est à Paris qu'il est initié à la spiritualité ignatienne et qu'il retrouve la trace de la tradition canoniale qu'il avait vainement recherchée en Périgord.

1. L'étude présentée ici est le premier chapitre de la première partie de notre thèse de doctorat intitulée *Alain de Solminihac (1593-1659) de l'abbaye de Chancelade à l'évêché de Cahors. Parcours et portrait d'un prélat réformateur du premier XVII^e siècle*, à paraître aux éditions Brepols. Les deux chapitres suivants retraçant la carrière de l'abbé de Chancelade jusqu'à sa nomination à l'évêché de Cahors en 1636 seront publiés dans deux livraisons ultérieures.

En 1622, il est de retour à Chancelade, pleinement préparé à exercer ses fonctions abbatiales, à relever les ruines matérielles de son abbaye et à présider à son renouveau spirituel.

I. Abbé par népotisme

1. Un jeune gentilhomme appelé par son oncle

Lorsque le chanoine Chastenet² publia en 1663, la *Vie de Monseigneur Alain de Solminihac, Evesque, Baron et Comte de Caors*, il offrit à ses lecteurs le récit hagiographique classique, convenu, attendu, d'une biographie entièrement tendue vers le dénouement final et déterminée par le halo de sainteté entourant la mort du prélat. Chaque événement de sa vie, depuis son enfance, se trouvait dès lors réinterprété et présenté dans une perspective téléologique en fonction du but ultime. Être d'exception, Alain de Solminihac se serait trouvé conduit par la Providence sur des chemins tracés pour lui de toute éternité.

Le récit insiste, certes, sur les obstacles que le personnage dut surmonter, mais pour avancer toujours dans la direction fixée. Pourtant, il entre dans la vocation religieuse d'Alain de Solminihac une part de hasard dans laquelle ses hagiographes³ se sont plu à discerner la volonté divine. Double hasard⁴ : celui de la lecture fortuite d'un livre consacré aux chevaliers de Malte déterminant le jeune homme à demander son admission dans cet ordre militaire religieux en se faisant recevoir *in gremio religionis*, celui ensuite de la résignation en sa faveur de l'abbaye de Chancelade par son oncle paternel, Arnaud, après l'élimination successive de ses deux frères aînés jugés impropres à occuper cette fonction.

2. Né à Limoges, Léonard Chastenet fit profession à Chancelade en 1641. Docteur en droit canon, il fut l'un des douze religieux choisis par Alain de Solminihac pour le prieuré N.-D. de Cahors fondé par l'évêque le 9 juin 1647. Il succéda à Jean Garat dans la charge de prieur lorsque ce dernier, élu abbé de Chancelade le 15 novembre 1652, quitta Cahors en 1658 après avoir reçu sa bulle. Il mourut à Cahors le 10 juillet 1685. Il faisait partie de l'entourage immédiat d'Alain de Solminihac dont il avait toute la confiance et fit le vœu d'écrire la vie de ce dernier s'il recouvrait la vue, ce qui advint. Il s'employa donc, durant les dernières années du prélat, à observer minutieusement ses faits et gestes et à en noter tous les événements marquants. Il publia son ouvrage à Cahors en 1663 sous le titre : *La Vie de Monseigneur Alain de Solminihac, Evesque, Baron et Comte de Caors, et Abbé régulier de Chancelade, composée par le R. Père Leonard Chastenet, Prieur des Chanoines Réguliers du Prieuré N. Dame de Caors, de la Réforme de Chancellade*.

3. Le travail de Chastenet fut réécrit au milieu du XVIII^e siècle par le chanoine Desvergnès dans l'intention de livrer au public une vie plus conforme à la sensibilité de l'époque, mais toujours avec la volonté d'insister sur les mérites exceptionnels du personnage dans le contexte du procès ordinaire. La nouvelle Vie de Desvergnès est restée inédite (*Manuscrit Desvergnès*, Archives diocésaines de Cahors).

4. Au sens où l'entend Pascal : « La chose la plus importante à toute vie est le choix du métier : le hasard en dispose ». *Pensées et opuscules*, publiés par L. Brunschvicg, n° 97, p. 374. Dans le contexte d'une vocation religieuse, la volonté divine peut naturellement être perçue comme s'abritant derrière le hasard.



Alain de Solminihac jeune, portrait conservé à l'évêché de Cahors,
40 x 30 cm, auteur et date inconnus.

Le fait qu'Alain de Solminihac soit devenu abbé de Chancelade par une procédure de *resignatio ad favorem* de son oncle Arnaud n'avait, au début du XVII^e siècle, rien qui fût contraire aux pratiques de l'Église ou à ses lois. De nombreux exemples célèbres témoignent de la fréquence et de l'ampleur d'un phénomène dont les avantages contrebalançaient les inconvénients. Ainsi, l'élévation à la pourpre cardinalice du jeune Charles Borromée par la volonté de son oncle, le pape Pie IV, en fit « le *genius loci* de l'Église de Milan, la grande et bienfaisante gloire, non seulement de l'Italie, mais de l'Église catholique tout entière⁵ ».

De nombreuses familles considéraient les bénéfices ecclésiastiques comme des biens patrimoniaux dont il fallait s'efforcer de conserver la

5. Pie XI lors de la cérémonie du 19 juin 1927. « ... il *genius loci* della Chiesa milanese e così grande e benefica gloria di tutta Italia non solo, ma anche di tutta la Chiesa cattolica. », *Osservatore romano*, 20-21 juin 1927 cité dans : Sol (E.), *Alain de Solminihac, Lettres et Documents*, Cahors, 1930, p. 688.

jouissance le plus longtemps possible⁶. Les Solminihac ne firent pas exception à cette règle. Arnaud de Solminihac, né en 1543, oncle paternel d'Alain, avait exercé des fonctions importantes dans le gouvernement du diocèse de Périgueux⁷. Bachelier en théologie, chanoine de Saint-Front, à l'exemple de ses deux oncles maternels, Jean et Pierre des Prez qui ont peut-être joué un rôle dans sa vocation ecclésiastique, archidiacre de la cathédrale Saint-Étienne, il fut institué vicaire général par Mgr de Bourdeille⁸ le 2 janvier 1597. Nommé par le roi Henri III abbé de Chancelade, monastère de chanoines réguliers de saint Augustin, en 1581⁹, il succéda à François de Briançon, fut installé par l'official Gérard Faure le 5 juin 1582 et reçut la bénédiction abbatiale des mains de Mgr de Bourdeille en présence des quatre chanoines de l'abbaye¹⁰. Assistèrent à la cérémonie Henri, vicomte, et Pierre, baron, de Bourdeille, frères de l'évêque de Périgueux, quatorze écuyers¹¹, des chanoines de la cathédrale Saint-Étienne et de Saint-Front, des hommes de loi, des bourgeois de Périgueux et des habitants de Beaumont¹². Cette nombreuse assistance nous donne un aperçu des relations des Solminihac et des liens qu'ils entretenaient avec la noblesse et les notables du Périgord.

Il s'engagea également dans les querelles politiques de son temps. Le 30 mai 1589, il fut signataire en qualité d'abbé de Chancelade du traité d'union¹³ conclu « au nom de Dieu » entre David Bouchard, seigneur d'Aubeterre, sénéchal et gouverneur du Périgord, l'évêque, le maire, Dejean, et les consuls

6. C'est ainsi qu'Alain de Solminihac, abbé de Chancelade, dut renoncer à introduire la réforme dans l'abbaye de Pébrac que souhaitait lui céder M. Olier, devant l'opposition de la mère de ce dernier, MONIER (F.), *Vie de Jean-Jacques Olier, curé de la paroisse et fondateur du séminaire de Saint-Sulpice*, Paris, 1914, t. 1, p. 119.

7. En 1594, le corps consulaire lui rendit visite à la fin du mois de novembre 1597 pour le remercier. « A raison des bons offices rendus à la communauté par Arnaud de Solminihac Abbé de Chancelade, Archidiacre de la Cité, Vicaire général, MM. les Maire et Consuls furent le voir en corps sans tirer à conséquence », HARDY (M.), *Inventaire des archives municipales de Périgueux*, série BB 17.

8. C'est lui qui, âgé de 83 ans, quasiment aveugle, retiré dans sa résidence de Château-l'Evêque, ordonna prêtre, le 23 septembre 1600, le (trop) jeune Vincent de Paul dans la chapelle Saint-Julien.

9. Le procès-verbal d'installation dressé le 5 juin 1582 indique que le 1^{er} juin Arnaud de Solminihac est venu présenter sa bulle de nomination à l'abbaye de Chancelade datée du 14 septembre 1581 à Gérard Faure, chanoine de Périgueux et official général. En août 1575, il avait dressé le procès verbal de l'état de l'abbaye de Chancelade après son occupation par les Réformés. « Mémoire sur l'abbaye de Chancelade » par le chanoine A. Teyssandier, 1732, Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 2 J 935.

10. Jacques de Lafaye, Adhémar de Chabaud, François de Lagarde et Gabriel Dignac, Procès verbal de la prise de possession, L. XI, n° 29 A (Arch. diocésaines Cahors, fonds Solminihac, Liasse XI, n° 29 A).

11. Parmi lesquels plusieurs représentants de la famille de Tricard, amie des Solminihac.

12. Devenu commune sous le nom de Chancelade en 1793.

13. Ce traité fait partie des Archives municipales de Périgueux déposées aux Archives départementales de la Dordogne sous la cote EE 23-1. Il est reproduit en photographie dans *Histoire du Périgord*, publié sous la direction de Bernard Lachaise, Périgueux, 2000, p. 211. La partie consacrée aux Temps Modernes est due à Anne-Marie Cocula. En avril, le roi Henri III s'était vu contraint de conclure avec Henri de Navarre une alliance qui provoqua l'inquiétude des catholiques.

de Périgueux¹⁴, par lequel ils juraient sur leur foi et leur honneur de demeurer inviolablement dans la foi catholique, de défendre l'Église catholique, apostolique et romaine, et de lutter contre l'hérésie.

Lorsqu'il eut atteint soixante-dix ans, en 1613, Arnaud de Solminihac prit des dispositions pour se retirer de la vie active et, soucieux de transmettre l'abbaye de Chancelade¹⁵ à l'un des membres de sa famille, il se tourna vers ses neveux, et d'abord vers le plus âgé d'entre eux, André. Les fils de son frère étaient au nombre de quatre : André, Jean, Alain et Raymond. Seule la date de naissance d'Alain nous est connue, novembre 1593. André fut donc choisi parce qu'il avait atteint les vingt-trois ans requis pour devenir abbé. Arnaud le fit venir à Chancelade, évalua son caractère, examina ses connaissances, son caractère, son intention était de le faire étudier auprès de lui et de lui donner l'éducation lui permettant de remplir ses futures fonctions. La seule source dont nous disposons sur la transmission de l'abbaye de Chancelade, le récit de Chastenet, évoque, sans apporter la moindre précision, une circonstance où il mécontenta son oncle qui décida de le renvoyer à ses parents¹⁶. Nous ignorons le motif de cette décision, mais il est vraisemblable qu'elle s'explique par un manque de dispositions pour la vie religieuse. Le deuxième fils, Jean ne donna pas davantage satisfaction à son oncle.

En l'absence de documents, il paraît bien difficile de déterminer les intentions exactes d'Arnaud de Solminihac. Qu'attendait-il exactement de celui qui serait appelé à lui succéder ? Quel était le profil souhaité pour ce dernier ? Il semble étrange qu'ayant l'intention de résigner sa charge d'abbé en faveur d'un membre de sa famille, Arnaud de Solminihac ne se soit pas préoccupé plus tôt de sa succession et qu'il n'ait pas songé à former à l'avance l'un de ses neveux pour la recueillir. Peut-être n'était-il pas si pressé de passer la main, à moins qu'il n'ait eu l'intention de rester abbé en fait, sinon en titre. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aucun de ses neveux ne reçut l'éducation qui aurait pu le disposer à la vie religieuse. Aucun d'entre eux ne fréquenta le collège ouvert par les jésuites à Périgueux en 1604. Ils reçurent dans le

14. Henri de Navarre, héritier des comtes de Périgueux par ses ascendants maternels, les Albrets, était venu à Périgueux en 1576, lorsque la ville était aux mains des protestants. Il avait pu lire sur un arc de triomphe l'inscription : « Urbis deforme cadaver », allusion aux nombreuses destructions qui défiguraient la cité. Prise par surprise en août 1575, devenue malgré elle place de sûreté jusqu'à sa libération par un coup de main en 1581, Périgueux se dressa comme un bastion catholique face à Bergerac, la calviniste. Périgueux, cité ligueuse, fut une des dernières villes du royaume à se rallier au nouveau roi. Voir CONSTANT (J.-M.), *La Ligue*, Paris, 1996.

15. Prise par les protestants en 1575, saccagée par eux, elle n'en procurait pas moins des revenus non négligeables et un prestige certain à son abbé.

16. CHASTENET (Léonard), *Vie*, p. 15. André de Solminihac apparaît dans quelques documents d'archives. Il fut impliqué dans une affaire de duel qui donna lieu à un procès où son frère Alain refusa de témoigner en sa faveur. Marié à Jeanne de Saint-Aulaire, il mourut sans postérité. C'est lui qui vendit le château de Belot. SAINT-SAUD (comte de), HUET (Paul), FAYOLLE (marquis de), *La famille et les origines du vénérable Alain de Solminihac*, Paris, éd. Daragon, 1905, p. 42.

château paternel l'éducation donnée aux jeunes gentilshommes de leur temps les préparant à une vie laïque. Il se pourrait aussi que les Solminihac, qui avaient noué de solides et fructueuses alliances avec les familles de la noblesse du Périgord, aient eu en vue des stratégies matrimoniales auxquelles les quatre fils se trouvaient partie prenante ¹⁷.

Arnaud de Solminihac tenait à ce que son successeur fût abbé régulier et qu'il s'engageât, par conséquent, dans la vie religieuse par des vœux, malgré l'absence de toute forme de vie communautaire dans l'abbaye. C'était observer la tradition de Chancelade qui, l'exception de Geoffroy de Pompadour ¹⁸, évêque de Périgueux, n'avait connu que des abbés réguliers. Si ruinée qu'elle fût, l'abbaye n'était pas tombée en commende. Il semble que l'abbé ait attaché peu de prix à la formation de son successeur, mais qu'il ait tenu, en revanche, à ce que celui-ci eût une véritable vocation religieuse, comme lui-même. On comprend qu'une telle façon d'envisager les choses ait pu ne pas convenir à André et Jean de Solminihac qui ne sentaient en eux nulle attirance pour la vie religieuse. Il ne fut pas envisagé de transmettre l'abbaye en commende, bien que cette solution eût pu leur convenir puisqu'elle ne les aurait point contraints à embrasser l'état ecclésiastique auquel ils ne semblaient pas destinés.

Restaient deux derniers neveux, Alain et Raymond. Le second était beaucoup trop jeune ¹⁹. Arnaud arrêta donc son choix sur Alain qui se révéla en mesure de lui succéder.

2. Le milieu familial

Le milieu familial dans lequel Alain de Solminihac a pris naissance et grandi est représentatif de la noblesse de province, catholique, attachée aux principes, fidèle au roi et soucieuse de jouer un rôle dans la société de son temps.

17. André épousa Jeanne de Saint-Aulaire et Jean, Marie de Thinon. Leur cousin Jean, en épousant en 1610 Isabeau du Temple, était entré dans une famille influente du Bordelais apparentée aux Jaubert de Barrault. Pour que le contrat fût signé, compte tenu de la différence de position entre les deux maisons, il avait fallu qu'Arnaud de Solminihac s'engage à verser 10 000 livres à son neveu, somme qu'il eut beaucoup de difficulté à réunir. En 1612, il écrivit à M. du Temple : « Monsieur, je serois très marry avoir colloqué mon nepveu en vostre maison sans luy donner en paye ce que je luy reste qui faict trois mille livres ». Sur l'acte de mariage de Jean et d'Isabeau du Temple, on relève les signatures d'Arnaud de Solminihac, abbé de Chancelade et de Jean Jaubert de Barrault, évêque de Bazas. SAINT-SAUD (comte de), HUET (Paul), FAYOLLE (marquis de), *La famille et les origines...*, op. cit., p. 44 et 53.

18. Abbé de Chancelade de 1478 à 1514. Évêque de Périgueux puis du Puy, il resta abbé de Chancelade jusqu'à sa mort. Les religieux le considérèrent toujours comme un abbé régulier et il gouverna l'abbaye comme tel.

19. Lors du partage des biens de leur père, en novembre 1618, il est déclaré mineur. SAINT-SAUD (comte de), HUET (Paul), FAYOLLE (marquis de), *La famille et les origines...*, op. cit., p. 41.

Depuis l'étude publiée en 1905 par le comte de Saint-Saud, Charles Huet et le marquis de Fayolle²⁰, la généalogie et les origines familiales de l'évêque de Cahors sont, pour l'essentiel, connues. Il s'agissait, à l'époque, pour les auteurs, tous trois apparentés au vénérable²¹, d'établir de façon irréfutable sa filiation et de rectifier diverses erreurs²² qui venaient d'être reprises par le chanoine Massabie, vicaire général de Cahors, dans son ouvrage intitulé *Vie posthume du Vénérable Alain de Solminiac*²³.

D'après une note rédigée à l'intention de Chastenet²⁴ la famille de Solminihac est « issue d'une petite maison noble²⁵ » de la paroisse de Vézac dans la région de Sarlat où, dès le XII^e siècle, elle possédait le château de Solvignac proche de Beynac²⁶, l'une des quatre baronnies du Périgord. L'ancienneté du lignage des Solminihac se trouve attestée par des actes nombreux²⁷. Au milieu du XV^e siècle, à la suite du mariage de Poncet de Solminihac avec Marie de Belet, la branche cadette de la famille vint faire souche dans les environs de Périgueux. Les biens de Marie, unique héritière des Belet, étaient situés à l'ouest de Périgueux, de part et d'autre de l'Isle, sur les paroisses de Saint-Aquilin, au nord de la rivière, où se trouvait le château de Reyssidou, et de Bruc, au sud, avec le château appelé la Borie de Belet, à proximité de la forteresse féodale de Grignols, fief des Talleyrand, où les Belet qui leur rendaient hommage en qualité de vassaux possédaient également une maison²⁸.

20. *La famille et les origines du Vénérable Alain de Solminihac*, Paris, éd. Daragon, 1905.

21. Alain de Solminihac avait été reconnu vénérable en 1783.

22. En particulier celle qui consistait à rattacher Alain à la famille d'Estut ou de Stutt d'origine écossaise. Massabie s'était appuyé sur l'ouvrage du marquis de La Guère : *Généalogie de la maison de Stutt, marquis de Solminiac, comte d'Assay, marquis de Tracy*, Bourges, 1885. « Sait-on, par exemple, écrivait Massabie, que le véritable nom de notre vén. Alain n'est pas Solminiac mais de Stutt et que ce noble serviteur de Dieu avait dans ses veines du sang des Gordon, des Douglas, des Robert Bruce, rois d'Ecosse et de Marie Stuart ? Cela est cependant, s'il faut en croire le marquis de La Guère, dans sa *Généalogie* de la famille des Stutt imprimée à Bourges en 1885. Et pourquoi ne le dirions-nous pas ? ». MASSABIE (B.), *Vie posthume du Vénérable Alain de Solminiac*, Cahors, 1903, p. VI.

23. Publié à Cahors en 1903. Massabie utilise une graphie ancienne du nom de famille d'Alain. Lui-même signait toujours Solminihac, forme dont l'usage a prévalu et s'est fixé jusqu'à nos jours. Dans les documents généalogiques et titres anciens on trouve les variantes : Solminiac, Solminhac, Solmignac, Solvignac et Solviniac.

24. Note due à Pascal de La Brousse, vicaire général de Sarlat qui avait bien connu Alain de Solminihac. L. XI, n° 58-6.

25. Pierre de Bertier, évêque de Montauban, utilise l'expression quelque peu excessive de « maison de Solminihac » dans le *Panegyrique* de l'évêque de Cahors prononcé lors du service de quarantaine, en avril 1660 (L. XII, n° 30 A). Sans être illustres, les Solminihac, vassaux des puissants barons de Beynac puis des Talleyrand, appartenaient cependant à la vieille noblesse d'épée. On notera le glissement de « petite maison noble » à « maison de Solminihac ».

26. On trouve dans l'église de Beynac une chapelle de Solminihac à la dernière place, après celle de la famille de Marquessac, également originaire de la paroisse de Vézac. L. XI, n° 58-6.

27. Le plus ancien dont nous ayons la trace concerne une donation faite en 1194 par Mathieu de Solminihac et deux de ses fils, Aymeric et Godefroy, à l'abbaye de Grandmont en Limousin. En 1216, une nouvelle donation fut faite par deux autres fils, Raymond et Amelin.

28. Dans son testament daté du 22 septembre 1550, Jean de Solminihac légua à son épouse « sa maison de Belet estant dans la mothe du chasteau de Grignols », c'est-à-dire dans l'enceinte du *castrum* féodal.

Transplantés à proximité de la capitale du Périgord, les Solminihac de Belet²⁹ commencèrent à jouer un rôle dans les affaires de la cité où ils se firent construire une maison en 1505³⁰. Pierre de Solminihac³¹ hérita de tous les biens de sa mère. Il était licencié *in utroque jure* et exerça à deux reprises les fonctions de maire de Périgueux, en 1509-1510 et 1525. Le parlement de Bordeaux lui confia le soin de traiter plusieurs affaires concernant la ville de Périgueux. Il fut en outre juge de la châtellenie de Grignols dont les Talleyrand étaient les seigneurs. On peut remarquer, à la lumière de cet exemple, que la noblesse de l'époque de la Renaissance ne dédaignait pas d'occuper des fonctions judiciaires relativement modestes même si, dans ce dernier cas, des liens anciens entre les Solminihac et les Talleyrand sont susceptibles de nous éclairer sur le sujet.

Le fils de Pierre, Jean, épousa en 1537 Jeanne des Prez³², originaire du Poitou, alliée aux Vignerot³³, ce qui explique pourquoi les Solminihac se disaient apparentés aux du Plessis³⁴. L'aîné des fils de ce dernier, né avant 1543, également prénommé Jean, épousa Marguerite³⁵, fille du seigneur de Marquessac, juge-mage et lieutenant général en la sénéchaussée de Périgord, conseiller du roi.

Alain de Solminihac naquit le 25 novembre 1593, sans que nous connaissions avec précision le lieu de sa naissance³⁶. L'enfant fut baptisé en l'église de Saint-Aquilin par le curé de la paroisse, Pierre Duteilh. Il eut pour

29. À partir de cette union les Solminihac écartelèrent leurs armes (d'azur, à deux cerfs d'argent passants l'un sur l'autre les têtes contournées) avec les armes parlantes des Belet (de gueules, à trois belettes d'argent).

30. Cette maison se trouvait rue des Plantiers. AUDIERNE (abbé), *Le Périgord illustré. Guide monumental*, Périgueux, 1851.

31. Il est le grand-père de Jean et d'Arnaud, respectivement père et oncle d'Alain. SAINT-SAUD (comte de), HUET (Paul), FAYOLLE (marquis de), *La famille et les origines...* op. cit., p. 179.

32. Deux de ses frères, Jean et Pierre des Prez, furent chanoines de Périgueux.

33. Jeanne des Prez était fille de noble Charles des Prez, seigneur de la cour en la sénéchaussée de Poitou, seigneur de Jaulnay et de Anthoynie Flamenc. Les des Prez, connus depuis 1360, étaient alliés aux Vignerot. Jeanne reçut une dot de 2 500 livres tournois.

34. Alain de Solminihac fit allusion à cette très lointaine parenté dont il ne chercha jamais à tirer profit en exploitant la propension bien connue du cardinal de Richelieu à favoriser les membres, même éloignés, de sa famille. On peut relever au passage quelques traits commun entre les deux personnages. Le cardinal était issu du côté paternel d'une lignée de hobereaux tandis que par sa mère, il se rattachait à la noblesse de robe et à la bourgeoisie. Sa vocation religieuse fut accidentelle. Troisième fils, comme Alain, il était destiné à l'état militaire et reçut à l'Académie Pluvinel une éducation en conséquence. C'est la défection de son frère, Alphonse, qui contraignit Armand à entrer dans les ordres pour maintenir l'évêché de Luçon dans sa famille.

35. Le contrat de mariage fut passé le 30 novembre 1579.

36. Chastenot indique qu'il naquit « dans le chateau de Belet situé à deux lieues de Périgueux » (Vie, p. 10). Les différents auteurs divergent sur la question. Les uns le font naître dans la paroisse de Bruc, les autres dans celle de Saint-Aquilin. L'incertitude tient au fait que le château de Reyssidou, situé sur la paroisse de Saint-Aquilin, fut renommé Belet après la vente du château de Bruc, par André de Solminihac. D'autre part, les Solminihac possédaient une maison noble dans le village de Saint-Aquilin. La naissance sur le territoire de Saint-Aquilin semble corroborée par le fait qu'il fut baptisé par le curé de cette paroisse.

parrain Alain de Tricard dont il reçut le prénom et pour marraine Marie de Bourdeille, dame de la Roque-Vigneyrou. Son parrain, seigneur de Rognac, était son cousin germain, le père de ce dernier, François, ayant épousé sa tante, Blanche de Solminihac. François et Jean de Tricard avaient assisté en 1582 à la bénédiction abbatiale d'Arnaud. Sa marraine était la cousine germaine de sa mère, Marguerite de Marquessac.

Plusieurs témoignages, contemporains de la jeunesse d'Alain de Solminihac ou postérieurs à sa mort, mettent l'accent sur l'influence exercée par le milieu familial sur ses dispositions pour la piété. Desvergues rapporte qu'il récitait les litanies de la Vierge le soir en famille en témoignant d'une grande dévotion³⁷.

L'enquête canonique insiste sur les mérites de ses parents, leurs vertus et la vivacité de leur foi catholique³⁸. De notoriété publique, ils menaient une existence simple, digne et quelque peu retirée, bien différente de la vie agitée que certains de leurs voisins avaient connue durant les troubles du royaume. Chastenot, de son côté, écrit :

« Son père [...] estoit un Gentil-Homme fort accompli non moins recommandable pour sa piété que pour la Noblesse de son sang. Il avoit cette maxime profondément gravée dans son cœur qu'il étoit indigne d'un Gentil-Homme de souffrir le péché, & que la Noblesse qui n'étoit pas accompagnée de vertu étoit une rotture, & non pas une véritable Noblesse [...] Il fut élevé dans la Maison Paternelle jusques à l'âge de vingt & deux ans. Dès qu'il fut capable de recevoir quelque instruction on luy inspira la crainte de Dieu & l'amour de la vertu & les principes du christianisme qui s'imprimoient d'autant plus dans son cœur qu'on les luy apprenoit par exemple beaucoup plus que par parole³⁹ ».

Éduqué par de tels parents, le jeune Alain aurait été, de l'avis unanime de ceux qui le connurent à cette époque, un jeune homme particulièrement remarquable par sa piété, l'honnêteté de sa vie et par ses qualités de réflexion, de sérieux et de pondération, jointes à une grande vivacité d'esprit qui semblent l'avoir mis à part de ses frères.

S'il n'y a pas lieu de révoquer en doute a priori les témoignages que nous venons de citer, il convient cependant de remarquer qu'ils sont postérieurs au décès du prélat et participent donc de la volonté de mettre en évidence l'exemplarité de la vie du personnage. Il est certain cependant que Jean de Solminihac inculqua à ses fils de solides principes concernant l'honneur et les

37. *Manuscrit Desvergues*, p. 309.

38. Enquête canonique de 1614. Témoignages du prieur de Boisset, du chanoine Joseph Arnaud de Laborie, du seigneur de Fayolle et du greffier Géraud Dumas. L. XI, n° 28.

39. CHASTENOT (L.), *Vie*, p. 10.

devoirs d'un gentilhomme. Que le jeune Alain ait mieux profité que ses frères des leçons de leur père renvoie à son caractère et à sa personnalité qui semblent avoir été très affirmés dès sa jeunesse.

C'est à cette époque qu'il adopta le principe directeur de sa conduite : « Jamais rien à demy ; aussy bien que se peut ». En 1656, à la fin de sa vie, il fit une confidence à Chastenet sur cette période de son existence :

« Il nous a dit luy-même que durant tout le tēps qu'il demeura au monde, il n'avoit jamais juré qu'une seule fois pour essayer comment les autres faisoient, à quoy il s'étoit fait violence, & qu'il avoit une horreur de tous les pechés generalement comme contraires à la veritable Noblesse, suivant les principes qu'il avoit receus de son pere ⁴⁰ ».

3. Une vocation « accidentelle » mais assurée

Le jeune Alain songeait à la carrière des armes qui paraissait naturelle pour un cadet de famille noble. Comme ses frères, il eut des précepteurs et différents maîtres ⁴¹ qui lui enseignèrent tout ce qu'un gentilhomme de son temps se devait de connaître et pratiquer. Comme ses aînés, il fut entraîné aux exercices en usage dans le milieu nobiliaire : les « arts de noblesse », la chasse, l'équitation, l'escrime, la danse et l'apprentissage des bonnes manières. Divers indices nous permettent de supposer qu'il reçut également des leçons de chant et peut-être une éducation musicale. Même si rien n'indique qu'il ait appris à jouer d'un instrument, cette possibilité n'est pas totalement à exclure ⁴².

Il semble toutefois que, s'il éprouvait un vif désir de gloire et rêvait d'exploits guerriers, la perspective de devoir se battre un jour contre des parents, des alliés, des amis dans le cas où recommenceraient les troubles qui avaient ensanglanté la province au cours des guerres passées dont le cruel souvenir était encore vivace ait quelque peu tempéré son ardeur ⁴³.

Les rares récits concernant son adolescence nous le montrent tel un jeune homme pratiquant avec entrain les exercices propres à sa condition, faisant en outre preuve de qualités de réflexion, de pondération et même d'introversi-

40. Confidence faite le 27 janvier 1656. L. VI, n° 11 H, retranscrite dans *Vie*, p. 12.

41. Témoignage du prieur de Boisset : « ... et sub diversis praeceptoribus, ut ipse vidit, dictus Alanus ab adolescentia sua fuit bonis moribus imbutus ... ». L. XII, n° 57.

42. Nous remercions M. Christian Gaumy d'avoir attiré notre attention sur cet aspect de la formation d'Alain de Solminihac qui, à Chancelade comme à Cahors, attachait un grand prix à la qualité du chant et donna des leçons aux novices dans les commencements de la réforme de son abbaye.

43. Alain de Solminihac était âgé de seize ans au moment où le roi Henri IV fut assassiné. La régence de Marie de Médicis et les débuts du règne de Louis XIII furent très agités. Le Périgord comptait, le long de la Dordogne, outre Bergerac, de nombreuses communautés réformées, notamment celle de La Force.

qui l'amenaient à quitter la compagnie dans laquelle il se trouvait si les propos qu'il entendait lui paraissaient trop frivoles ou si la conversation prenait un tour qui ne lui agréait pas. Il préférait alors s'éloigner sous un prétexte ou un autre ⁴⁴.

Par ailleurs, un événement survenu dans son adolescence, rapporté par Chastenet, semble avoir joué un rôle dans sa vocation. Revenant un soir et devant traverser à gué le ruisseau en amont du moulin de la Borie de Belet, il fut emporté par le courant et manqua périr noyé ⁴⁵. Considérant qu'il ne devait son salut qu'à la miséricorde divine, il aurait pris la décision de consacrer à Dieu la vie que celui-ci lui avait conservée. Toutefois, l'analyse de cet épisode fait ressortir plusieurs interrogations dont la première porte sur sa réalité. S'agit-il d'un fait réel ou imaginé par Chastenet qui, sur ce point, constitue notre seule source ?

La qualité de ses informations tient à la minutie avec laquelle il a rassemblé les éléments biographiques qu'il s'est efforcé de recueillir de tous côtés pour écrire la vie d'Alain de Solminihac, faisant appel à tous les témoins encore en vie. De plus, il a lui-même vécu à ses côtés les seize dernières années de la vie du prélat dont il a recueilli maintes fois les confidences. Toutefois, dans le cas qui nous occupe, il ne put s'agir que d'une allusion très vague ⁴⁶ puisque le biographe se crut autorisé à l'interpréter dans un sens excessif, du moins quant à l'exactitude des circonstances. Le point fondamental concerne cependant la vocation. Il paraît délicat de se prononcer sur l'impact réel sur Alain de Solminihac du miracle suggéré par Chastenet dans l'intention de convaincre le lecteur de la faveur divine dont son héros aurait bénéficié.

La perspective de devenir chevalier de Malte lui souriait davantage et correspondait mieux à l'éducation qu'il avait reçue. Son goût pour les armes pouvait y trouver son compte. En même temps, son épée serait mise au service d'une cause noble entre toutes : la défense de la chrétienté contre les assauts des infidèles. Il se mit à étudier l'histoire et les exploits de cet ordre où vivait encore l'esprit de la croisade et se passionna pour son idéal. Cette vocation, que seule vint renverser la volonté de sa famille de ne pas laisser échapper un bénéfice important, préfigure en grande partie les orientations futures de sa

44. Témoignage du P. Lamic et confidences faites à Chastenet. L. VI, n° 11 H.

45. Chastenet, rapportant cet épisode de façon dramatique, n'avait pas hésité à écrire : « Il passa avec son cheval sous la roue du moulin qui tournoit avec grande vitesse et fut porté de là sans recevoir aucun mal, ce qui ne semble pas possible dans le cours ordinaire », *Ve*, p. 12 et 13. Et de citer un miracle similaire de Saint-Jean de l'Ortie. Ce passage fut recouvert d'un carton contenant un texte beaucoup plus sobre où il n'est plus question de roue de moulin ni de miracle, un des correspondants auxquels il avait envoyé son texte pour recueillir leurs avis ayant fait valoir que, rédigé de la sorte, il était de nature à « soulever l'hilarité ».

46. Pour un homme comme Alain de Solminihac, rompu aux exercices physiques, il ne s'agissait peut-être que d'une péripétie, d'un incident. Les bons cavaliers ne comptent plus les chutes. Pour Chastenet, moins versé dans l'art de l'équitation, l'interprétation est évidemment différente.

carrière. Le jeune Alain qui « aimoit fort les beaux chevaux »⁴⁷ et vibra au récit du grand siège de Malte en 1565, n'était cependant pas seulement attiré par l'aspect militaire d'un ordre⁴⁸ avant tout religieux et hospitalier dédié au service de « nos seigneurs les malades ». Connu pour sa piété, il fut sensible à l'engagement religieux de ces moines soldats qui faisaient profession⁴⁹, à la dimension charitable de leur action, à leur rôle de défenseurs de la foi⁵⁰. Sa décision fut prise et rencontra l'adhésion de ses parents. Les preuves de sa noblesse ainsi que les témoignages nécessaires avaient été envoyés⁵¹ au moment où la défection de l'aîné et du cadet entraîna la désignation du puîné comme futur abbé de Chancelade.

Arnaud de Solminihac ayant résigné son abbaye⁵², sa famille s'employa à procurer au jeune Alain les qualifications nécessaires. Pour impétrer le titre d'abbé de Chancelade, il fallait remplir deux conditions : appartenir à l'Église, au moins par la tonsure, et posséder un grade universitaire. Le siège de Périgueux se trouvant vacant⁵³, c'est à Cahors le 2 avril 1614 que le jeune homme fut tonsuré par Mgr de Popian qui lui remit en même temps le grade de bachelier en droit canon.

On peut s'interroger sur la réalité des études suivies par Alain de Solminihac à l'université de Cahors dont on ne retrouve nulle trace et que ne mentionne aucun des témoignages recueillis dans l'enquête canonique. Tous, en revanche, font état d'un titre dont on est bien obligé d'admettre qu'il fut délivré par faveur⁵⁴. Dès le 4 avril, l'examen canonique⁵⁵ du futur abbé fut enregistré

47. *Mémoire de Simon Ducassé*, L. XI, n° 1 et *Manuscrit Desvergnès*, p. 92.

48. L'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, couramment appelé ordre de Malte depuis son installation dans l'île au début du XVI^e siècle, était alors gouverné par le grand maître Alof de Wignacourt. Voir GODECHOT (J.), *Histoire de Malte*, PUF, 1952 et PETIET (C.), *Ces messieurs de la religion*, Paris, 1992.

49. Ils suivent la règle de saint Augustin.

50. La raison d'être de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem est double : l'*obsequium pauperum* et la *tuilio fidel*, le service des pauvres et la défense de la foi contre les « infidèles ».

51. Leur trace n'a pas été retrouvée dans les archives de l'ordre de Malte. Le Périgord faisait partie du grand prieuré de Toulouse et de la langue de Provence. Voir l'*Inventaire des archives de Malte* publié par la Bibliothèque de l'Université de Malte à La Valette.

52. Il se réservait le prieuré de Born dans l'archiprêtré de Saint-Médard (de tous les prieurès, à la collation de l'abbé, c'était celui dont les revenus étaient les plus élevés) ainsi qu'une pension dont nous ignorons le montant pour assurer ses vieux jours.

53. Jean Martin était mort le 5 janvier 1612. Son successeur, François de La Béraudière avait été nommé par le roi quelques semaines plus tard, mais ne fut préconisé en consistoire qu'en juillet 1614.

54. C'est ce que reconnaît le chanoine Desvergnès. Doit-on admettre avec Joseph Bergin qu'Alain de Solminihac « suffered the indignity of seeing the curia refusing to recognise his law degree from Cahors genuine, when he was made bishop in 1636 » (La Curie lui fit l'affront de refuser de reconnaître comme authentique son diplôme de droit de l'université de Cahors lorsqu'il fut nommé évêque en 1636) ? *The Making of the French Episcopate, 1589-1661*, New Haven-London, 1996, p. 233. Il est exact que les bulles pour l'évêché de Cahors ne mentionnent que le grade de bachelier en théologie, bien réel celui-là, obtenu en Sorbonne, mais on conçoit aisément qu'il n'ait pas jugé utile de faire état d'un titre qui, à ses yeux, n'avait aucune valeur.

55. L. XLI, n° 57.



L'église abbatiale de Chancelade, cliché pris en 1993.

par les vicaires généraux de l'évêché de Périgueux. Alain de Solminihac y est déclaré clerc et bachelier en droit canon par les sept déposants, deux prêtres et cinq laïcs, tous parents, amis ou voisins de la famille, qui affirment qu'il est âgé de vingt-trois ou vingt-quatre ans, alors qu'il n'en a en réalité que vingt⁵⁶. Alain de Solminihac prononça ensuite sa profession de foi qui fut jointe à l'enquête et, l'information canonique ayant été diligentée selon les règles prescrites, les attestations furent envoyées à Rome avec les lettres du roi pour obtenir sa provision en qualité d'abbé de Chancelade. Toute l'affaire fut rondement menée. Restait le principal : faire du jeune Alain un homme d'Église.

56. Le concile de Trente avait fixé à vingt-trois ans la limite d'âge inférieure pour devenir abbé. Pierre Dutellh, prieur de Boisset, ancien curé de Saint-Aquilin qui a baptisé Alain, déclare qu'il le connaît depuis vingt ans, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer un peu plus loin qu'il est âgé de vingt-trois ou vingt-quatre ans. Tous les témoins s'étaient engagés par serment à dire la vérité sur les mœurs, la vie, l'âge, la science, la doctrine et la naissance de « noble Alain de Solminihac, nommé abbé de Chancelade par Louis, roi très chrétien de France et de Navarre ». L. XLI, n° 57. Une telle pratique n'était pas rare : pour être sacré à Rome par le pape Paul V en 1607, Richelieu n'avait pas hésité à se vieillir de deux ans et Vincent de Paul, pour être ordonné prêtre en 1600, de cinq.

II. La formation intellectuelle et morale

1. En Périgord

En attendant sa bulle ⁵⁷, le futur abbé commença son noviciat qui fut aussi pour lui l'occasion d'entreprendre les études qui lui permettraient de tenir dignement son rang. Très prosaïquement, il dut commencer par l'apprentissage du latin qui lui en ouvrirait les portes. Pour ce faire, il eut recours aux services d'un prêtre séculier nommé Latour, chargé de l'initier à cette langue et de lui donner des rudiments de grec ⁵⁸. Quant à l'aspect religieux du noviciat, on peut se demander en quoi il consista, compte tenu de l'état de délabrement spirituel où était tombée l'abbaye de Chancelade autrefois si réputée. La formation qu'il reçut fut donc plus ecclésiastique que religieuse, car on ne voit pas qui aurait pu l'instruire des pratiques et de la tradition des chanoines réguliers de saint Augustin. Son oncle qui était devenu en 1582, par la faveur du roi Henri III, abbé d'un monastère dépeuplé et désolé, revêtit l'habit des chanoines réguliers et fit profession le jour même de sa prise de possession de l'abbaye ⁵⁹. Il n'eut ni la volonté ni les moyens d'en relever les ruines. Il se contenta d'y vivre le mieux possible, se consacrant aux fonctions séculières qui étaient les siennes dans le gouvernement du diocèse, menant la vie d'un gentilhomme sur les terres de l'abbaye. La régularité resta ensevelie sous les décombres. Nous savons cependant par le P. Lamic ⁶⁰, témoin irremplaçable de cette période, que dès le moment où il revêtit l'habit blanc de chanoine régulier de saint Augustin, Alain de Solminihac travailla à se rendre digne de l'état qui était désormais le sien et adopta la pratique de l'oraison mentale qu'il devait conserver sa vie durant.

57. Elle est datée du 5 septembre 1614, L. XI, n° 29 B. Le 26 septembre Martial de Buchais, banquier expéditionnaire, paya à la chancellerie apostolique et au collège apostolique la somme de 13 florins d'or pour le commun service et pour les petits services et obtint en échange sa livraison. Le banquier agit « vice ac nomine Alani de Solminihac commendatarii monasterii B. Mariae Cancellatae [...] vacantis per cessionem Arnaldi de Solminihac » (... en place et nom d'Alain de Solminihac, abbé commendataire du monastère de la Bienheureuse Vierge Marie de Chancelade, devenu vacant par la cession d'Arnauld de Solminihac). Alain de Solminihac est désigné comme abbé commendataire. Archivio di Stato. Obligationi per comuni servizi. 1613-1623, f° 29. A *contrario*, dans la lettre qu'Alain de Solminihac envoya au pape Alexandre VII le 14 mai 1655 pour le féliciter de son élection et lui offrir les *Règles* de sa réforme, il écrit : « Cum enim ab anno 1614 placuisset Altissimo respicere humilitatem servi sui ut in abbatem dicti monasterii capituliter et canonice eligeret... ». L. XLV, n° 57, 58. Témoignage du P. Lamic, L. VII, n° 2. Celui-ci affirme que le nouvel abbé apprit à décliner *musa, musa, musam*.

59. Procès verbal de la prise de possession de l'abbaye de Chancelade : « ... in illorum presentia dicto de Solminihac habitum monachalem induimus et eo deducto ad maior altare idem de Solminihac professionem regularem secundum ordinem beati Augustini in manibus nostris [...] fecit ». L. XI, n° 29 A.

60. Pierre Lamic était religieux en 1614. Il avait fait sa profession en 1612, mais il eut à cœur de renouveler ses vœux entre les mains du nouvel abbé. Un peu plus jeune que ce dernier, il l'accompagna lors de son séjour parisien. Prieur de Chancelade « toute sa vie », dit le *Mémoire* du chanoine Teysandier, il vécut jusqu'en 1679. Il occupa les fonctions de vicaire de l'abbé, de prieur et de visiteur. C'est grâce à lui que nous connaissons les détails des premières années d'Alain de Solminihac à Chancelade, de ses études à Paris et de la « période héroïque » de la réforme.

Pendant son noviciat, commencé à la fin de l'année 1614⁶¹ et terminé au début de 1616, il rétablit le jeûne de l'Avent ainsi que l'office et les repas en commun. Jusque là chacun vivait de son côté. Le 19 mars 1616, il reçut les quatre ordres mineurs de Mgr de La Béraudière⁶², nouvel évêque de Périgueux, et le 28 juillet suivant, il fit profession et se consacra à Dieu par les trois vœux solennels devant son oncle et les trois chanoines de l'abbaye⁶³. La profession de l'abbé nommé fut l'occasion de recréer la communauté et de rétablir les heures en commun⁶⁴. Le 17 septembre 1616 il fut ordonné au sous-diaconat et, le 25 mars 1617, au diaconat. Enfin, le 22 septembre 1618, presque quatre ans après avoir reçu ses bulles, il fut ordonné prêtre. Il était alors âgé de vingt-quatre ans, neuf mois et vingt-huit jours.

Quelles sont les raisons qui le déterminèrent, lorsqu'il eut atteint sa vingt-cinquième année, alors qu'il se trouvait d'ores et déjà en mesure d'exercer ses fonctions d'abbé régulier, à partir pour Paris, laissant derrière lui une abbaye dont la réforme était seulement amorcée ? Tout d'abord la perspective des difficultés auxquelles il allait se heurter, ensuite la conscience des lacunes de sa formation et la volonté de faire ses preuves sur le plan universitaire⁶⁵. Enfin il ne faudrait nullement sous-estimer l'attrait exercé par une ville devenue, au début du XVII^e siècle, l'une des capitales européennes de la réforme catholique. Paris donc, la ville universitaire par excellence⁶⁶, et non Toulouse, Bordeaux ou même Cahors.

Alain de Solminihac entendait redonner vie à l'abbaye de Chancelade, la relever de ses ruines, la repeupler, lui rendre, dans la mesure du possible, son lustre passé. Pour parvenir à ce résultat, il savait qu'il lui faudrait imposer

61. Le concile de Trente avait décrété que nul ne pourrait être admis à la profession sans avoir accompli au moins un an de noviciat (25^e session, canon XV). En cette même année 1614, le jeune Charles Faure, dans sa vingtième année, commença le sien chez les chanoines réguliers de l'abbaye Saint-Vincent de Senlis.

62. François de La Béraudière, né à Poitiers vers 1556, licencié *in utroque*, conseiller au parlement de Paris en 1587, marié à la fille d'un maître des comptes, veuf dans les années 1590, entra dans les ordres, devint doyen de la cathédrale de Poitiers en 1598, fut ordonné prêtre plusieurs années avant sa nomination à l'épiscopat en 1612. Il occupa le siège de Périgueux de 1614 jusqu'à sa mort en 1646. Voir BERGIN (J.), *The making of the French Episcopate*, New Haven-London, 1996, « biographical dictionary », p. 645.

63. Gabriel de Dignac, prieur de Saint-Martial d'Artense, Pierre Lamic, curé de Beauronne et Jean Deschamps « simple religieux », L. XI, n° 29 C. Il s'agit d'une copie vidimée établie le 29 janvier 1650 par le notaire Lagarde. Un Gabriel de Dignac était présent à Chancelade en 1582, trente-quatre ans plus tôt, lors de la prise de possession de l'abbaye par Arnaud de Solminihac, mais nous ignorons s'il s'agit du même religieux.

64. Témoignage du P. Lamic, L. VII, n° 2.

65. Le 2 juillet 1618, l'acte d'arbitrage d'un procès nous apprend que le jeune abbé voulait « aller aux universités pour y parfaire ses études ». GRILLON (L.) et REVIRIEGO (B.), « Les moulins de l'abbaye Notre-Dame de Chancelade », *Mémoire de la Dordogne*, n° 10, juin 1997, p. 21.

66. Même si elle n'avait plus sa splendeur passée, l'université de Paris conservait une réputation bien établie dans une province éloignée comme le Périgord. On se souvenait que sa faculté de théologie avait été le four où avait cuit le pain intellectuel du monde latin et qu'elle avait été illustrée par des maîtres comme saint Albert le Grand et son disciple saint Thomas d'Aquin, tous deux dominicains.

son autorité, traiter avec des évêques, des officiers, des magistrats, défendre ses positions devant le parlement, en appeler au conseil du roi, à Rome même. De toute évidence, il estima que Paris lui offrirait les meilleures possibilités d'acquérir les qualités éminentes dont il avait besoin : une science ecclésiastique solide, une vie spirituelle intense, et une connaissance approfondie de l'esprit des chanoines réguliers qu'il avait vainement cherché en Périgord. C'est là qu'il se préparerait le plus efficacement aux combats futurs, là qu'il acquerrait la science, l'expérience et l'autorité qui lui manquaient encore.

2. Les études au collège d'Harcourt et à la Sorbonne

Il emmena le P. Lamic qui avait étudié avec lui à Chancelade et un homme de chambre. À Paris⁶⁷, ils s'installèrent dans un petit logement qu'ils partagèrent plus tard avec d'autres étudiants périgordins⁶⁸. Afin de pourvoir à leurs dépenses, il préleva 1 200 livres par an sur le temporel de son abbaye. Il consacrait une part importante de cette somme à l'achat de livres d'étude et de spiritualité qui étaient expédiés à Chancelade lorsqu'il les avait assimilés pour y reconstituer la bibliothèque disparue lors du pillage de l'abbaye. Les premiers ouvrages de la bibliothèque qui faisait la fierté de l'abbaye avant la Révolution⁶⁹ furent donc ceux qu'avaient utilisés Alain de Solminihac et Pierre Lamic, l'abbé et le futur prieur, au cours de leurs études à Paris.

À Chancelade, au cours de son noviciat, il avait longuement réfléchi à son avenir. Il avait certes posé les premiers jalons de la réforme, mais, conscient des lacunes de sa formation, il voulait considérer par lui-même ce qui se faisait ailleurs, rencontrer les maîtres les plus illustres et puiser à la meilleure source. Par ailleurs, il a pris conseil, il s'est informé. Il est abbé, son temps est compté. Il se fixe un terme de quatre ans qui doit lui permettre de conquérir le grade de bachelier en théologie : deux années pour l'étude de la philosophie, deux autres consacrées à celle de la théologie⁷⁰. Ni licence ni

67. Le Paris que découvre Alain de Solminihac en 1618 reste très proche de celui qu'avait connu Ignace de Loyola qui y séjourna de 1528 à 1535. LECRIVAIN (P.), *Paris au temps d'Ignace de Loyola*, Édition des Facultés jésuites de Paris, 2006.

68. Témoignage de Pascal de La Brousse, official et vicaire général de Cahors, qui a vécu avec Alain de Solminihac et Pierre Lamic à cette époque. Lettre du 28 septembre 1660 au P. Chastenel, L. XI, n° 11.

69. Voir BITARD (J.-P.), « Que reste-t-il de la bibliothèque de Chancelade ? », *BSHAP*, t. CXXIX, 2002, p. 591-616. Selon Jean-Pierre Bitard, ancien conservateur de la Bibliothèque municipale de Périgueux, qui a répertorié les ouvrages provenant de l'abbaye de Chancelade ayant survécu à la dispersion de la période révolutionnaire, « l'un des plus actifs acquéreurs aura été Alain de Solminihac ». Quelques ouvrages portent la mention « emptus Parisiis », notamment le *Thesaurus linguae graecae* d'Henri Estienne en 4 volumes plus un volume de supplément (1572-1575).

70. Les deux années de philosophie dans la faculté des Arts devaient être suivies par trois années d'études dans la faculté de théologie. Son grade de bachelier en théologie étant attesté, il est plausible qu'Alain de Solminihac n'ait étudié la philosophie que pendant un an.

doctorat ⁷¹ qui prolongeraient son séjour parisien au-delà de ce qu'il estimait souhaitable. Le *Mémoire* du chanoine Teyssandier ⁷² nous apprend qu'Arnaud de Solminihac mourut le 20 octobre 1620 et il se peut que son décès ait incité le jeune abbé à rentrer à Chancelade dès qu'il aurait acquis le baccalauréat dont l'obtention accordait le *quinquennium*, c'est-à-dire la reconnaissance officielle de cinq années d'études supérieures, incluant la philosophie ⁷³, condition en principe indispensable pour obtenir un bénéfice ⁷⁴.

Le collège d'Harcourt était réputé pour la distinction de ses maîtres, la valeur de son enseignement et la qualité de ses élèves ⁷⁵. C'était l'un des dix collèges « artiens ⁷⁶ » dépendant de l'université de Paris. Des professeurs célèbres y enseignaient, tels Jacques de Chevreul ou Pierre Padet ⁷⁷. Il suivit les cours de ce dernier, dont la maîtrise de la philosophie aristotélicienne lui avait valu le surnom d'*Aritoteles redivivus*. À cette époque, les études de philosophie consistaient, en partie, dans un enseignement de théologie scolastique. On y abordait des questions métaphysiques telles que la Divinité, les esprits célestes, les âmes, et d'autres points qui préparaient les étudiants à l'étude de la théologie. S'y ajoutait l'enseignement de la théologie dogmatique et morale à travers l'étude des cas les plus fréquents. Enfin, les disputes y tenaient une place importante. Ayant passé ses examens ⁷⁸, Alain de Solminihac s'inscrivit à la rentrée de 1620 à la faculté de théologie.

71. Alain de Solminihac se vit remettre en 1639, par le chancelier, lors de son entrée solennelle dans la ville de Cahors en tant qu'évêque, le bonnet de docteur de l'université où il avait obtenu par faveur en 1614 un grade de bachelier en droit canon. Le doctorat en droit ou en théologie était en principe exigé pour obtenir la mitre. Dans la pratique des dispenses étaient accordées et les bulles de promotion à l'évêché de Cahors comportent une telle dispense *super defectu doctoratus*. L. XL, n° 1.

72. Ce chanoine régulier de Chancelade, né en 1685 et mort en 1749, rédigea en 1732, à la demande de l'abbé Jean-Antoine Gros de Beler, un résumé de l'histoire de l'abbaye de Chancelade à partir de documents dont beaucoup ont disparu depuis. Une édition très fautive en a été donnée par le chanoine J.-B. Mayjonade dans la revue *Mabillon*, Ligugé, 1927.

73. CHARTIER (R.), COMPÈRE (M.-M.), JULIA (D.), *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, éd. SEDES, 1976, p. 261.

74. Les études d'Alain de Solminihac à Paris n'ont duré que quatre ans. Mais il était déjà titulaire de son bénéfice.

75. Parmi ceux-ci figurent, au même moment, Gabriel Naudé, futur médecin ordinaire de Louis XIII et bibliographe de Richelieu et de Mazarin. VALON (A. de), *Histoire d'Alain de Solminihac, évêque de Cahors*, Cahors, 1900, p. 33.

76. On y enseignait les arts, c'est-à-dire les lettres : grammaire (latine), humanités grecques et latines, rhétorique et philosophie. Voir BOUQUET (H. L.), *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*, Paris, 1891 et COMPÈRE (M.-M.) et JULIA (D.), *Répertoire des collèges d'Ancien Régime*, t. 1, Paris, 2002.

77. Pierre Padet, prêtre, était proviseur du collège d'Harcourt, Jacques de Chevreul en était le principal (*gymnasiarcha*).

78. Les études de philosophie duraient deux ans. Elles étaient sanctionnées par deux examens qui se déroulaient, pour les étudiants du collège d'Harcourt, le premier dans le collège, et le second à Sainte-Geneviève.

La Sorbonne ⁷⁹ était alors illustrée par deux maîtres très célèbres ⁸⁰ : Philippe de Gamaches ⁸¹, thomiste éminent, et surtout André Duval ⁸², titulaires des deux chaires de théologie positive créées par Henri IV en 1598, l'un et l'autre très attachés au Saint-Siège et à la Compagnie de Jésus. De retour en Périgord après ses études, Alain de Solminihac garda des liens avec ses anciens maîtres puisqu'en 1623, il consulta André Duval au sujet du serment des chanoines de Chancelade de ne pas prendre de bénéfice sans la permission de leur abbé ⁸³. Nous manquons de renseignements précis sur les études de théologie d'Alain de Solminihac. Pierre Lamic ne s'étend pas sur le sujet ⁸⁴. Nous savons simplement qu'elles durèrent deux ans, au terme desquelles, à la fin de l'année universitaire, en 1622, il obtint le baccalauréat ⁸⁵. Il ne souhaita

79. « Les contemporains qualifient la Sorbonne d'unique académie du christianisme, où se rendent chaque année de tous les endroits du royaume et des provinces étrangères, un concours merveilleux et une affluence extrême des jeunes hommes, parmi lesquels il s'en trouve un grand nombre de très haute condition, pour venir puiser dans la pureté de cette source les instructions chrétiennes et solides qui peuvent les rendre capables des plus grandes charges et des situations les plus relevées de l'Eglise et de l'Etat ». MOUSNIER (R.), *Paris au XVII^e siècle*, Cours de la Sorbonne, 1960, t. 2, p. 322. Le terme de Sorbonne servait à désigner, outre la faculté de théologie, le collège fondé en 1253 par Robert de Sorbon dans laquelle celle-ci avait fixé son siège et la « Maison et Société de Sorbonne », association regroupant des bacheliers, licenciés et docteurs en théologie formés dans ce collège. Il existait, par ailleurs, une « Compagnie de Sorbonne » constituée par les docteurs en théologie chanoines ou bénéficiers habitant Paris. La théologie était également enseignée au collège de Navarre. Les jésuites enseignaient la théologie au collège de Clermont, rue Saint-Jacques, mais l'enseignement de cette discipline n'était pas reconnu par l'université de Paris, soucieuse de maintenir son monopole.

80. « Deux hommes dont le nom est un grand panégyrique », écrit Antoine Godeau dans son *Eloge des Evesques illustres qui dans tous les siècles de l'Eglise ont fleury en doctrine et en sainteté* (chez François Muguet, Paris, 1665, p. 744). Sainte-Beuve évoque « le fameux trio classique, Gamache, Isambert et Du Val », citant Boileau qui les associe dans son épître « Sur l'amour de Dieu » (*Port-Royal*, Paris, éd. Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, t. II, p. 142). Voir également FÉRET (abbé), *La faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, t. III (époque moderne) et t. IV (notices), 1904 et 1906.

81. Philippe de Gamaches (1568-1625) interprétait la *Somme Théologique* de saint Thomas dans un sens à la fois pratique et spirituel.

82. Né à Pontoise en 1564, docteur de la faculté de théologie de Paris en 1594, il fut nommé par Clément VIII supérieur des carmélites réformées nouvellement introduites en France, avec les Pères de Berulle et Galleman, en 1603. Il était par ailleurs confesseur de Vincent de Paul. Il se fit connaître par ses opinions ultramontaines et s'opposa à Edmond Richer qui défendait les libertés de l'Eglise gallicane. Il mourut en 1638 supérieur de la Sorbonne et doyen de la faculté de théologie. Il publia en 1614 un ouvrage de tendance ultramontaine, le *De suprema romani pontificis in Ecclesiam auctoritate*. Voir CHALUMEAU (R.), art. « Duval », dans *Catholicisme*, t. III, col. 1210 et COGNET (L.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 14, col. 1213-1216.

83. L. I, n° 1 et Sol (E.), *Alain de Solminihac. Lettres et documents*, Cahors, 1930, p. 43-44.

84. Pierre Lamic fait preuve dans son témoignage d'une grande discrétion sur lui-même, par humilité, mais aussi parce qu'il envoie à Chastenay les précisions sur Alain de Solminihac que celui-ci lui a demandées. Pourtant nous savons qu'il suivit les mêmes études que son abbé et y réussit également fort bien.

85. Ce grade était décerné après soutenance, durant quatre heures et demie, d'une thèse appelée *Tentative* qui suivait deux épreuves passées devant quatre docteurs dont les suffrages devaient être unanimes. Ces examens se déroulaient du 1^{er} au 15 août. MOUSNIER (R.), *op. cit.* On n'a pas retrouvé copie de ses lettres de degré ou de ses « lettres de quinquennium ». Alain de Solminihac n'a passé que quatre ans à Paris. Les études en duraient cinq. Il y a là une énigme que nous n'avons guère les moyens

pas poursuivre ses études au-delà. « Courir la licence » aurait exigé deux années d'étude supplémentaires nécessaires pour soutenir les thèses de licence et une encore pour recevoir le bonnet de docteur, grades dont l'obtention⁸⁶, outre qu'elle s'avérait fort coûteuse, n'était requise que pour enseigner la théologie⁸⁷ ou pour accéder à l'épiscopat, objectif qui n'était nullement celui d'un abbé brûlant du désir de rentrer au plus tôt à Chancelade pour redonner vie à son abbaye et y conduire à son terme la réforme à peine ébauchée⁸⁸.

3. La fréquentation des milieux dévots de Paris

Au témoignage du père Lamic⁸⁹, confirmé par celui d'un dignitaire de l'Église de Sarlat dont il sera question plus loin⁹⁰, le jeune abbé de Chancelade fit preuve d'un véritable acharnement au travail, étudiant sans relâche, ne se reposant d'une activité qu'en passant à une autre. Il consacrait beaucoup temps à l'étude du plain-chant⁹¹, bien conscient que l'une des fonctions de l'*ordo canonicus* consiste à chanter les louanges du Seigneur⁹². Il s'y perfectionnait pour l'enseigner plus tard à ses religieux. Il s'instruisait de l'histoire de l'Église, des vies des saints⁹³, principalement de celles des fondateurs d'ordres et des religieux célèbres par leurs vertus afin de prendre exemple sur eux et de les imiter lorsqu'il serait à la tête de son abbaye⁹⁴.

de résoudre en l'absence de documents et qui nous renvoie à formuler des conjectures. Il semble peu vraisemblable qu'il ait fait en deux ans des études de théologie qui en duraient trois. A-t-il vraiment suivi deux années de philosophie ? N'aurait-il pas étudié simultanément la philosophie et la théologie ? A-t-il bénéficié d'une « équivalence » ou d'une dispense ? Ces questions restent sans réponses. Il est certain qu'il s'était fixé un délai de quatre ans pour ses études à Paris et qu'il était déterminé à ne pas perdre de temps pour parvenir au but qu'il s'était assigné, le baccalauréat en théologie.

86. CHARTIER (R.), COMPÈRE (M.-M.), JULIA (D.), *op. cit.*, p. 262.

87. Dans le cadre universitaire, mais, tout naturellement, Alain de Solminihac, de retour à Chancelade, enseigna lui-même la philosophie et la théologie à ses religieux dans les premiers temps de sa réforme.

88. Alain de Solminihac tint le même raisonnement que Charles Faure, qui avait mis un terme à ses études après le baccalauréat en théologie, malgré le souhait de sa famille de le voir les poursuivre jusqu'au doctorat. BRIAN (I.), *Messieurs de Sainte-Geneviève*, p. 44.

89. Mémoire du P. Lamic, L. VII, N° 2. Celui-ci le décrit travaillant jusqu'à quatorze heures par jour, au point qu'il faillit perdre la vue.

90. Pascal de La Brousse, official et vicaire général de Sarlat. L. XI, n° 11.

91. Il avait étudié avec un maître de chant dans sa famille, mais c'est à Paris qu'il se familiarisa avec le chant grégorien réformé par Palestrina et Zoilo. Le *Graduel* contenant les anciens chants réformés venait d'être publié en 1614-1615. Voir FELLERER (K. G.), « Der Cantus Gregorianus im 17. Jahrhundert », dans *Geschichte der Katholischen Kirchenmusik*, publiée sous la direction de K. G. Fellerer, t. 2, Kassel, 1973, p. 120.

92. « Misericordias Domini in aeternum cantabo ». Une gravure diffusée après sa mort reproduit cette citation du psaume 88 qui fut l'une de ses dernières paroles.

93. Les textes d'Alain de Solminihac témoignent d'une vaste culture en ce domaine.

94. Témoignages du P. Lamic et de Pascal de La Brousse. L. VII, n° 2 et L. XI, n° XI. Ces témoignages ont été rédigés postérieurement au décès d'Alain de Solminihac et peuvent avoir été réinterprétés à la lumière de la vie du prélat. Nous inclinons, pour notre part, à les estimer recevables, dans la mesure où, par la fraîcheur des sentiments et la vivacité de l'expression, ces souvenirs de jeunesse prennent les couleurs du temps retrouvé.

Il lut également la littérature pieuse en vogue à cette époque, notamment les ouvrages de François de Sales, l'*Introduction à la vie dévote*⁹⁵ et le *Traité de l'amour de Dieu*⁹⁶. Ces ouvrages firent une forte impression sur son esprit⁹⁷. Le premier, qu'il désigne sous le nom de *Philothée*⁹⁸, connut un immense succès dès sa parution à Lyon en 1609 et fut constamment réédité⁹⁹. Le second, publié en 1616, également à Lyon, s'adressait à un public plus restreint en raison de la difficulté des thèmes abordés, destinés à l'origine à la seule Jeanne de Chantal dont l'évêque de Genève était le directeur de conscience.

Il ne sortait de son logis que pour suivre les cours ou pour écouter quelque prédicateur dans une église. C'est ainsi qu'il assista, en l'église Saint-André-des-Arts¹⁰⁰, aux prédications de Carême faites en février-mars 1619 par François de Sales, en mission diplomatique pour son maître, le duc de Savoie¹⁰¹. Il eut alors avec l'évêque de Genève des contacts qui laissèrent en lui une empreinte très profonde, au point que, des décennies plus tard, le souvenir en était encore si vivace¹⁰², qu'il écrivit en 1655 une lettre au pape Alexandre VII au nom de son clergé pour lui recommander sa béatification, rappelant qu'il l'avait personnellement connu et entendu discourir sur la vertu, tantôt dans des entretiens privés, tantôt dans des conférences publiques¹⁰³. Plus loin il fait référence à ses ouvrages, le comparant au *docteur angélique*, ajoutant

95. *Introduction à la Vie Dévote. Par François de Sales, Evesque et Prélat de Geneve. A Lyon chez Pierre Rigaud, en rue Merciere, au coing de rue Ferrandiere, à l'Horloge. M.DC.IX. Avec approbation des Docteurs.*

96. *Traicté de l'Amour de Dieu, par François de Sales, Evesque de Geneve. A Lyon, chez Pierre Rigaud, rue Merciere, au coing de rue Ferrandiere, à l'Enseigne de la Fortune. MDC.XVI. Avec Approbation des Docteurs, et Privilege du Roy pour dix ans.*

97. Au point que, bien des années plus tard, composant un *Credo* en vers rimés pour ses diocésains, Alain de Solminihac reprit le « VIVE JESUS ! VIVE JESUS ! » de l'« oraison dédicatoire » de François de Sales qui figure en ouverture de l'*Introduction*, pour en rythmer chacune des strophes de son texte. « Je chante à tout jamais pour cantique de triomphe le mot que de tout mon cœur je prononce en témoignage de fidélité parmi les hasards de cette vie mortelle : VIVE JESUS ! VIVE JESUS ! Oui, Seigneur Jésus, vivez et réglez en nos cœurs ès siècles des siècles. Ainsi soit-il ».

98. Au-delà de l'identité de la « dame de qualité » à qui l'ouvrage est destiné (Louise de Chamoisy, cousine de l'évêque de Genève), Philothée est « un nom commun à toutes celles qui veulent être dévotes ; car *Philothée* veut dire amatrice ou amoureuse de Dieu ». Saint François de Sales, *Œuvres*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1969, p. 25.

99. À Chancelade comme à Cahors, Alain de Solminihac en recommanda la lecture. Il en fit acheter de nombreux exemplaires à l'usage des séminaristes.

100. L'église fut démolie entre 1801 et 1808.

101. Lors de ce troisième voyage à Paris, il accompagnait le cardinal Maurice de Savoie venu négocier le mariage du prince de Piémont, Victor-Amédée, avec Chrestienne de France, sœur de Louis XIII.

102. « Novisse virum hunc non minima fuit aetatis meae felicitas ; cum eo consuetudinem junxi ; illum de virtute modo privatim tractantem modo publice concionantem audivi, nec quidquam poterat quod Christi odorem non efflaret eximiaque sanctitatis solidam et expressam effigiem praeferret ». L. V, n° 8 et SOL (E.), *op. cit.* p. 584-585.

103. François de Sales fut béatifié par Alexandre VII le 28 décembre 1661, puis canonisé le 19 avril 1665.

que chaque passage de cet auteur est un miracle ¹⁰⁴. L'influence salésienne laissa une marque durable sur la spiritualité d'Alain de Solminihac ¹⁰⁵. Il lui doit notamment la découverte de la dimension de l'amour, placé par l'évêque de Genève, disciple de la tradition paulinienne ¹⁰⁶, au sommet de la hiérarchie des vertus ¹⁰⁷.

Alain de Solminihac eut l'occasion de se rendre à la cour, où sa présence s'explique autant par des motifs protocolaires que par la nécessité d'y accomplir des démarches bien précises ¹⁰⁸, comme celle dont le chargea de procéder pour lui, dès son arrivée à Paris, l'évêque de Bazas, Jean Jaubert de Barrault ¹⁰⁹. Ce dernier, pressenti pour devenir évêque de La Rochelle dans le cas où le roi déciderait d'y transférer le siège de Maillezais, craignait d'y être nommé et écrivit à l'abbé de Chancelade pour le prier de prendre contact, à la cour, avec son frère ¹¹⁰, auquel il le recommanda. Il lui demanda également ¹¹¹ de rencontrer le cardinal de La Rochefoucauld ¹¹² pour lui faire tenir des lettres « écrites de la meilleure ancre qui soit en mon pouvoir », précise l'évêque de Bazas, ajoutant qu'il les a datées du 20 janvier, selon le désir de l'abbé de Chancelade ¹¹³. C'est donc en allant les remettre qu'il fut introduit auprès du cardinal qui était alors la figure dominante de l'Église de France ¹¹⁴ et venait de succéder au cardinal Du Perron, mort en septembre 1618, dans la charge de grand aumônier de France. Les alarmes de Jean Jaubert de Barrault s'avèrent infondées, car il ne fut bientôt plus question de le transférer à La Rochelle ¹¹⁵.

104. Il compare ses ouvrages à ceux de saint Thomas d'Aquin : « De divi Thomae Aquinatis voluminibus olim dictum « quot articuli, tot miracula », de Gebennensis episcopi libris dicam : « quot periodi, tot miracula ».

105. Nous la développons en détail dans la troisième partie de notre thèse.

106. *Hymne à l'amour*, I Cor. 13, 1-13.

107. « Toute la doctrine chrétienne est de l'amour sacré ». Et encore : « L'homme est la perfection de l'univers, l'esprit est la perfection de l'homme, l'amour celle de l'esprit, et la charité celle de l'amour : c'est pourquoi l'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers ». *Traité de l'amour de Dieu*, X, 1, Saint François de Sales, *Œuvres*, éd. Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, p. 812.

108. Devenu évêque de Cahors et devant se rendre à la cour, il reprit le mot de François de Sales disant : « J'y ferai mon noviciat, mais pas ma profession ».

109. Lettre du 22 décembre 1618, L. VIII, A1 et Sol (E.), *op. cit.*, p. 1-2. Il connaissait Alain de Solminihac depuis l'adolescence de celui-ci. Ils étaient apparentés mais ne découvrirent ces liens familiaux qu'au printemps 1624. À partir du mois de mai, Jean Jaubert signe toujours « vostre très affectionné parent et serviteur ».

110. Antoine Jaubert, comte de Barrault (vers 1576-1655), sénéchal de Bazas depuis 1613.

111. Lettre du 27 décembre 1618, L. VIII, A2, et Sol (E.), *op. cit.*, p. 2.

112. Sur ce personnage dont le rôle fut déterminant dans la carrière d'Alain de Solminihac, voir DODIN (A.), « La Rochefoucauld (François de), cardinal, 1558-1645 », dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. 9, col. 304-305 (avec bibliographie).

113. Pourquoi une telle demande de la part de l'abbé de Chancelade ? Sans doute n'envisageait-il pas de rendre visite au cardinal avant cette date.

114. Voir l'ouvrage fondamental de Joseph Bergin, *Cardinal de La Rochefoucauld. Leadership and Reform in the French Church*, Yale-London, 1987.

115. Du moins jusqu'en 1629, où ce transfert fut à nouveau à l'ordre du jour. Jean de Barrault proposa alors à Alain de Solminihac de lui succéder sur le siège de Bazas. Le transfert du siège de Maillezais à La Rochelle n'intervint qu'en 1648.

Durant cette intense période de formation, il noua également d'autres contacts dont certains se révéleront fort utiles ultérieurement. Il fréquenta des jésuites, des chartreux ¹¹⁶, des bénédictins de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés ¹¹⁷, et le prieur de Saint-Victor, abbaye de chanoines réguliers de saint Augustin ¹¹⁸, qui avait connu une période brillante à la fin du règne de Henri IV, lorsque des dames de la cour avaient mis à la mode le pèlerinage victorin de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle qui se trouvait dans la crypte de son église abbatiale. Henri IV venait lui-même y retrouver la reine.

Il fit la connaissance d'un certain nombre de personnages, appartenant à la génération précédente, celle du « Paris dévot au lendemain de la Ligue ¹¹⁹ » qui avaient fait partie du cercle de Madame Acarie, tels André Duval, et avaient été initiés à la spiritualité par les ouvrages émanant de la tradition mystique rhéno-flamande, comme ceux de Benoît de Canfield ¹²⁰, ou de la tradition spirituelle originaire d'Espagne ou encore d'Italie à travers les ouvrages du dominicain Louis de Grenade ¹²¹ et du théatin Laurent Scupoli ¹²².

116. Il eut des contacts avec les religieux de la chartreuse de Vauvert où il fut accueilli en 1637 au moment de sa consécration épiscopale. La chartreuse de Vauvert, située en dehors de l'enceinte de Paris, à l'extrémité sud de l'actuel jardin du Luxembourg, avait été un haut lieu de la spiritualité parisienne à la fin du XVI^e siècle autour de Richard Beaucousin qui recevait dans sa cellule André Duval, Pierre de Bérulle et François de Sales lors de son séjour en 1602. Richard Beaucousin exerça une forte influence sur le cercle de Madame Acarie, cousine de Bérulle, où se rencontraient le feuillant Sans de Sainte-Catherine, le minime A. Estienne et le capucin Benoît de Canfield. Richard Beaucousin finit sa vie prieur de la chartreuse de Cahors en 1610. Bien qu'appartenant à la génération suivante, Alain de Solminihac connut, dans les années 1618-1622, les dévots du cercle Acarie encore en vie à ce moment-là.

117. C'est l'époque où il fit la connaissance de dom Grégoire Tassis, futur supérieur général, de 1630 à 1648, de la nouvelle congrégation de Saint-Maur, instituée en 1618 et approuvée par le pape Grégoire XV dès 1621.

118. Voir BONNARD (F.), *Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris*, t. II, Paris, 1907. En mai 1621, le chapitre de Saint-Victor élut prieur Denis de Saint-Germain qui occupa cette fonction jusqu'en 1636, en remplacement de Denis Coulomb.

119. Pour reprendre l'expression de Jean Dagens, *Bérulle et les origines de la restauration catholique 1575-1611*, Paris, 1972.

120. En particulier l'*Exercice de la volonté de Dieu* et la *Règle de Perfection contenant un abrégé de toute la vie spirituelle réduite à ce seul point de la volonté de Dieu*. Il traduisit du flamand, en 1602, la *Perle évangélique* et les *Noces spirituelles* de Ruysbroeck, dont le succès démontre la persistance de l'influence du courant de la *Devotio moderna* dans le Paris du début du XVII^e siècle. Rappelons que ce courant de spiritualité prit naissance au XIV^e siècle chez les chanoines réguliers des Pays-Bas avec Geert Groote, fondateur de la congrégation de Windesheim qui en fut le promoteur, Ruysbroeck l'Admirable, prieur du prieuré des chanoines réguliers de Groenendaal et Thomas à Kempis, auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de la même congrégation. Ce courant mystique fut également une source d'inspiration déterminante de la spiritualité de saint Ignace.

121. Auteur de la *Guide des Pécheurs* et du *Mémorial de la Vie Chrétienne*.

122. Auteur du *Combat Spirituel*, ouvrage que François de Sales avait toujours « dans sa pochette ». En 1627, Alain de Solminihac en envoya un exemplaire à Jean de Barrault qui lui répondit : « J'ai commencé de lire fort avidement le *Combat spirituel* qu'il vous a plu me faire la faveur de m'envoyer et j'en fais mesme jugement que vous, me réservant à le voir tout à loisir et le relire attantivement ». L. VIII, A et Sol. (E.), *op. cit.*, p. 60-61.

Il ne semble pas, en revanche, avoir été en relation avec Vincent de Paul à cette époque, bien qu'ils aient pu se trouver ensemble dans les différents cercles dévots qu'ils fréquentaient alors. Monsieur Vincent avait André Duval pour confesseur et celui-ci a peut-être contribué ultérieurement à les mettre en contact. On ne doit, du reste, pas sous-estimer l'importance des relations personnelles dans un milieu somme toute relativement restreint composé de personnes fréquemment en contact les unes avec les autres et participant à des activités et des cérémonies communes.

Parmi celles-ci, il convient de citer en premier lieu celles organisées à Paris à l'occasion des canonisations de 1622 ¹²³. Alain de Solminihac se trouvait encore dans la capitale lorsque eurent lieu dans la basilique Saint-Pierre à Rome, le 12 mars 1622, les canonisations des jésuites Ignace de Loyola et François Xavier, du fondateur de l'Oratoire, Philippe Neri, de la réformatrice du Carmel, Thérèse d'Avila, et d'Isidore le Laboureur, patron de Madrid. Des cérémonies analogues furent organisées par les jésuites dans leurs différentes églises parisiennes, notamment dans la chapelle Saint-Louis ¹²⁴ de leur maison professe rue Saint-Antoine et dans celle de leur noviciat où il avait été initié à la spiritualité ignatienne.

Il peut sembler étrange de ne pas rencontrer, fût-ce une seule fois, le nom de Pierre de Bérulle dans les archives concernant Alain de Solminihac. Il est fort douteux que les deux hommes ne se soient pas rencontrés dans les milieux qu'ils fréquentaient, notamment lors du dernier séjour de François de Sales à Paris en 1619. Il se peut que le nom de Bérulle ait été passé sous silence en raison de ses prises de position politiques, plus certainement à cause de la réputation de jansénisme qui, à tort ou à raison, fut attribuée aux oratoriens ¹²⁵, bien qu'Alain de Solminihac ait eu, ultérieurement, des contacts très étroits avec certains prêtres de l'Oratoire comme le P. Amelote ou le P. Ruben-Delombre.

123. C'est l'année de la création de la congrégation de *propaganda fide*.

124. Reconstituée à partir de 1627 par les pères Martellange et Derand d'après l'église du Gesù de Rome, c'est l'actuelle église Saint-Paul-Saint-Louis. À la suite de la proclamation de saint Louis comme « patron et protecteur de la France » par le premier cardinal de Retz, évêque de Paris, Louis XIII assista le 25 août 1618 à l'office de son saint patron avec les princes du sang. Voir BOUREAU (A.), « Les enseignements absolutistes de Saint Louis, 1610-1630 », dans *La monarchie absolutiste et l'histoire de France* (colloque de la Sorbonne, 25-27 mai 1986), p. 79-97.

125. Le soupçon de jansénisme fut utilisé comme une arme contre les génovéfains par les chanceladais se situant toujours dans la ligne antijanséniste définie par Alain de Solminihac. En outre, certains oratoriens furent en butte à l'hostilité de Richelieu. Ainsi, en 1638, l'oratorien Claude Séguenot fit paraître un commentaire du *De Virginitate* de saint Augustin qui reprenait de façon simpliste certaines idées de Saint-Cyran sur la contrition. L'affaire Séguenot faillit entraîner la dissolution de l'Oratoire.

III. La formation spirituelle et religieuse

1. L'initiation à la spiritualité

À son arrivée à Paris, Alain de Solminihac se rendit à pied à Notre-Dame des Vertus à Aubervilliers, pèlerinage fort célèbre à l'époque ¹²⁶, pour requérir la protection de la Vierge sur son séjour.

Dès les vacances de 1619, il se plaça sous la direction spirituelle du Père Le Gaudier ¹²⁷ qui lui donna les *Exercices spirituels*. Celui-ci occupait alors les fonctions de recteur et maître des novices dans la maison de probation des jésuites de Paris ¹²⁸. Cette rencontre eut des conséquences décisives sur la vie spirituelle du jeune abbé. Il eut alors la révélation des grands principes de la spiritualité ignatienne et, tout d'abord, du « fondement » dont les paroles s'inscrivirent de façon indélébile dans son esprit, puisque, au seuil de la mort, il se rappelait encore l'émotion qu'il avait ressentie en les entendant pour la première fois ¹²⁹ : « Voici la vérité première et fondamentale sur l'homme : l'homme a été créé pour aimer Dieu, notre Seigneur, c'est-à-dire le louer, le glorifier et le servir et, par là, sauver son âme ¹³⁰ ». La méditation du *Règne* et celle des *deux Etendards* ¹³¹ imprégnèrent puissamment sa sensibilité.

126. « ... pour lequel M. Olier, le P. Lejeune et beaucoup d'autres saints personnages du temps avaient une dévotion particulière ». Voir FAILLON (abbé), *Vie de M. Olier*, 2^e édition, 1853, t. II, p. 53. Lui-même faisait ce pèlerinage à chacun de ses séjours dans la capitale.

127. Voir GENSAUD (Henri de), article « Le Gaudier » dans le *Dictionnaire de spiritualité*, t. IX, col. 529-539 et « Le P. A. Le Gaudier. Étude bio-bibliographique », dans *Archivum Historicum Societatis Jesu*, t. 37, 1968, p. 335-368. Le P. Le Gaudier est décrit par Chastenot comme « un homme fort intérieur & expérimenté dans la voye des Saints ». *Ibid.*, p. 29. Antoine Le Gaudier (1572-1622) fut recteur et maître des novices dans la maison de probation des jésuites de 1618 à 1620 et recteur et directeur en 1620-1621. Il fut l'un des commentateurs les plus pénétrants des *Exercices spirituels*. Son *Introduction à la solide perfection de la pratique des exercices de S. Ignace durant un mois entier*, un classique du genre, ne fut publiée qu'en 1643, mais de très nombreux retraitants avaient bénéficié de ses conseils. Raymond Darricau voit en lui « un des grands maîtres de la théologie spirituelle des Jésuites, avec L. de La Puente, Rodriguez, Alvarez de Paz, Suarez ». *Au cœur de l'histoire du Quercy. Alain de Solminihac, évêque de Cahors*, éd. C.L.D., 1980, p. 17.

128. Celle-ci s'étendait à l'angle de la rue de Mézières et de l'actuelle rue Bonaparte, à l'époque rue du Pot-de-fer. On y pratiquait la « neuvaine de la grâce » en commémoration de la canonisation de François Xavier en mars 1622. DARRICAU (R.), article « neuvaine », *Dictionnaire du Grand Siècle*, p. 1087.

129. « Il y a 39 ans (dit-il quelque temps avant sa mort) que je fis cette Méditation dans les Exercices, & ce motif a demeuré constamment dans mon esprit. Depuis ce temps-là, (dit-il un autre fois) je n'ay point eü d'affection pour le monde il ne m'a pas semblé mesme digne d'être regardé ». CHASTENOT (L.), *Ibid.*, p. 30.

130. « Creatus est homo ad hunc finem : ut Dominum Deum suum laudet, revereatur eique serviens tandem salvus fiat ».

131. Les deux camps qui s'affrontent, celui de la région de Jérusalem commandé par le Christ et celui de la région de Babylone soumis à Lucifer, font écho aux deux cités décrites par saint Augustin : « Deux amours ont donc bâti deux cités : celle de la terre par l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, celle du ciel par l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi. L'une se glorifie en elle-même, l'autre dans le Seigneur. L'une en effet demande sa gloire aux hommes ; l'autre tire sa plus grande gloire de Dieu, témoin de sa conscience ». *La Cité de Dieu, Œuvres, II*, édition publiée sous la direction de L. Jерphanion, Paris, éd. Gallimard, coll. « La Pléiade », 2000, p. 594.

La méthode du Père Le Gaudier n'est pas sans rappeler la démarche de Pierre de Bérulle, dans la mesure où elle passe également d'une perspective théocentrique, où « la gloire du créateur constitue la seule fin concevable de son œuvre », à une perspective christocentrique, la vie apostolique dont le Christ est le modèle étant le seul moyen de l'accomplir ¹³². De même, il fit sienne la « sentence ignatienne : « Aie confiance en Dieu, comme si le succès de ton action dépendait tout entier de toi, et pas du tout de Dieu ; mais en même temps, applique toute ton âme à tes actes, comme si tu étais, toi, impuissant, et Dieu devait tout faire ¹³³ ».

Le but des *Exercices spirituels* est de « chercher et trouver la volonté divine dans les dispositions de sa vie », ce qui amène à la pratique de l'examen général et particulier. La méthode ignatienne de l'examen de conscience permet à celui qui la pratique de passer en revue tous les événements de la journée ou du moment écoulé dans une démarche de conversion qui consiste à rendre grâce, à se laisser réconcilier et à repartir en avant. Cette méthode comporte un aspect dynamique, puisque le péché lui-même devient moyen de conversion et facteur de progrès. On est ici loin des pratiques d'introspection prévalant avant Ignace de Loyola et qui, s'éloignant de la tradition chrétienne, se rapprochaient de l'usage stoïcien. Il s'agit ici d'un véritable examen, d'une « prière d'alliance », mémoire quotidienne des dons de Dieu, qui met l'exercitant face à son créateur. « L'examen chrétien diffère radicalement dans son esprit de l'examen stoïcien [...] monologue qui met le sage en présence exclusivement de lui-même. L'examen chrétien est un dialogue dans lequel le croyant éprouve sa conformité à une loi divine, la loi de charité révélée par Dieu lui-même en Jésus-Christ dont il fait son modèle ¹³⁴ ».

Les *Exercices spirituels* ont, selon Lucien Febvre ¹³⁵, provoqué une véritable « révolution psychologique » dans l'élite religieuse de la France des premiers Bourbons, parmi les hommes et les femmes que l'on peut qualifier de dévots, en utilisant ce terme dans son sens religieux, ainsi que nous le ferons en ce qui concerne Alain de Solminihac ¹³⁶, chez qui nous avons d'abord en vue cet aspect ¹³⁷. Nous entendons par dévots, reprenant les termes de René

132. Voir GENSAC (H. de), « La grande retraite du Père Antoine Le Gaudier », dans *Revue d'ascétique et de mystique*, t. 39, 1963, avril-juin, p. 172-195 et juillet-septembre, p. 338-360. Pierre de Bérulle avait fait en 1602, deux ans avant son ordination, une retraite chez les jésuites de Verdun. Le P. Maggio qui lui avait donné les *Exercices* l'avait alors dissuadé d'entrer dans la Compagnie de Jésus.

133. « Sic Deo fide quasi rerum successus omnis a te, nihil a Deo penderet, ita tamen iis omnem operam admove quasi tu nihil Deus solus omnia sit factururus ».

134. GUY (J.-C.), article « examen », *Dictionnaire de spiritualité*, t. IV, col. 1807.

135. FEBVRE (L.), « Aspects méconnus d'un renouveau religieux en France entre 1590 et 1620 », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 13^e année, 1958, p. 639-650.

136. Nous aurons l'occasion de démontrer, le moment venu, la fidélité indéfectible de l'évêque de Cahors au roi, en particulier lors des troubles de la Fronde.

137. Ce qui ne signifie pas que la dimension politique soit totalement absente, car en tant qu'évêque, baron et comte de Cahors, Alain de Solminihac est aussi un personnage politique, et même

et Suzanne Pillorget, les « chrétiens d'élite », pour qui, comme ce fut le cas pour Alain de Solminihac, les *Exercices spirituels* représentèrent le socle sur lequel ils édifièrent leur vie spirituelle ainsi que le moyen privilégié de la vivre pleinement. Ayant reconnu et apprécié la valeur irremplaçable des *Exercices* comme méthode spirituelle¹³⁸, il eut à cœur de la faire connaître. Dès ce moment, ils devinrent l'élément central de sa spiritualité et l'outil principal de formation de ses religieux, puis des prêtres de son diocèse. Durant son abbatiat et son épiscopat, il trouva toujours le moyen d'y consacrer ses périodes de vacances d'été¹³⁹, même lorsqu'il était en voyage.

Quels sont les fruits retirés par Alain de Solminihac de la retraite faite sous la direction du P. Le Gaudier ? Ils sont multiples et marqueront définitivement sa spiritualité. Tout d'abord, s'étant convaincu du néant de l'homme, chétive créature face au Créateur de toutes choses¹⁴⁰, il décida de s'adonner constamment à la mortification intérieure et corporelle. C'est de ce temps que datent plusieurs pratiques qu'il poursuivit jusqu'à la fin de ses jours, comme l'habitude de dormir à même une couche dure¹⁴¹, de jeûner en toutes occasions jusqu'à ce que le jeûne devînt naturel, mais avec la plus grande discrétion, de ne plus rien concéder à la vanité ou à la curiosité et, enfin, de toujours se tenir en garde contre sa volonté propre et ses jugements personnels. En même temps, il se perfectionna dans la pratique de l'oraison mentale¹⁴².

un dévot dans l'acception politique du terme, mais dans le sens où l'entend Françoise Hildesheimer dans sa récente biographie de Richelieu. Elle y démontre que, si le parti dévot, qui mérite davantage l'appellation de parti de la reine mère incarné par Marillac, perd son influence lors de la journée des Dupes, d'autres catholiques convaincus ont appuyé la politique mise en œuvre par Richelieu avec l'aval du roi Louis XIII. Ces catholiques zélés avec lesquels l'évêque de Cahors s'est souvent trouvé en contact, tels le P. Joseph, le secrétaire d'État Sublet de Noyers ou le chancelier Ségulier, opéraient une distinction entre le domaine de la vie religieuse et celui de la politique, alors que Bérulle entendait subordonner entièrement celle-ci à celle-là. *Richelieu*, Paris, 2004, p. 236-237.

138. « Tout mode de préparer l'âme et de la disposer pour se délivrer des affections désordonnées s'appelle exercice spirituel ; de telle façon que, après s'en être débarrassé, on cherche et trouve la volonté divine dans la disposition de sa vie, pour le salut de son âme ». *Exercices spirituels*. Première annotation.

139. À Chancelade aussi bien qu'à Mercuès, l'activité religieuse se trouvait réduite durant la période estivale des moissons et des travaux des champs. Alain de Solminihac disait de cette période que c'étaient « les vacances des évêques ». Il venait les passer à Chancelade. Chastenet rapporte que lorsqu'il était à Paris, il allait passer « huit ou dix jours dans une cellule aux Chartreux, à Saint-Lazare ou à Saint-Sulpice » dans ce but.

140. « Dans notre indigence, Dieu ne nous doit rien », écrit-il dans un texte intitulé « Raisons pour inciter les Ecclesiastiques à l'Oraison » L. XII, n° 6.

141. Dans le cours ordinaire des jours, il se contentait d'une simple paille « qu'il faisait coudre partout afin qu'on ne pût remuer la paille ». Lorsqu'on lui avait préparé un lit trop confortable, il retirait le matelas pour se contenter du bois du lit. Mais il lui arriva fréquemment, même après son accession à l'épiscopat, de dormir pour de bon dans la paille, sur un banc de bois, voire sur des fagots et il était heureux chaque fois que les circonstances lui en offraient l'occasion, notamment lors de ses visites pastorales.

142. Pour les dévots, l'oraison mentale est détachée de toute formule. Elle ne consiste pas à prier en silence en utilisant des formules toutes faites, lues ou récitées intérieurement, mais à se mettre en présence de Dieu, à s'entretenir avec lui et à lui ouvrir son cœur. Alain de Solminihac en donne une définition dans un texte datant de la période de son épiscopat intitulé *Méditation sur les exercices*.

qu'il avait commencée à Chancelade. Le souvenir de cette époque a été rapporté fidèlement par un témoin digne de foi qui corrobore en le complétant le récit du P. Lamic. Il s'agit de Pascal de La Brousse, official et vicaire général de Sarlat, qui fut du nombre des étudiants périgordins inscrits en Sorbonne partageant son logement. Il écrivit à Chastenot dans une lettre datée du 28 septembre 1660 :

« Je peux dire en faveur de son abstinence, que pendant qu'il étoit aux études à Paris, un Archidiacre de notre Eglise et moi étant logés avec lui, quoiqu'il étudia 14 heures du jour ou de la nuit, et qu'il coucha sur la paille, néanmoins avant qu'il eut entrepris l'austérité de vie qu'il mena après s'être retiré, il nous sollicitoit toujours au jeûne extraordinaire, à quoi nous ne voulumes point entendre et possible prêchames non de le pratiquer dès lors, sous le prétexte de nos études et qu'il falloit nourrir nos corps suffisamment pour pouvoir être propres à l'étude pour laquelle nous étions à Paris, et non pas pour vivre en hermites ¹⁴³ ».

À l'école du P. Le Gaudier, Alain de Solminihac a entrevu le secret de la « science des saints ¹⁴⁴ » à laquelle il va désormais appliquer toutes ses forces. Il se relevait la nuit pour prier ¹⁴⁵ et, pour n'avoir pas à quitter et reprendre ses vêtements, il prit l'habitude qu'il garda par la suite de n'ôter, pour dormir, que son habit blanc de chanoine régulier. Les jésuites lui apprirent la pratique ascétique de l'*agendo contra*, qui consiste à se contraindre et à aller à l'encontre de sa nature en s'obligeant à faire ce que l'on ne voudrait pas et en s'interdisant ce que l'on aurait envie de faire.

Ayant renoncé au monde par ses vœux, il ne s'en laissa détourner en aucune circonstance, pas même l'entrée du roi à Paris, épisode qui révèle le caractère de l'homme et l'étendue de son renoncement. Louis XIII revenait d'une campagne contre les protestants révoltés du Poitou, de la Saintonge, de la Guyenne et du Languedoc, entreprise à l'initiative du favori, Charles d'Albert de Luynes. Bien commencée, à l'automne 1621, l'expédition avait tourné court en raison de la résistance opiniâtre de Montauban ¹⁴⁶ et de l'impéritie

spirituels (L. XII, n° 24). « L'oraison mentale, écrit-il, est une familière et respectueuse conversation avec Dieu ». À rapprocher des paroles du curé d'Ars : « Je ne Lui dis rien. Je L'avise et Il m'avise ». Voir MAYEUR (J.-M.), PIETRI (Ch.), VAUCHEZ (A.), VENARD (M.), *Histoire du christianisme*, t. 8, « Le temps des confessions », p. 1000.

143. L. XI, n° 11.

144. Définie comme « la connaissance savoureuse des choses divines, acquise et reçue par l'expérience de soi et d'autrui ». GONDAL (M.-L.), Introduction de la réédition du *Traité pour conduire les âmes à l'étroite union d'amour avec Dieu* du jésuite Jean-Jérôme Baiolo, Grenoble, éd. Jérôme Millon, 2001, p. 25.

145. C'est-à-dire pour les matines, à minuit.

146. Le duc de Mayenne, fils du chef ligueur, très populaire à Paris, fut tué sous les murs de Montauban défendue par le marquis de La Force et le comte d'Orval, fils de Sully. L'annonce de sa mort provoqua une émeute antiprotestante à Paris le 26 septembre 1621. La foule alla incendier le temple de Charenton. PILLORET (R. et S.), *France baroque, France classique (1589-1715)*, t. I, p. 154.

du connétable, lequel était mort de maladie lors du siège de Monheut. L'armée royale se trouvant décimée par les fièvres, le roi décida de rentrer. La ville de Paris voulut lui réserver un accueil solennel et prépara l'entrée royale qui eut lieu le 22 janvier 1622. Tous les collèges de l'université donnèrent congé à leurs étudiants afin de leur permettre de participer aux festivités, mais Alain de Solminihac refusa de quitter sa table de travail et le P. Lamie¹⁴⁷ fut contraint de l'imiter, malgré le désir qu'il avait de « voir cette solennité ».

Il est à noter que l'abbé de Chancelade ne réagit pas autrement que l'évêque de Genève, qui se trouvant en Avignon lors du passage de Louis XIII dans cette ville, quelques mois plus tard, n'interrompit pas davantage ses activités pour aller à sa rencontre¹⁴⁸. Réaction d'hommes spirituels plaçant la gloire de Dieu au-dessus des grandeurs de ce monde ? Fidèles au roi, ils sont d'abord fidèles à Dieu, sans qu'il y ait jamais incompatibilité ou opposition entre les deux allégeances. Leur volonté d'indépendance est cependant perceptible, dans la mesure où ces hommes, que leurs origines aristocratiques et leur formation avaient pourtant rendus sensibles aux grandeurs de ce monde, s'en détournèrent volontairement, par un effort sur eux-mêmes, en vue de se mortifier¹⁴⁹.

2. La rencontre avec les chanoines réguliers de Senlis et de Sainte-Geneviève et la découverte de la tradition canoniale

Alain de Solminihac étudia les constitutions des grands ordres. Il lut tout ce qu'il put trouver sur le sujet. En même temps, il visita différentes maisons de religieux, bénédictins, chartreux, jésuites, se faisant expliquer leur fonctionnement, rencontrant ici le prieur, là le supérieur, ailleurs le visiteur. Il recherchait surtout la tradition et l'esprit des chanoines réguliers, sans être très édifié de ce qu'il voyait. L'abbaye de Saint-Victor, « première et principale fille des évêques de Paris », se trouvait déchuée de son ancienne splendeur¹⁵⁰.

147. L. XIII, n° 34. Quarante plus tard, le P. Lamie écrivit à Chastenot : « Je fus bien mortifié, moi qui avais grande envie de voir cette solennité ». Lettre du 17 janvier 1661.

148. A la fin du mois d'octobre 1622, le duc de Savoie, désireux d'aller saluer le roi de France lui avait demandé par « commandement exprès » de l'accompagner. En route, il avait rendu visite à l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus, qu'il avait consacré en 1609. Il mourut à Lyon quelques semaines plus tard, le 28 décembre.

149. En 1628, « passant près de la digue de la Rochelle il ne vouloit jamais tourner les yeux pour la voir si un Religieux d'un autre ordre que le sien qui estoit avec luy ne luy eust contraint, assurant qu'il estoit presque impossible qu'une personne curieuse ou immortifiée et qui ne tasche pas de s'en corriger fisse (sic) bien son oraison ». L. VI, n° 1, Mémoire A.

150. Fondée en 1108 par Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, hors des limites de la ville en un lieu où se trouvait une chapelle dédiée à saint Victor, l'abbaye royale de Saint-Victor-lès-Paris avait été au XII^e siècle un des centres intellectuels majeurs de la chrétienté et une école de vie intérieure illustrée, notamment, par Hugues de Saint-Victor. Voir SICARD (P.), *Hugues de Saint-Victor et son école*, éd. Brepols, 1991.

Son abbé commendataire, François de Harlay de Champvallon ¹⁵¹, archevêque de Rouen, ne semblait guère intéressé par la réforme. Quant à l'autre grande abbaye de chanoines réguliers de la capitale, Sainte-Geneviève, elle n'en était qu'au commencement du processus de réforme qui allait amener son renouveau ¹⁵².

Il se livra à un examen attentif de tous les documents concernant la tradition canoniale. Il n'existait pas encore, à cette époque, d'histoire générale de l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin, la première du genre ne devant être publiée qu'en 1624 à Rome par Gabriele Pennoto, chanoine du Latran ¹⁵³. Il fit des recherches sur l'origine des chanoines réguliers ¹⁵⁴, leurs fonctions, la nature de leur ministère ¹⁵⁵. Il remonta naturellement jusqu'à saint Augustin et médita la lettre 211 dans laquelle l'évêque d'Hippone adressait à des religieuses une suite de conseils concernant la vie en communauté en les appuyant sur des passages de la règle destinée aux laïcs consacrés. Cette lettre, qui prône la pauvreté, l'abstinence et l'obéissance aux supérieurs, complétée par d'autres textes, formant l'essentiel de ce qu'il est convenu d'appeler la règle de saint Augustin, se caractérise par sa grande souplesse, voire son caractère peu contraignant, si on la compare à celle de saint Benoît.

Outre la règle de saint Augustin, il étudia les diverses constitutions de chanoines réguliers qu'il put se procurer, ainsi que les actes conciliaires relatifs à l'ordre canonial ¹⁵⁶. Il lut le *Liber ordinis* de Guillaume de Champeaux,

151. Né en 1586, abbé commendataire de Saint-Victor dès l'âge de dix-sept ans, il étudia au collège de Navarre puis à la Sorbonne dont il devint *socius* après avoir obtenu le doctorat en théologie. Il fut ordonné prêtre en 1611 et devint, à Rouen, le coadjuteur du cardinal de Joyeuse qui avait remarqué ses dons de prédicateur. Il lui succéda en 1615 et occupa le siège de Rouen jusqu'en 1651, date à laquelle il le résigna en faveur de son neveu et homonyme, le futur archevêque de Paris. BERGIN (J.), *Making...*, op. cit., p. 639.

152. Le cardinal de La Rochefoucauld avait été nommé abbé commendataire de Sainte-Geneviève en 1619. Il souhaitait réformer cette abbaye, mais ce ne fut qu'en mars 1621 qu'« il obtint des lettres patentes pour de nouveaux règlements édictés pour l'abbaye Sainte-Geneviève ». BRIAN (I.), *Messieurs de Sainte-Geneviève*, op. cit., p. 29.

153. PENNOTO (G.), *Generalis totius ordinis clericorum canonicorum historia tripartita*, Rome, 1624.

154. SMITH (A.), art. « Chanoines réguliers » dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. II, col. 463-477, Paris, 1953 et LOUPÈS (Ph.), art. « Chanoines réguliers » dans L. BÉLY, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, 1996, p. 240-243.

155. Ceux qu'il avait interrogés ne savaient que répondre qu'ils n'étaient pas des religieux. Témoignage du P. Lamic, L. VII, n° 2.

156. C'est au synode d'Aix-la-Chapelle, convoqué par l'empereur Louis-le-Pieux, en 816 que fut codifiée la vie claustrale des chanoines. Le monarque franc, assisté de saint Benoît d'Aniane, soumit tous les moines à la règle de saint Benoît, et tous les chanoines à un texte intitulé *De Institutione Canonicorum*, établissant une règle inspirée de celle de saint Chrodegang, évêque de Metz au VIII^e siècle, qui reprenait elle-même largement celle de saint Augustin. La règle d'Aix-la-Chapelle différenciait clairement l'état canonial de l'état monastique. Désormais, par sa vocation religieuse et son état de vie, le chanoine se trouvait nettement distingué du moine. L'émergence et l'expansion de l'ordre canonial se produisit entre le XI^e et le XIII^e siècle. Voir le 6^e colloque international du CERCOR organisé au Puy-en-Velay du 29 juin au 1^{er} juillet 2006 : « Les chanoines réguliers, émergence, expansion (XI^e-XIII^e siècles) ».

règle rédigée en 1108 à l'intention des religieux de Saint-Victor, et la bulle *Ad decorem* de Benoît XIII, promulguée en 1339, qui prescrit l'obéissance au supérieur, l'observance de la règle et le prompt retour du chanoine au monastère au premier appel.

Il remonta aux sources, jusqu'à l'origine des clercs dans la primitive Église et au caractère apostolique de leur institution. Il lui apparut que les chanoines réguliers étaient les successeurs des clercs qui, vivant en commun sous la dépendance des évêques, ne possédant rien en propre, se consacraient à offrir le sacrifice de la messe, à célébrer le service divin par le chant des hymnes, des cantiques et des psaumes, et travaillaient à la sanctification du peuple chrétien en administrant les sacrements, en prêchant la parole de Dieu et en occupant les fonctions de pasteurs¹⁵⁷. Il découvrit que le véritable esprit de l'ordre canonial consistait dans la dévotion, la charité et l'obéissance. Il pouvait éprouver la légitime fierté d'appartenir à l'ordre le plus ancien de l'Église¹⁵⁸.

C'est toutefois à Senlis qu'il trouva la pratique de ce qu'il recherchait. Dans sa quête de la tradition canoniale, il entendit parler de la réforme de l'abbaye Saint-Vincent, très vraisemblablement par le cardinal de La Rochefoucauld, ancien évêque de la ville et protecteur de l'abbaye¹⁵⁹, peut-être aussi par André Duval et Philippe de Gamaches qui, ayant eu Charles Faure comme étudiant quelques années auparavant¹⁶⁰, étaient restés en relation avec lui et le guidaient dans sa réforme. Il demanda à y être reçu pour y vivre la vie commune avec ses confrères qui l'accueillirent bien volontiers. Cela ne signifie pas pour autant qu'il refit son noviciat¹⁶¹, ne serait-ce qu'en raison de la durée de son séjour limité aux vacances de 1622. Il suivit assidûment les offices et les heures canoniales, se faisant remarquer par son application. L'auteur de la vie de Charles Faure, le P. Lallemand, retrace cet épisode, non sans marquer son admiration pour son confrère :

157. Les premières communautés canoniales apparurent au IV^e siècle. Saint Ambroise cite celle d'Eusèbe de Verceil qui fut le premier évêque en Occident ayant introduit la vie commune parmi les clercs de son Église en 371. Il fut imité par saint Zénon, évêque de Vérone, puis par saint Augustin, nommé évêque d'Hippone en 395, qui convertit son palais épiscopal en un monastère et imposa aux clercs de son église cathédrale, qu'il revêtit d'un habit blanc, la vie en commun dans la pauvreté. L'idéal qu'il leur proposait de vivre était celui des premiers chrétiens : « Primum propter quod in unum estis congregati, ut unanimes habitetis in domo, et sit vobis anima una et cor unum in Deum ». (*Regula ad servos Dei*, I, 1).

158. À Rome, les chanoines réguliers, en raison de l'ancienneté de leur institution, avaient préséance sur tous les autres ordres religieux dans les processions.

159. BERGIN (J.), *Cardinal de La Rochefoucauld*, op. cit., p. 58.

160. Né en novembre 1594, Charles Faure était un peu plus jeune qu'Alain de Solminihac, mais il avait commencé ses études plus tôt. Il est possible qu'ils se soient rencontrés chez le cardinal de La Rochefoucauld.

161. BONNARD (F.), op. cit., p. 122, avance : « Alain de Solminihac, déjà abbé de Chancelade sollicite la faveur de faire à Saint-Vincent un second noviciat de quelques mois avant d'entreprendre l'œuvre ardue de relever les ruines morales et matérielles de son abbaye », mais rien ne vient corroborer cette assertion.



Alain de Solminihac en habit de chanoine régulier. Portrait conservé au presbytère de Chancelade. Huile sur toile, 120 x 86 cm. Peintre inconnu. Ce tableau semble avoir été peint quelques années seulement après la mort d'Alain de Solminihac.

« Alain de Solminiac, Chanoine Régulier et abbé de N. D. de Chancelade qui fut depuis évêque de Cahors, dont la vie a été remplie de vertus admirables, et qui est mort dans une grande réputation de sainteté, avoit connu le P. Faure à Paris et avoit conversé diverses fois avec lui ; ainsi quand il eut appris de messieurs du Val et Gamaches sous qui il avoit fait la théologie, aussi bien que le P. Faure, les merveilleux progrès que la réforme de Saint-Vincent avoit faits sous sa conduite, il résolut d'y aller lui-même dans le dessein de suivre un si bon modèle pour la réforme de son Abbaye, et il pria le P. Faure qu'on le receut à Saint Vincent pour quelques mois, afin qu'il pût prendre dans une maison si bien réglée tout l'esprit de régularité qu'il vouloit inspirer aux autres. On ne fit aucune difficulté là-dessus, et on le receut avec toute sorte de cordialité. Rien ne fut plus édifiant que la conduite de ce saint abbé, pendant le temps qu'il y demeura. Il suivoit régulièrement toutes les observances, il étoit le premier à tout, et il ne se distinguoit en rien sinon par sa piété et l'excellence de ses vertus, il transcrivit de sa propre main tous les règlements de la maison pour les introduire dans la sienne ; il fit de grandes instances pour avoir quelques religieux de Saint Vincent qu'il eût souhaité d'emmener avec lui pour commencer sa réforme ; en un mot il donna toutes les marques possibles de l'estime qu'il faisoit de la sainteté de cette maison ; et quand il en sortit au bout de trois mois, il voulut emporter avec lui des lettres d'association et de confraternité ¹⁶² ».

La rencontre avec une abbaye réformée de son ordre fit grande impression sur Alain de Solminiac. Pour la première fois, il avait pu voir une communauté vivant dans l'observance de la règle. Ce qui n'existait jusqu'alors qu'à l'état de projet, comme à Chancelade, ou demeurait abstrait, était devenu réalité concrète à Senlis. C'était l'œuvre des Pères Faure, Branche et Baudouin. Lors du séjour d'Alain de Solminiac, le premier exerçait les fonctions de maître des novices, tandis que le dernier avait été élu prieur en présence du cardinal de La Rochefoucauld ¹⁶³. Les chanoines de Saint-Vincent n'ayant voulu accepter aucun défraiement pour son séjour parmi eux, il leur offrit « un saint Jérôme en trois volumes » qu'il acheta à Paris à leur attention ¹⁶⁴.

162. LALEMANI (P.), *La Vie du Révérend Père Charles Faure, abbé de Sainte-Geneviève de Paris où l'on voit l'histoire des chanoines réguliers de la congrégation de France dont il a été le premier supérieur général*, Paris, chez Anisson, 1698, ouvrage complété et édité par A.-F. Chartonnet, p. 129.

163. BRIAN (I.), *op. cit.*, p. 45.

164. Mémoire du P. Lamie, L. VII, n° 2. Plus qu'une marque de civilité courante pour un homme de son milieu social et de son éducation, il convient d'y voir un trait de caractère correspondant à un idéal spirituel : ne jamais rien devoir à personne, non seulement pour préserver sa liberté, mais en vertu du principe qu'il vaut mieux donner que prendre.

Il est tentant d'établir un parallèle entre Alain de Solminihac et Charles Faure, compte tenu des points de similitude nombreux existant entre ces deux chanoines de la même génération, aussi bien en ce qui concerne leurs études, leur formation, leurs pratiques spirituelles, que la volonté réformatrice qui les animait. Faut-il y inclure la conversion ¹⁶⁵ ? Charles s'est converti lors d'une maladie contractée pendant son noviciat ¹⁶⁶. Dans le cas d'Alain, il paraît plus délicat de déterminer un événement particulier ou une date précise. Il y eut certes, en 1610, l'épisode de la noyade à laquelle il avait échappé dans le gué du moulin de la Borie de Belet qui lui fit promettre à Dieu de lui consacrer la vie qu'il venait d'épargner. Peut-on pour autant parler de conversion à ce moment-là ? Est-ce lorsqu'il fut choisi par son oncle pour lui succéder à la tête de l'abbaye de Chancelade qu'il prit conscience de la nécessité de changer radicalement de vie, étant appelé par Dieu à le servir dans ce nouvel état ? Il semble bien hasardeux de rapporter à un temps particulier ce qui constitue sans doute un processus s'étendant sur plusieurs années, du moins en ce qui concerne la conversion initiale.

En effet, dans la présentation de l'édition des *Avis* ¹⁶⁷, Christian Dumoulin fait observer que, pour les représentants les plus éminents de la spiritualité du XVII^e siècle, il convient d'évoquer deux conversions. Sa démonstration s'appuie sur les idées exprimées par le P. Lallemant ¹⁶⁸, jésuite, dans son ouvrage intitulé *Doctrine spirituelle* ¹⁶⁹. Selon cet auteur, on ne peut accéder à la perfection que par une « seconde conversion », idée déjà évoquée par le P. Le Gaudier. Après une première conversion opérée lors de son entrée dans la vie canoniale, il est certain que ce sont les horizons ouverts lors de la retraite faite sous la direction de ce même P. Le Gaudier qui ont engagé Alain de Solminihac dans la voie de la sainteté et l'ont déterminé, par un intense effort ascétique, à écarter les obstacles qui, en lui, s'opposaient à l'action de Dieu.

Le séjour d'Alain de Solminihac à Saint-Vincent de Senlis s'avéra d'une exceptionnelle fécondité et vint compléter d'une manière pratique les études théoriques qu'il avait suivies dans son cursus universitaire. Aidé par les conseils de ceux qu'il avait choisis pour le guider dans la vie spirituelle, il trouva ce qu'il recherchait. Il avait en effet découvert « une communauté

165. BRIAN (I.), *op. cit.*, p. 89. Voir également « La conversion au XVII^e siècle », Actes du XII^e colloque de Marseille, 1982, Marseille, 1983.

166. BRIAN (I.), *op. cit.*, p. 39.

167. *Avis de notre bienheureux père Alain de Solminihac, évêque de Cahors et abbé régulier de Chancelade*, texte établi et annoté par Christian Dumoulin, Annonay, 1983.

168. Presque homonyme du chanoine régulier biographe du P. Faure, Louis Lallemant (1588-1635) fut notamment instructeur du Troisième an à Rouen.

169. Publié aux éditions F. Courel, à Paris en 1959. Mais les idées du P. Lallemant étaient connues de son vivant. Il considère qu'on ne peut progresser vers la perfection sans une seconde conversion, radicale celle-là.

véritablement canonique ¹⁷⁰ », la première qu'il eût rencontrée, même s'il considérait la réforme qu'il avait vue à Senlis incomplète et manquant de l'étendue et de la profondeur qu'il estimait souhaitables ¹⁷¹. Il pouvait donc quitter Paris, riche des expériences qu'il y avait faites, au terme d'un séjour de quatre années bien remplies, armé des connaissances et des savoir-faire qui allaient désormais lui permettre de mener à bien la réforme de Chancelade.

À ce stade de sa carrière, Alain de Solminihac apparaît très marqué par l'influence du milieu dévot dont il partage entièrement les vues. Nous savons par une réponse ¹⁷² de l'évêque de Bazas qu'Alain de Solminihac lui avait écrit pour lui apprendre son retour dans son abbaye et lui donner des nouvelles du cardinal de La Rochefoucauld. « Un bruit court en ce peys qu'il est chef du conseil », précise Barrault. L'entrée du cardinal dans le conseil du roi ne pouvait que réjouir ceux qui, comme l'évêque et l'abbé, souhaitaient la mise en œuvre d'une grande politique conforme aux intérêts de la foi catholique en ces années décisives pour l'Église de France.

Alain de Solminihac et Pierre Lamic quittèrent Paris en septembre 1622, emmenant avec eux un jeune chanoine déjà profès, frère Laurent ¹⁷³. Avant de regagner le Périgord, ils s'embarquèrent à Orléans pour descendre la Loire jusqu'à Saumur. Ils voulaient se rendre en pèlerinage d'action de grâce à Notre-Dame des Ardilliers ¹⁷⁴, foyer spirituel très réputé, confié depuis 1619 aux oratoriens, bastion catholique dans une ville qui apparaissait comme l'une des capitales du protestantisme, siège d'une académie célèbre par le caractère international de ses professeurs et de ses étudiants ¹⁷⁵. Sans doute y restèrent-ils le temps de la neuvaine prescrite à ceux qui venaient en pèlerinage solliciter une grâce particulière de la Vierge des Ardilliers. Puis, ayant quitté le sanctuaire, ils prirent la route de Chancelade par Poitiers et Angoulême.

P. P. ¹⁷⁶

170. *Manuscrit Desvergues*, p. 45. Nous dirions canoniale.

171. Avant sa réforme, l'abbaye Saint-Vincent, connaissait le sort des maisons tombées en décadence. Le premier février 1614, jour de la prise d'habit de Charles Faure, « on y vit des festins, des danses et d'autres divertissements de cette nature que l'usage avoit introduits. On y fit manger des femmes avec les Religieux dans le réfectoire ; on les laissa entrer partout ; elles jouèrent dans le chapitre et dans les cloîtres. Enfin, ce fut comme à l'ordinaire un jour de licence et de désordre ». *La vie du R. P. Charles Faure*, p. 27.

172. Lettre du 16 octobre 1622, en réponse à celle (non conservée) d'Alain de Solminihac datée du 4. L. VIII, A 3, et Sol (E.), *op. cit.*, p. 3.

173. Laurent Soupple. Nous ne connaissons rien de lui. Il semble peu probable qu'il s'agisse d'un chanoine de Senlis. Il a vraisemblablement été « recruté » à Paris. Était-il chanoine de Saint-Victor, de Sainte-Geneviève ou du Val des Écoliers ? Nous l'ignorons. Au reste, il ne fit guère parler de lui à Chancelade. Nous savons simplement qu'il relit sa profession entre les mains d'Alain de Solminihac en 1623, sans précision du jour et du mois. L. XLIX, n° 1.

174. Voir VIGUERIE (J. de), *Notre-Dame des Ardilliers. Le pèlerinage de Loire*, Paris, 1986.

175. Voir KRETZER (H.), *Calvinismus und Französische Monarchie im 17. Jahrhundert*, Berlin, Duncker und Humblot, 1975, p. 461-463.

176. AE 1086, université de Limoges. Contact : Patrick.Petot@normalesup.org

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE *

Une peinture représentant saint Front à Villeneuve-sur-Lot

par Brigitte et Gilles DELLUC

Une peinture à l'huile représentant saint Front décore l'église Sainte-Catherine d'Alexandrie, au centre de la bastide de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Ce grand édifice néo-byzantin a été édifié de 1898 à 1909 et décoré de 1920 à 1937, année de sa consécration. Curieusement orienté à peu près nord-sud, il s'insère sur la place de la vieille ville.

Cette peinture, inédite, fait partie d'une frise murale. Elle a la particularité d'être bien datée et signée par un peintre connu, impressionniste puis maître de l'affiche d'Art nouveau : Maurice Réalier-Dumas (1860-1928).

Un saint évêque sur un fond d'or

Haut située sur le mur, court une frise haute de 2,10 m, tout au long de la nef, sur trois longues toiles, soigneusement marouflées, de chaque côté. Au total 54 cartouches, hauts de 2,10 m, contiennent chacun la représentation d'un

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont inventoriés, répertoriés et archivés à la SHAP.

saint ou d'une sainte (ou parfois de plusieurs), régional ou non ¹. Parmi eux, saint Front et ceux dont il fut proche : saint Georges et sainte Marthe avec sa tarasque.

Ce S. *FRONTUS* est figuré grandeur nature sur fond or (fig. 1). On lit en fait *FRONTUSS*, le deuxième S, estompé, étant un repentir. « Le patronyme *Frontus*, -i remonte au VIII^e siècle et sera changé, au siècle suivant en *Fronto*, -onis ² ». Le saint est nimbé d'or, coiffé de la mitre à deux pointes galonnée de même et laissant voir quelques mèches blanches. Il est revêtu de l'ample dalmatique épiscopale, violette à grandes manches ornées de bandes verticales (les *clavi*), et de l'étoile blanche crucifère. Sa crosse tourne sa volute ouvragée vers l'avant, comme il se doit pour un évêque ³. Il est seul, sans le serpent, le *coulobre*, qu'il tua, selon la légende, dans la rivière Dordogne ou dans la tour de Vésone à Périgueux.

L'œuvre présentée ici n'avait pas été signalée dans l'iconographie du premier évêque de Périgueux, recensée par le père Pierre Pommarède ⁴. Elle a l'exceptionnelle particularité d'être due au pinceau d'un peintre connu, signée et datée : *REALIER-DUMAS. 1912-1920*. Elle a été exécutée à Chatou (Yvelines), dans la mouvance des impressionnistes ⁵. Dans l'entre-deux-guerres, cette toile fut installée, avec ses semblables, sur les murs de l'église Sainte-Catherine, consacrée en 1937, il y a juste quatre-vingt ans.

C'est sans doute à cette occasion que furent éditées six longues cartes beiges, reproduisant les dessins préparatoires, très fouillés, des saints de la frise ⁶. Sur ces études, saint Front apparaît bien plus élancé qu'on ne le voit en réalité. Cet étirement artificiel du sujet a été voulu par l'artiste qui a tenu compte que son personnage serait vu d'en bas et non de face (fig. 2). C'est une anamorphose ⁷.

Un voyage en Agenais ?

Saint Front serait venu à Agen. Pierre Pommarède imagine son voyage « le long des rives de la Lémance et du Dropt, jusqu'à Marmande ⁸ ». L'auteur est convaincu que le saint a existé. Il définit les « étapes » de ce qu'il nomme

1. Voir la liste des personnages de Sainte-Catherine dans : MAISONNAVE (J.-Ph.), *Peinture monumentale, Théorie de saints à Villeneuve-sur-Lot*, fiche de l'Inventaire général, 1999.

2. AMIET (R.), « Saint Front dans sa légende », *BSHAP*, t. CXXII, 1995, p. 53-64.

3. Elle serait tournée vers l'arrière pour l'abbé d'un monastère.

4. POMMARÈDE (P.), *La Saga de saint Front*, Périgueux, Pilote 24 édition, 1997.

5. Quatre figures de saint sont accessibles sur www.cg47.fr/archives/cartes/Villeneuve_ed_religieux.htm.

6. M. Georges Hugo, musée de Gajac, Villeneuve-sur-Lot, nous a offert ces cartes et a bien voulu répondre à nos questions à propos de M. Réalier-Dumas.

7. Du grec *ana*, indiquant une transposition, et *morphé*, forme.

8. POMMARÈDE (P.), *op. cit.*, p. 416-422 et carte des voyages du saint, p. 294-295.



Fig. 1 - Saint Front par Maurice Réalier-Dumas. Église Sainte-Catherine, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), huile sur toile (1912-1920), telle qu'elle apparaît au visiteur de l'église.

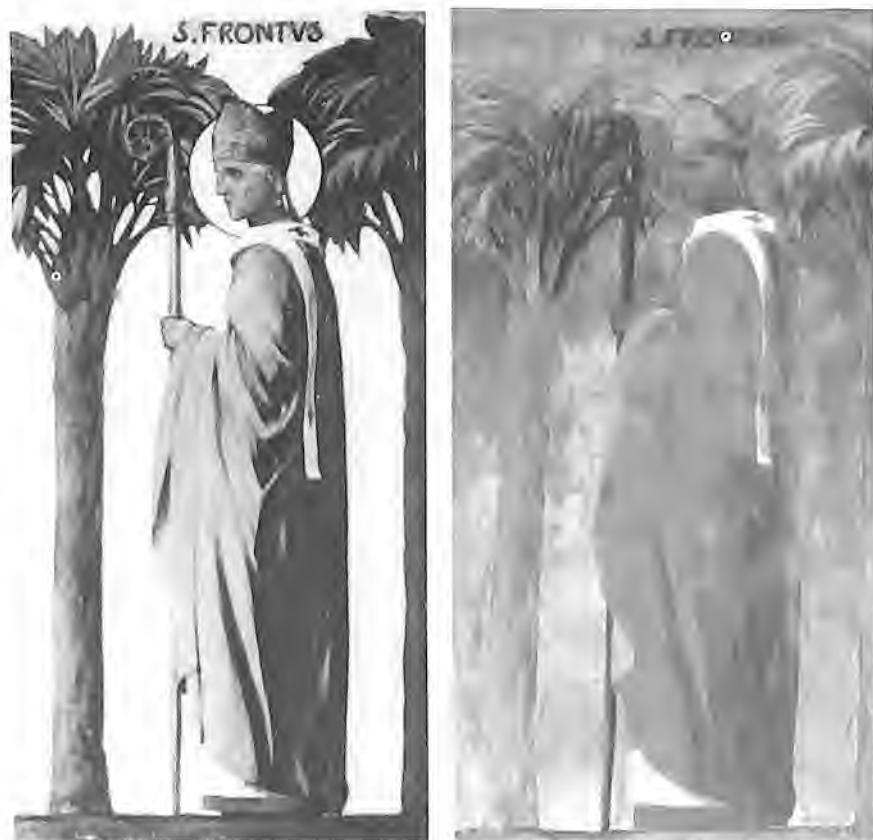


Fig. 2 – Dessin anamorphosé de M. Réalier-Dumas et la peinture vue de face, remise au gabarit longiligne de ce dessin préparatoire.

le « voyage des retrouvailles ». Il pense en effet pouvoir assimiler les lieux de culte frontonien à des étapes de son voyage légendaire : Saint-Front-sur-Lémance, Castillonès (fontaine et prieuré Saint-Front), Saint-Front-de-Pardaillan et Castelnau-sur-Gupie (dont le patron est saint Front). Ce périple aurait conduit alors le saint de Metz à Périgueux, en passant par Tarascon, Toulouse et Agen. Soit 1 280 kilomètres...

Le voyage agenais n'est signalé que dans *La troisième Vie* de l'apôtre du Périgord, attribuée à un évêque du nom de *Sebald* ou *Sebald*⁹. Selon le

9. Un saint Sebald (VIII^e siècle) est connu en Allemagne. Fils d'un roi de Danemark, il est invoqué contre le froid : il récupérait les glaçons de la rivière pour les transformer en bûches de bois pour chauffer les pauvres. Il a œuvré avec saint Willibald ou Guilbaud, pèlerin en Terre sainte, évêque en Thuringe, mort en 786. Il existe une église Saint-Sebald (XIII^e-XV^e siècles) à Nuremberg. Des pèlerinages sur la tombe de cet ermite s'organisèrent dès 1170. Fête le 19 août.

père Robert Amiet, lui aussi spécialiste de saint Front, ce prélat est « purement légendaire ». Ce nom « cache un auteur anonyme tardif (XI^e siècle ?). Il s'agit d'un remaniement total des deux textes précédents [*Vita I* et *Vita II*], qui les transforme en un roman interminable, fourmillant de détails invraisemblables et semé d'anachronismes [...]. Le surprenant périple de saint Front [est] totalement inconnu des deux premières *Vitae* ¹⁰ ».

Pour certains, la longue théorie de saints de Villeneuve, non classée parmi les Monuments historiques, a été inspirée par les fresques de la cathédrale de Sienna conçues en 1502 par Bernardino di Betto, dit *le Pinturicchio*, et réalisées par ses élèves. Pour d'autres, elle doit plus encore au décor néo-byzantin de Saint-Vincent-de-Paul à Paris, première église néo-romane de France (1849), peint par le très académique Hippolyte Flandrin (1809-1864), néoclassique, élève de Ingres : 205 personnages – les saints à droite, les saintes à gauche – se dirigent vers le Christ de la coupole à la demande des saints Pierre et Paul ¹¹.

De l'impressionnisme à l'Art nouveau

L'auteur de ce *saint Front* est le peintre Maurice Réalier-Dumas (Paris, 1860 – Chatou, 25 décembre 1928), dit « le peintre de Chatou ». Journallement il côtoie les impressionnistes à Chatou, s'en inspire et voyage. On lui doit des œuvres dans des genres très divers. Citons : goûter sur l'herbe (fig. 3), jeunes filles sur la rivière, vues diverses de Tunisie (Tunis) et d'Italie (*Paestum*, au musée d'Orsay), mineurs de Lorraine, jour d'hiver à Séville, Napoléon à Brienne ¹², Joséphine à la Malmaison, péniches, atelier d'artisan, portrait de vieillard, enfants au bain, Alphonsine à l'ombrelle... ¹³. Élève du très académique Jean-Léon Gérôme ¹⁴, il exposa au Salon de Paris puis au Salon des Artistes français, dont il devint sociétaire en 1890. Mention honorable à l'Exposition universelle de 1889 et diverses médailles. Chevalier de la Légion d'honneur en 1908. Peintre de l'époque impériale, peintre de genre, portraitiste et paysagiste ¹⁵.

10. AMIET (R.), *op.cit.*, p. 59-61.

11. La frise de cette église, sise 5, rue Belzunce, Paris X^e, a été peinte de 1849 à 1853. Elle mesure 92 mètres de long.

12. Vendu en vente publique le 19 avril 1996 : 14 500 F soit environ 2 400 euros actuels.

13. *L'École agenaise*, catalogue de l'exposition organisée par le CAM, « Un siècle de peinture en Lot-et-Garonne, l'École Agenaise », au musée Raoul-Dastrac d'Aiguillon du 5 au 27 février 2000. Voir aussi SCHURR (G.), *Les petits maîtres de la peinture 1820-1920, valeur de demain*, Les Éditions de l'Amateur, tome IV, Paris, 1979. Voir aussi <http://www.ville-aiguillon.eu/documents-en-ligne/Publications-du-CAM/>

14. 1824-1904. Parfois qualifié de « pompier ». Son *Combat de coq* (1847) et sa *Phryné devant l'aréopage* (1861) sont connus de tous.

15. Bénézit (E.), *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers*, éd. Gründ, nouvelle édition, 1999.



Fig. 3 - M. Réalier-Dumas, à l'époque des Impressionnistes : Le Goûter sur l'herbe (musée de Gajac, Villeneuve-sur-Lot).

À la fin du siècle, il est bientôt adepte de l'Art nouveau et on le compte parmi les « maîtres de l'affiche ». On lui doit d'élégantes œuvres : *Paris-Mode*, hebdomadaire, 1893 ; *Champagne Mumm*, 1895 (fig. 4) ; *Madères Blandy*, 1895 ; *Polichinelle*, hebdomadaire, 1896 ; *Société internationale de peinture et de sculpture*, 1897 ; *Incandescence par le gaz*, pour Auer, 1898 ; *Engagez-vous dans la Marine* (plus conventionnel)...

Ce sont là des chromo-lithographies, verticales et souvent étroites, aux traits très épurés. Ce sont, cernés de noir, de grands aplats de couleurs, posées pures et régulières, comme chez Maurice Denis et certains Nabis¹⁶. La simplicité classique de Réalier-Dumas affichiste est bien celle de son temps : celui de l'Art nouveau (1895-1905). Son *saint Front* de Villeneuve semble un peu de cette inspiration. Ici aussi, la palette est sobre, les courbes sont élégantes, les couleurs sont stridentes, mais la surface du vêtement est modelée et le trait de contour n'est pas d'un noir épais.

16. On se souvient que, pour M. Denis (1870-1943), « un tableau [est] une surface plate recouverte de couleurs en un certain ordre agencé (*Définition du néo-traditionalisme*, 1890). Denis, principale figure des Nabis après le départ de Gauguin, s'adonna lui aussi à l'art religieux durant les deux dernières décennies de sa vie. Il fonda les Ateliers d'art sacré en 1919 et décora plusieurs églises.

Fils d'un sous-préfet de Villeneuve, Réalier-Dumas était un grand ami du Villeneuvois Georges Leygues (1857-1933), efficace ministre de la Marine. Il était l'amant d'Alphonsine Fournaise (1845-1937), fille du père Fournaise, *l'Homme à la pipe* de Renoir, surnommé *le grand amiral de Chatou* : il accueillait les impressionnistes au milieu de la Seine, dans l'île de Chatou (Yvelines)¹⁷. Alphonsine Papillon a été peinte deux fois par Renoir (*Alphonsine à la Grenouillère* et *le Déjeuner des canotiers* (1881) (fig. 5)) et une fois par son compagnon. Elle fut aussi l'amie d'Edgar Degas. Dans le *Déjeuner*, œuvre charnière de Renoir, elle est accoudée à la rambarde, au centre, chapeauté de paille et se laissant nonchalamment bercer par les paroles du baron Raoul Barbier¹⁸. Veuve précoce, égérie des impressionnistes, elle entretenait avec l'auteur de ce *saint Front* une idylle de plus de cinquante années. Réalier-Dumas décora des *Quatre âges de la vie* la façade nord de la célèbre maison Fournaise, aujourd'hui sauvée et restaurée (restaurant et musée dans l'« île des Impressionnistes »).

17. Renoir était, avouait-il lui-même, « toujours fourré chez Fournaise ».

18. La scène se passe sur la terrasse de la maison Fournaise. Dans le coin supérieur gauche, on devine le pont de chemin de fer permettant l'acheminement des « canotiers » du dimanche, embarqués gare Saint-Lazare. Non loin, plusieurs petits voiliers de plaisance voguent sur la Seine. Le tableau, peint en plein air durant l'été 1881, puis achevé dans l'atelier parisien au cours de l'hiver suivant, fut acquis par le marchand d'art Paul Durand-Ruel, puis le collectionneur américain Duncan Phillips. Il est aujourd'hui à la *Phillips Memorial Gallery*, Washington DC. En Dordogne, l'énorme château de La Roche-Chalais, celui des Balans (Brantôme) et un abri aurignaco-gravettien voisin, près de Brantôme, fouillé par le Pr Eugène Pittard au début du XX^e siècle, évoquent le nom des Durand-Ruel, propriétaires, qui conservèrent, un temps, une partie de leurs collections en Dordogne.



Fig. 4 - M. Réalier-Dumas, à l'époque de l'Art nouveau : publicité pour une marque de champagne (1895).



Fig. 5 - Auguste Renoir : à gauche, *Alphonsine Fournaise à La Grenouillère* ;
à droite, *détail du Déjeuner des canotiers (1881)*.

Alphonsine, nonagénaire, donna, à sa mort, les œuvres de son compagnon à la ville de Villeneuve qu'il aimait. Beaucoup furent perdues. Les autres sont au musée de Gajac de Villeneuve¹⁹. L'église Sainte-Catherine est quotidiennement ouverte au public et on peut y admirer ce beau *saint Front*²⁰.

B. et G. D.²¹

19. Voir aussi SCHURR (G.), BERTAULD (S.), BERTAULD (J.-G.) et LANVIN (Ch.), *Maurice Réalier-Dumas, 1860-1928. Sa vie, son œuvre*, Chatou, éd. Centre J. Catinat, 1984.

20. Saint Front est situé, sur le mur est, près de sainte Catherine d'Alexandrie, bien reconnaissable à son ancre.

21. UMR 5198 du CNRS.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

La sculpture monumentale dans l'architecture casteline en Périgord au XVI^e siècle. Bilan historiographique

par Mélanie LEBEAUX*

Toute étude scientifique se doit de s'appuyer sur de solides connaissances. En histoire comme en histoire de l'art, ces bases se forment essentiellement sur un bilan historiographique permettant de comprendre quelle fut la perception du sujet à une époque donnée et l'intérêt qu'il représentait pour les contemporains. Dans cette perspective, il est donc important de présenter la place que tient le château périgordin au sein de la littérature locale et nationale.

En ce qui concerne la sculpture monumentale dans l'architecture casteline en Périgord au XVI^e siècle, la question est quasiment inexistante. Ainsi, nous nous proposons d'en retracer le traitement à travers une littérature diverse débutant au XVI^e siècle et jusqu'au XX^e siècle. Pour plus de compréhension, nous présenterons cette évolution chronologiquement en commençant par évoquer le château périgordin en général pour, ensuite, nous attarder sur le rôle artistique qui lui est confié.

* Mémoire universitaire en cours intitulé *La sculpture monumentale dans l'architecture casteline en Périgord au XVI^e siècle* (université de Toulouse II - Le Mirail, Master 2 histoire de l'art, sous la direction de Pascal Julien, professeur d'histoire de l'art moderne).

Le château du XVI^e siècle vu par ses contemporains : les exemples de Brantôme et Montaigne

Quelle place accorde-t-on au château dans l'histoire du Périgord ? Si l'on en croit la littérature de l'époque moderne, sa position est très restreinte. Le château est le théâtre de la vie militaire et politique, non le champ d'expérimentations architecturales, et encore moins ornementales. Seuls Michel de Montaigne ¹ et Brantôme ² font exception en ne manquant pas de mentionner l'édification, et ses contraintes, de leurs demeures. Ils offrent ainsi les seuls témoignages de la Renaissance et confirment le peu de crédit que l'on accorde au château en tant qu'habitat et lieu de vie jusqu'à la fin de l'époque moderne. Montaigne tente toutefois une approche en abordant sa demeure de manière peu objective et décrédibilisant la mode à l'antique qui détermine alors les techniques de construction. Et par l'entremise de cette critique, il donne une vision de sa demeure et de la façon dont elle doit être pour lui plaire, préférant la simplicité à l'agrément.

« Je ne scay s'il en advient aux autres comme à moy, mais je ne puis garder, quand j'oy nos architectes s'enfler de ces grands motifs de pilastres, architraves, corniches, d'ouvrages corinthiens et doriques semblables de leur jargon que mon imagination ne se saisisse incontinent de palais d'Apollidon. Et par effet je trouve que ce sont les chétives pièces de la porte de ma maison ³. »

Ces témoignages sont très intéressants pour comprendre le processus de modernisation dans les édifices et la façon dont il est perçu par ses commanditaires. Le peu d'écrits sur le sujet atteste d'une action commune et singulière qu'il n'est pas besoin de dépeindre dans les écrits. Le cas exceptionnel de Montaigne se doit d'être souligné une fois de plus. Dans le chapitre III du troisième livre des *Essais*, « De Trois Commerces », il décrit sa tour-librairie et se pose comme le seul gentilhomme périgordin à porter un intérêt à sa résidence. Ce sentiment apparaît alors que les autres exemples ont peut-être été perdus, ou tout simplement détruits. Quoi qu'il en soit, ce discours semble quelque peu ironique de la part de celui qui ne prêtait que peu d'attention aux choses de l'architecture.

« Chez moy, je me destourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main je commande à mon mesnage. Je suis sur l'entrée et vois soubz

1. MONTAIGNE (M. de), *Œuvres complètes*, Paris, éd. Gallimard, 1962.

2. BRANTÔME, *Recueil des dames, poésies, et tombeaux*, Leyde, 1665-1666 ; Paris, éd. Gallimard, 1991.

3. MONTAIGNE (M. de), *Les Essais*, livre I, chapitre LI, Paris, éd. Garnier frères, 1962.

moy mon jardin, ma basse-court, ma court, et dans la pluspart des membres de ma maison [...].

Elle est au troisieme estage d'une tour. Le premier, c'est ma chapelle, le second une chambre et sa suite [...]. Au dessus, elle a une grande garde-robe [...]. A sa suite est un cabinet assez joli [...]. Et, si je ne craignoy non plus le soing de la despense, le soing qui me chasse de toute besongne, je pourroy facilement coudre à chaque costé une gallerie de cent pas de long et douze de large, à plein pied, ayant trouvé tous les murs montez, pour autre usage, à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un promenoir. Mes pensées dorment si je les assis. Mon esprit ne va, si les jambes ne l'agitent⁴. »

Seul contemporain de cette période à porter un intérêt à l'établissement de son logis à travers ses écrits, son témoignage nous est très précieux pour ce qui est de la conceptualisation de l'édifice par le prisme d'une description détaillée. Se pose alors la question du rapport seigneur-demeure à la Renaissance en Périgord : l'intérêt du seigneur pour l'édification de ses châteaux. L'action de bâtir et d'embellir est-elle une action anodine sur laquelle il ne semble pas nécessaire de s'épancher ? Est-ce un acte primordial pour lequel la seule postérité proposée, loin d'être l'écriture, est le château lui-même avec ses codes architecturaux, plastiques et iconographiques ?

Le XIX^e siècle et la redécouverte du patrimoine : préliminaires scientifiques. L'abbé Brugière et la création de la Société historique et archéologique du Périgord

La pensée du XIX^e siècle, sur l'ensemble du territoire, remet au goût du jour l'intérêt pour l'architecture tant religieuse que civile en menant des campagnes d'inventaire et de conservation⁵. À cette prise de conscience s'ajoute la collecte encore désordonnée d'informations archivistiques et archéologiques. Née d'une volonté de sauvegarde du patrimoine, cette quête s'amplifie d'un sentiment d'urgence lié aux dégradations que la Révolution a pu causer aux édifices. Le Périgord ne déroge pas à la règle : deux acteurs majeurs vont en réactualiser les richesses.

Dès 1874, la création de la Société historique et archéologique du Périgord donne une relative fortune critique à l'architecture casteline du

4. MONTAIGNE (M. de), *ibid.*, livre III, chapitre III, p. 248-249.

5. Nous pouvons citer l'importance de la « Liste des Monuments pour lesquels les secours ont été demandés » dans le cadre des campagnes de sauvegarde du patrimoine avec le classement de quelques monuments périgordins à l'instar du cloître de Cadouin, des églises de Beaumont et Saint-Front (Périgueux), du château de Bourdeilles ou encore de la chapelle de Biron.

Périgord et fait figure de précurseur dans la publication de documents anciens⁶. Conjointement à la Commission des monuments historiques, elle cherche la reconnaissance et la « vulgarisation de l'histoire locale et la conservation de ses antiques monuments⁷. » Cette volonté de « vulgariser » n'est pas nouvelle et s'accompagne d'un dynamisme visant la valorisation du patrimoine périgordin aux yeux de l'ensemble du territoire. L'effort de l'abbé Audierne, alors directeur des Monuments Historiques de la Dordogne, doit être souligné⁸. Plus tard, Jules de Verneilh, alors secrétaire de la Société archéologique de France, définira son action locale dans un discours qu'il tiendra lors du congrès archéologique de Périgueux :

« Vous me permettrez, Messieurs, de consigner ici l'hommage que vous avez bien voulu rendre aux monuments du Périgord [...], nous sommes fiers de notre pays, si intéressant et si peu connu ; et l'approbation de juges tels que vous flatte extrêmement notre amour-propre national⁹. »

Écrits entre 1884 et 1892, les manuscrits de l'abbé Brugière, érudit passionné d'histoire, font écho aux écrits de la Société historique et archéologique du Périgord. Certes, ses observations se bornent plus aux édifices religieux, mais les châteaux les plus notables ne sont pas en reste. Empreint d'un certain recul historique, ses descriptions archéologiques très précises se conjuguent à des transcriptions de documents d'archives parfois disparus. Loin d'offrir un ouvrage redondant aux articles de la Société historique et archéologique du Périgord, cette étude se distingue également par la mise en perspective de renseignements historiques, topographiques, et administratifs concernant l'ensemble des paroisses du Périgord.

Le XX^e siècle : Jean Secret. Hégémonie littéraire et postérité

Durant le XX^e siècle, les publications concernant l'architecture noble en Périgord vont connaître trois périodes : 1938, 1986 et 1996. L'élan étant donné par la Société historique et archéologique du Périgord, Georges Rocal et Jean Secret, deux érudits et historiens, donnent naissance, en 1938, à l'entreprise

6. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), *L'ancien et le nouveau Périgord*, 1 Mi 418-425, notes manuscrites du chanoine Brugière.

7. *BSHAP*, 1874, t. I, p. 5-7.

8. AUDIERNE (F.-G.), « Rapport sur les monuments du Moyen Âge et de la Renaissance dans le département de la Dordogne », *Bulletin monumental*, 1839.

9. VERNEILH (J.), « Rapport sur l'excursion à Chancelade, Château-l'Évêque, Brantôme et Bourdeilles », *Congrès archéologique de France* (22^e session, Périgueux & Cambrai, 1858), Paris, 1859, p. 124.

la plus ambitieuse de toute l'histoire de l'architecture en Périgord ¹⁰ : le recensement de toutes les demeures nobles, plus de mille si l'on en croit leurs calculs, du Moyen Âge au XX^e siècle. Mais s'il est possible de les accuser de privilégier la quantité à la qualité, cet ouvrage n'en est pas moins crucial et relève de deux phénomènes : la volonté d'inventorier un héritage architectural considérable et celle de lui donner une dimension historique et archéologique, qu'il semble de nos jours inévitable de tempérer. Mais la tâche ne fut pas simple et peut-être d'une trop grande envergure. Ayant cependant connu un succès certain en 1938, Jean Secret publiera une version augmentée quarante ans plus tard.

Le Périgord. Châteaux, manoirs, gentilhommières remplit fort bien l'approche quantitative énoncée plus haut, effaçant largement l'esquisse sociologique que Jean Secret tente de broser dans son introduction ¹¹. Aujourd'hui, que reste-t-il de « l'intérêt architectural, historique, politique, religieux, social [...] plus simplement humain ¹² » de cette étude ? Peu de choses. Mais son but était-il de proposer une analyse complète de l'architecture ou simplement dépeindre la densité d'un exceptionnel patrimoine ? La vulgarisation semble avoir été le leitmotiv de son ouvrage aux dépens de l'aspect scientifique, qu'il n'exclut toutefois pas totalement.

L'ouvrage fait toujours autorité dans le domaine et connaît encore une grande postérité, à l'instar de Guy Penaud qui, dans son *Dictionnaire des châteaux du Périgord* ¹³, réorganise alphabétiquement les recherches de Jean Secret. Outre cet essai, aucune recherche n'a remis en cause *Périgord. Châteaux, manoirs et gentilhommières*, laissant ainsi l'architecture casteline inexplorée.

Les rencontres de Commarque. Premières positions scientifiques sur la Renaissance périgordine

Dans les études dont il vient d'être question, la Renaissance en Périgord a peu de place, l'époque médiévale étant plus largement plébiscitée. Jusqu'à présent, l'architecture n'avait de valeur que d'un point de vue historique, ou tout au plus archéologique. L'approche stylistique ne tenait guère de place. Le changement a lieu dans les années 1980. Les premières rencontres internationales de Commarque en 1986 s'inscrivent dans une conception

10. ROCAL (G.) et SECRET (J.), *Châteaux et manoirs du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1938.

11. SECRET (J.), *Le Périgord. Châteaux, manoirs, gentilhommières*, Paris, éd. Tallandier, 1978.

12. SECRET (J.), *ibid.*, p. 22.

13. PENAUD (G.), *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud-Ouest, 1996.

nouvelle de l'architecture casteline ¹⁴ : historiens et historiens de l'art mettent en avant une approche beaucoup plus sociologique. Mise en cause nécessaire pour appréhender une époque où les mutations affectent tous les domaines de la société, aucun aspect n'est épargné : des impératifs de construction (financement, élaboration du plan, etc.), à l'agrément. L'autre nouveauté de ce colloque est la méthode comparative qui consiste à mettre en parallèle le Périgord avec le Poitou ou encore l'Angleterre, sortant ainsi l'architecture locale de son isolement. De plus, la présence d'André Chastel accélère radicalement ce processus et légitime l'intérêt artistique pour le Périgord ¹⁵.

Les Rencontres de Commarque préfigurent les publications à venir et inscrivent le processus architectural en Périgord dans une pensée beaucoup plus scientifique et analytique de l'histoire de l'art. Qu'il s'agisse de recoupements stylistiques tels que Biron avec Montal ¹⁶ et Toulouse ¹⁷, de Puyguilhem avec Bonnivet ¹⁸, ou de reconstitutions archéologiques d'après textes et gravures tel que La Force en Bergeracois ¹⁹, de nombreux articles appuient ce processus et sortent l'architecture et la sculpture monumentale périgordine de son isolement. Elles se placent au commencement d'une série de colloques et publications où le château est associé à des sujets d'étude beaucoup plus larges.

Laurent Bolard. Ébauche d'une étude de la sculpture monumentale

Contrairement à l'iconographie ligérienne par exemple, ce décor n'avait jamais été considéré comme essentiel dans l'architecture, Jean Secret le qualifie de « particulièrement sobre ²⁰. » Dans la lignée des *Rencontres de Commarque*, Laurent Bolard va examiner ces ornements comme des éléments centraux de l'histoire de la Renaissance. Dans *La Renaissance en Périgord. Châteaux et civilisation*, l'heure n'est effectivement plus au dénombrement, mais à l'analyse ²¹. Une analyse thématique dans laquelle le château tient une

14. Collectif, *Châteaux et société du XIV^e au XVI^e siècle* (Sireuil, 28-30 sept. 1984), Périgueux, éd. Fanlac, 1986.

15. *Ibid.*, introduction d'André Chastel.

16. ROUDIÉ (P.), « Le maître de Biron et les bustes de Montal », *Bulletin monumental*, t. 139-IV, p. 233-238.

17. JULIEN (P.), « De l'imagier Jean Bauduy au maître de Biron : les « momies des comtes de Toulouse », terres cuites de 1523 », *Bulletin monumental*, t. 158-IV, 2000, p. 323-340.

18. GUILLAUME (J.), « Le château de Puyguilhem », *Congrès Archéologique de France, Périgord* (156^e session, Périgueux, 1998), Paris, 1999.

19. ROUDIÉ (P.), « Le château de Laforce en Périgord », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'art français*, 1978, p. 48-58.

20. SECRET (J.), *op. cit.*

21. BOLARD (L.), *La Renaissance en Périgord. Châteaux et civilisation*, Périgueux, éd. Fanlac, 1996.

place fondamentale autour de laquelle se greffent des questions sociologiques, culturelles et stylistiques.

Dans son ouvrage, le chapitre intitulé « Le château en représentation » s'intéresse à la dialectique entre le château et les trois thématiques qui composent l'environnement seigneurial : la guerre, la religion et la culture. Il synthétise pour la première fois des données en relation avec l'aspect humain dans l'architecture périgordine. Il n'est plus question de ne donner de fortune critique qu'à l'histoire de l'édification casteline. Ce sont les méthodes de construction, les partis ornementaux et les propositions architectoniques qui déterminent l'intérêt que l'on porte à la construction. Concernant l'ornementation même, Laurent Bolard fait appel à l'environnement culturel pour en expliquer l'iconographie : « dans quelle mesure ces comportements et ces modes de vie, cette atmosphère culturelle ont, dans un sens ou un autre, influé sur l'architecture des châteaux et leur ornementation, dans quelle mesure ils se reflètent en elles²² ».

Une réserve, toutefois : à travers la culture seigneuriale, Laurent Bolard recherche les modèles qui servirent à l'élaboration des décors sculptés. Malgré tout, il reste dans les lieux communs de l'histoire de l'art en comparant les demeures aux traités d'architecture, tel que celui de Sebastiano Serlio²³, laissant de côté l'importance des gravures et de leur circulation au XVI^e siècle. Or le champ d'investigation est bien plus vaste. Il mérite une étude bien plus approfondie et détaillée que nous nous proposons de mener à travers l'écriture d'un mémoire de Master²⁴.

Ainsi, depuis le XIX^e siècle, deux phases déterminent l'historiographie des châteaux du Périgord. Dans un premier temps, l'abbé Brugière et la Société historique et archéologique du Périgord, mais aussi Jean Secret, redécouvrent et constatent une richesse architecturale complexe. Grâce à eux, le corpus périgordin est sorti de l'ignorance dans laquelle il dormait pour devenir le sujet de problématiques multiples allant de l'histoire à l'histoire de l'art. Cependant il faudra attendre le dernier quart du XX^e siècle pour voir une véritable étude de l'architecture casteline en Périgord. Malgré tout, à l'orée du XXI^e siècle, l'état de la question n'a guère évolué. Néanmoins, un effort perceptible tend à légitimer scientifiquement la Renaissance, mais aussi son épanouissement artistique.

M. L.

22. BOLARD (L.), *ibid.*, p. 121.

23. SERLIOS (S.), *Tutte l'Opere d'Architettura di Sebastiano Serlio Bolognese...*, Venezia, Francesco de' Franceschi, 1584, 494 p.

24. Cf. résumé en annexe.

ANNEXE

La sculpture monumentale dans l'architecture casteline en Périgord au XVI^e siècle : résumé du Master

Lors des deux siècles passés, nombreuses ont été les études menées par les érudits et historiens périgordins pour tenter d'expliquer et d'analyser l'énigme architecturale que connaît le Périgord. Dans l'étude de la sculpture monumentale en Périgord au XVI^e siècle, il ne convient pas de réitérer ses questions, mais plutôt de proposer des réflexions concernant une thématique précise le décor monumental et de réfléchir sur la manière dont il fut appréhendé au siècle de la Renaissance.

À travers onze édifices choisis en fonction de leur intérêt architectural, stylistique, historique, géographique et sociologique, il s'agit de montrer non seulement la qualité de la sculpture monumentale périgordine, mais aussi sa diversité à travers une étude plastique et iconographique. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la lignée des récentes études sur l'ornement menées par exemple par É. Dagnas-Thomas, essentiellement dans l'architecture renaissante ligérienne²⁵. Il convient également de mettre en avant le rôle humain dans la construction tant le seigneur-bâtitteur, que le maître-d'œuvre. Cet aspect est d'autant plus intéressant que nous sommes ici dans une époque charnière pour ce dernier : il perd peu à peu son statut d'ouvrier pour revêtir celui d'architecte, dont l'action de théoricien et dessinateur supplantera quelque peu celle de technicien. Plus généralement, il nous faudra rattacher le maître-d'œuvre et le seigneur à leur environnement culturel pour comprendre l'iconographie des motifs utilisés.

Enfin, il apparaît nécessaire de mettre en évidence une chronologie et donc une évolution du traitement ornemental afin d'en apprécier les modifications, les apparitions, inventions et disparitions au fil du siècle et jusque dans le premier quart du XVII^e siècle. Pour cela, chacun des onze édifices prend place dans l'une des trois périodes artistiques du XVI^e siècle français : la première Renaissance²⁶, langage où les italianismes viennent se fixer aux structures flamboyantes ; la seconde Renaissance²⁷, qui se distingue alors par sa recherche de classicisme à travers les ordres d'architecture et le rôle des traités ; enfin le maniérisme bellifontain²⁸, art du raffinement et de l'emphase, servi par une profusion ornementale et une symbolique complexe qui se placent de fait aux antipodes du classicisme malgré une évolution simultanée.

25. DAGNAS-THOMAS (É.), *Le système ornemental de la première Renaissance française*, thèse de doctorat art et archéologie, Tours, 1998, 725 p.

26. Pour la première Renaissance, le choix s'est porté sur les châteaux des Bories, Bannes, Biron et Puyguilhem.

27. Varaignes, Losse, Bourdeilles sont les trois édifices les plus adaptés pour étudier l'insertion et l'évolution des ordres d'architecture dans l'architecture classique périgordine.

28. Le Périgord ne propose pas d'édifices entièrement maniéristes, et ce courant reste peu représenté, à l'exception du Claux, Excideuil, La Forge et Lanquais pour son couronnement et ses cheminées.

NOTES DE LECTURE

Écoute, il dit

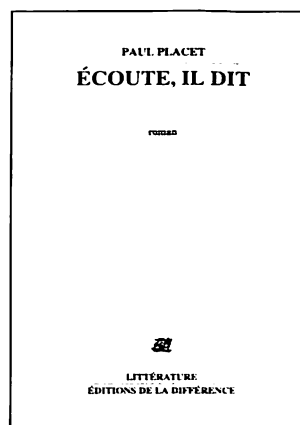
Paul Placet

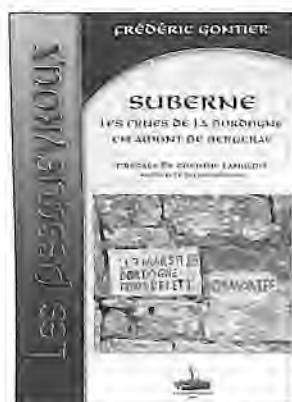
éd. La Différence, 2007, 288 p., 20 €

Paul Placet, auteur exigeant dont on connaît surtout les travaux qu'il a consacrés à son ami François Augiéras, publie un roman dont son éditeur nous indique qu'il est « le roman du Périgord Noir ». On peut en effet dire cela car l'ouvrage s'appuie sur une sorte d'histoire totale, non pas depuis les origines préhistoriques, mais bien au-delà, depuis les origines de la vie aux fascinantes époques géologiques, au moment où apparaissaient les premières plantes qui définissent aujourd'hui nos paysages, au moment où se façonne le relief, ou les deux rivières Dordogne et Vézère, mais aussi les ruisseaux se faulant dans un chaos qui va s'organiser harmonieusement. Le tableau est particulièrement soigné dans les détails : ainsi de la description des insectes et de leur métamorphoses ou de la migration des oiseaux qui révèle en Paul Placet un admirateur passionné de la nature périgordine.

Les éléments prennent la parole, comme autant d'êtres humains, et ont conscience de participer à la confection d'une symphonie inachevée mais que va couronner l'arrivée de l'homme, l'homme des silex et des abris, mais aussi le planteur de vigne et de blé qui invente la ruralité, qui annonce la bâtisseur de villages et le constructeur de bastides.

Épopée historique et fresque grandiose, l'ouvrage de Paul Placet s'apparente à la description enflammée du *Triangle des Landes* de Bernard Manciet, et même au *Fou d'Amérique* d'Yves Berger et à tous les auteurs qui réussissent à donner une dimension poétique et cosmique à l'histoire. ■ G. F.





Suberne : Les crues de la Dordogne en amont de Bergerac

Frédéric Gontier

éd. Les Pesqueyroux, 2008, 118 p., ill.

L'association « Les Pesqueyroux » poursuit la publication d'ouvrages régionalistes, à forte résonnance bergeracoise avec toujours cette même exigence de base historique solide et étayée. Aussi, avec ce nouvel opuscule, Frédéric Gontier, opiniâtre chercheur, livre après plusieurs années d'investigation une étude sur un sujet peu commun : les crues. Ce travail est toutefois focalisé sur la rivière Dordogne en amont de Bergerac. Quatre grandes parties fondent le propos : l'histoire du pont de Bergerac et ses avatars, les repères de crues et les rapports des ponts et chaussées, la construction de barrages et l'étude de laisses de crues. Depuis le Moyen Âge les phénomènes de crues et d'inondations se sont manifestés dans la vallée de la Dordogne et les territoires inondés sont largement décrits jusqu'au XX^e siècle. À la lumière de la connaissance de ces phénomènes naturels s'ajoute une iconographie qui nous renseigne visuellement de façon précise. ■ M.-P. M.-J.

Ont participé à cette rubrique : Gérard Fayolle, Marie-Pierre Mazeau-Janot.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse à Marie-Pierre Mazeau-Janot, au siège de la SHAP. Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Les programmes de nos réunions mensuelles et autres informations sont désormais envoyés régulièrement par Internet à tous les membres ayant fourni leur courriel. Si ce n'est déjà fait, pensez à le communiquer à notre secrétariat. Pour les autres, le programme continue à être fourni par la presse locale.

- Nous rappelons que, par décision du conseil d'administration du 17 septembre 2007, en raison de leur désaffection grandissante, nos soirées bimestrielles sont suspendues.

- La sortie d'été aura lieu le samedi 28 juin 2008 dans la région de Brantôme (châteaux de Richemont, Vaugoubert...). Renseignements et inscriptions au 05 53 06 95 88.

COURRIER DES LECTEURS

- À la suite de l'article sur Jean Galmot, sycophante (*BSHAP*, 2007, t. CXXXIV, p. 597-608), M. Pierre Martial (Les Granges 24620 Marquay) informe les auteurs que Jean-Pierre Justicier avait déjà fait état de la trahison de Galmot vis-à-vis de Stavisky dans un livre édité en 1934 (éd. Vérité) : *L'Emploi du milliard de Stavisky ou les voleurs volés*.

- À propos d'un portrait du cinéaste, signé Nadar, publié dans l'ouvrage *Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français* (Pilote 24 édition, 2002) à la page 20-21, M. Alain Jubard nous fournit une information précieuse : « Le portrait de Louis Delluc, daté de 1912, sans doute une de ces cartes de visites mises à la mode par Disdéri, est attribué à Félix Nadar, le fondateur de la dynastie. Félix est décédé le 21 mars 1910. Il avait abandonné la photographie depuis 1902.

année où il avait cédé son affaire marseillaise à Fernand Detaille, l'entreprise parisienne de la rue d'Anjou ayant été transmise à son fils Paul, le 1^{er} avril 1895. En 1912, Paul avait 56 ans et avait repris la signature de son père. La photographie est donc bien de Paul et non de Félix, si la date est exacte. »

- M. Fernand Zeller (31, rue Berlioz, 67202 Wolfisheim) nous informe que « son épouse créole de l'île de la Réunion descend d'Henri de Pindray d'Ambelle, né à Sainte-Croix-de-Mareuil en 1750, fils de René de Pindray d'Ambelle et de Marthe de Maillard. Officier, il devint en 1790 maire de Saint-Benoît à l'île de la Réunion où il était arrivé en 1780. Sa descendance y est nombreuse. Un de ses descendants est le colonel Bonnier qui conquiert Tombouctou en 1894. »

Il signale aussi que Félix Guyon (1831-1920), médecin et créateur de l'urologie, né à Saint-Denis de la Réunion, avait des grands-parents périgordins, originaires de Beaumont-du-Périgord (famille Delpit). L'épreuve dite des « trois verres de Guyon » est connue de tous les médecins.

- Le Dr Alain Blondin (7, rue de la Pègerie, 24290 Montignac) pense pouvoir répondre à la demande de M. Kléber Rossillon (*BSHAP*, 2007, t. CXXXIV, p. 482) et identifier le blason dans l'église de Cazenac, commune de Beynac. « Le blason est celui des Ferrières de Sauveboeuf, placé dans le chœur et le transept droit de l'église de Cazenac, car Jehan de Ferrières, prieur de Carennac (Lot) avait une sœur cadette, Jeanne de Ferrières de Sauveboeuf, qui avait épousé Bertrand de Beynac au milieu du XV^e siècle... ». Il peut se décrire ainsi : *de gueules au pal d'argent accompagné de six billettes de même, mises en orle, ou à la bordure denticulée d'argent*, d'après le Nobiliaire de l'abbé Nadaud (FROIDEFOND DE BOULAZAC (A. de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, reprint 1976, p. 205).

- M. Philippe Boiry, prince d'Araucanie (138, boulevard Murat, 75016 Paris) commente deux illustrations publiées dans notre précédente livraison (*BSHAP*, 2007, t. CXXXIV, p. 482), prises lors du passage à Paris d'une famille araucanienne. Elle campait au Jardin d'acclimatation. Achille Laviarde, successeur d'Orllie-Antoine de Tounens, s'entretenait quotidiennement avec eux. Il entraîna au *Chat noir* l'Ulmen Nahuelpan et ses guerriers, montés sur quatorze breaks. Rodolphe Salis le rapporte en août 1883. On imagine le succès obtenu par ces « indomptables ennemis du Chili » dans ce cabaret ouvert depuis moins de deux ans (voir : BOIRY (P.), *Histoire du royaume d'Araucanie*, S.F.A., 1979, p. 304).

- M. Bernard Andrau (La Forge, 24620 Les Eyzies), M. Jacques Lagrange (4, rue de la Miséricorde, 24000 Périgueux) et M. Roger Rousset (3, rue du Moulin, 24620 Les Eyzies) rapportent qu'au lendemain de la guerre, à partir de 1950 environ, la modeste laiterie-fromagerie des frères Bongrain produisait, dans l'ancienne forge des Eyzies, des « carrés de l'ouest », dont un *Cro-Magnon*, « affiné dans nos grottes » (fig. 1 et 2). Les boîtes étaient



Fig. 1. et 2.

décorées d'un panorama du site. La laiterie appartenait auparavant à la société Périgord-Charente (société Périer). L'entreprise s'implante ensuite également à Trélissac-l'Arsault, puis les deux laiteries sont regroupées à Marsac en 1970 (Fromarsac). La famille Bongrain était originaire de la Haute-Marne, où un autre frère gérait la laiterie d'Illoud, entre les Vosges et la Champagne. Un de leurs aïeux avait été novice dans un monastère fabriquant du fromage. C'est l'origine du nom du *Caprice des Dieux*. Avec la création du *Caprice des Dieux* (1956), puis du *Tartare* (1965), l'entreprise invente le marché des spécialités fromagères. Depuis 1975, elle est devenue une très grande firme internationale aux multiples ramifications et alliances.

- Le Dr G. Delluc (gilles.delluc@orange.fr) s'est intéressé au film *Pontcarral, colonel d'Empire* (fig. 3). « D'après le roman d'Albéric Cahuet (1877-1942), il fut tourné en 1941-1942, en Sarladais, alors en zone non occupée. Il sortit le 11 décembre 1942, juste après l'occupation de la zone dite libre. Chacun connaît la trame de l'histoire. Il fut accueilli comme une allusion implicite à l'esprit de résistance, ainsi que l'avait voulu l'auteur, Jean Delannoy : Pontcarral (Pierre Blanchard) ne s'était pas courbé devant le nouveau pouvoir. Le visa allemand ne fut donné qu'après que fut coupée la phrase : « Sous un tel régime, c'est un honneur que d'être condamné ». Aujourd'hui, dans la version diffusée en VHS (édition René Château), on voit encore Louis-Philippe tendre la main à Pontcarral (fig. 4), en disant : « Il est temps de sortir la France de ces humiliations, de rendre à son drapeau – notre drapeau – un peu de gloire. Je compte sur vous, colonel Pontcarral ». « À vos ordres, Sire ». Le défilé final, trompettes et étendards, était fait pour redonner du courage aux spectateurs. Ils applaudissaient à chaque séance. À vrai dire,



Fig. 3.

l'armée s'en allait conquérir l'Algérie... Dans le roman, écrit à Fondaumier (Cénac-et-Saint-Julien), Pontcarral dit à son major, à propos de la « guerre algérienne » : « Je doute fort que ni vous ni moi n'en puissions voir la fin ». (CAHUET (A.), *Pontcarral*, Paris, éd. Fasquelle, 1937).

Le film *Pontcarral, colonel d'Empire* a particulièrement marqué deux personnes : P. Blanchar et P. Dejussieu.

Pierre Blanchar (1896-1963), à la Libération, oubliant qu'il avait tourné et mis en scène plusieurs films durant la guerre, jouera, selon Jean Tulard, les épurateurs à l'égard de ses confrères, invoquant son rôle de Pontcarral comme acte de résistance. Il sera en 1946 le viril lieutenant Pierre Marianne (dit *capitaine Feranne*) du *Bataillon du ciel* de A. Estway d'après J. Kessel. Cette interprétation du film *Pontcarral* comme une dénonciation du régime de Vichy



Fig. 4.

semble « un peu abusive » (TULARD (J.), *Dictionnaire du cinéma. Les acteurs et Les réalisateurs*, Paris, éd. Robert Laffont, 1999) et sa légende de « film résistant » apparaît « pas tout à fait fausse » mais « tout de même abusive » (SICLIER (J.), *La France de Pétain et son cinéma*, éd. H. Veyrier, 1990). »

Le chef de bataillon Pierre Dejussieu (1898-1984), de *Combat*, après l'arrestation du général Delestraint (quelques jours avant celle de Jean Moulin), est nommé au mois de juillet 1943, chef de l'AS pour la Zone Sud. Il prend alors le pseudonyme de *Pontcarral*. Général à la fin de l'année 1943, il sera, en janvier 1944, chef d'état-major national des FFI. Arrêté le 2 mai 1944 à Paris par la Gestapo, il sera déporté *Nacht und Nebel* à Buchenwald, puis à Dora-Mittelbau. Il organise alors le sabotage à l'intérieur du camp où les détenus travaillent à la fabrication des V2. Devenu Dejussieu-*Pontcarral*, il termine sa carrière en 1958 comme général de corps d'armée, adjoint au commandant des Forces Terrestres Centre-Europe de l'OTAN à Fontainebleau. »

- Mme Jeannine Rousset (Jean-Petit, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac) a noté une indication concernant Chancelade dans un ouvrage de 1909 sur *L'ancienne Roche-sur-Yon et la vieille Vendée* par l'abbé Baraud (Niort, librairie C. Clouzot, p. 105) : « L'abbaye de Fontenelles, au diocèse de Lugon, Bas-Poitou, près de La Roche-sur-Yon, remonte son origine jusqu'au XIII^e siècle. Une de ses chartes fait mention du premier abbé en 1213. Quinze chanoines réguliers de l'ordre de Chancelade (en Périgord, abbaye d'Augustins fondée au XII^e siècle) l'ont desservie jusqu'en 1468, époque funeste de l'introduction du premier abbé commendataire. »

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Claude Ribeyrol (clauderibeyrol@neuf.fr) annonce « qu'une étude sur les coutumes du Périgord vient d'être mise en ligne sur son site « guyenne ». Il souhaite que les personnes intéressées lui fassent part de leurs critiques et de leurs suggestions et lui apportent éventuellement des éclaircissements académiques. Il a des soucis avec les variantes terminologiques contenues dans les chartes analysées, en particulier du fait de leurs scribes et/ou de leurs transpositeurs (Lespine, Leydet, Maubourguet, Bréquigny...).

http://www.guyenne.fr/ArchivesPerigord/Thema/Coutumes/Coutume_Generalites.htm

INFORMATIONS

- La Société préhistorique française (spf@wanadoo.fr) nous informe que la bibliothèque du nouveau Musée de l'Homme (BMH) est ouverte depuis le 14 novembre à tous les publics intéressés par la préhistoire et l'anthropologie physique : lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 18 h, entrée libre et gratuite. Le catalogue MUSCAT est consultable sur les sites : <http://www.mnhn.fr/muscat> et <http://www.sudoc.abs.fr>

- Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest aura lieu à Bordeaux, au musée d'Aquitaine, les 4 et 5 octobre 2008, sur le thème : *L'Aquitaine au féminin des origines à nos jours*. Les propositions de communications devront parvenir avant le 1^{er} juin 2008 auprès de M^{lle} Caroline Vion (Fédération historique du Sud-Ouest, Bât. MSHA, Domaine universitaire, 10, esplanade des Antilles, 33607 Pessac cedex, tél. 05 56 84 45 67, fhso@msha.fr).

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisées en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

TARIFS 2008

Cotisation (sans envoi du Bulletin).....	20 €
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin).....	40 €
Cotisation et abonnement au Bulletin.....	50 €
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple.....	60 €
Abonnement au Bulletin, sans cotisation (collectivités, associations...)	55 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :

Tél./fax : 05 53 06 95 88

Courriel : shap24@yahoo.fr

Site internet : www.shap.fr

***Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures :
mardi - jeudi - vendredi - samedi***

***Notre bibliothèque est à la disposition des membres
chaque samedi de 14 heures à 18 heures.***

***Réunions le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14 heures
au siège de la S.H.A.P.***

**La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux

tél. / fax : 05.53.06.95.88

courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHAISTRUSSE - N° 1940

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2008

● Conseil d'administration de la société.....	3
● Rapport moral 2007 (Brigitte Delluc)	5
● Rapport financier 2007 (Marie-Rose Brout).....	9
● Compte rendu de la séance	
du 7 novembre 2007	17
du 5 décembre 2007	23
du 2 janvier 2008.....	27
● Éditorial : Pour plus de prosélytes	33
● La jeune fille malade, le bon docteur et le vieux gredin. Comment La Ferrassie devint propriété de l'État (Diane Laville).....	35
● La porte de Mars à Périgueux : une relecture historiographique à partir d'un document inédit (PCR Porte de Mars)	43
● Un livre ancien de botanique médicale, par Ervé Fayard médecin à Périgueux en 1548 (Sophie Miquel)	57
● La Sainte Chemise de l'Enfant Jésus à Trémolat (Marcel Berthier).....	67
● Alain de Solminihac : la vocation et la formation (1614-1622) (Patrick Petot)	79
● Dans notre iconothèque : Une peinture représentant saint Front à Villeneuve-sur-Lot (Brigitte et Gilles Delluc).....	113
● Travaux universitaires : La sculpture monumentale dans l'architecture castelaine en Périgord au XVI ^e siècle. Bilan historiographique (Mélanie Lebeaux)	121
● Notes de lecture : Écoute, il dit (P. Placet), Suberne : Les crues de la Dordogne en amont de Bergerac (F. Gontier)	129
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	131

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : « [Porte] principale du castrum de la cité de Vésone », porte de Mars, lavis d'Édouard Galy (c.1860), archives SHAP, AD 19j.